

## Les jeunes, grands oubliés des politiques publiques

- Selon une note de France Stratégie, publiée jeudi 31 mars, « l'effort de la nation est de plus en plus concentré sur les plus âgés » au détriment des jeunes
- Depuis 1979, les dépenses de ressources publiques consacrées aux plus de 60 ans ont fortement augmenté et celles pour les moins de 25 ans baissé
- La pauvreté touche désormais plus les jeunes que les personnes âgées, qui concentrent entre leurs mains une part grandissante du patrimoine
- « Le renforcement des protections traditionnelles a laissé de côté un nombre croissant de jeunes en situation précaire », poursuit la note
- Selon Eurostat, le taux de chômage des actifs de moins de 25 ans (25,9 %) est un des plus forts d'Europe

LIRE P. 7 ET LE CAHIER ÉCO P. 2

### ATTENTATS

Le réseau Kriket, un arsenal mais des cibles inconnues

Reda Kriket, 34 ans, a été mis en examen mercredi 30 mars pour terrorisme, après six jours de garde à vue. Les armes et les explosifs retrouvés dans son appartement d'Argenteuil laissent peu de doutes sur ses intentions, mais il n'a pas donné d'éléments sur ses cibles ou ses complices.

SOCIÉTÉ LIRE PAGE 8

### Déchéance de nationalité

## Comment Hollande s'est condamné à renoncer

C'est sous les ors du salon Napoléon-III de l'Élysée que François Hollande, dans une allocution télévisée voulue « courte et solennelle », a dû se résoudre à jeter la dernière pelletée de terre sur la réforme constitutionnelle qu'il avait annoncée dans son discours au Congrès réuni à Versailles le 16 novembre. Et, du même coup, sur une partie de ses attributs présidentiels. « J'ai décidé (...) de clore le débat constitutionnel », a abdiqué peu après midi le chef de l'État, qui avait reçu un peu plus tôt dans la matinée les présidents de l'Assemblée et du Sénat, Claude Bartolone et Gérard Larcher. Et constaté avec eux l'impossibilité de trouver une voie de

conciliation entre les deux textes votés, d'une part par la majorité de gauche du Palais-Bourbon, de l'autre par la majorité de droite du Palais du Luxembourg.

Il n'y aura donc ni Congrès ni révision constitutionnelle pour François Hollande. Cruel aveu de faiblesse politique, cuisante démonstration d'impuissance présidentielle.

Condamné à renoncer, il a dû procéder en personne à l'enterrement d'une réforme engagée il y a plus de quatre mois, au lendemain des attentats du 13 novembre. Quatre interminables mois de ping-pong entre Assemblées, de positionnements tactiques autant qu'idéologiques à droite comme à gauche, et de débats

qui, paradoxalement, ont laissé de marbre une opinion pourtant très majoritairement favorable à la mesure la plus contestée, contenue dans l'article 2: celle étendant la déchéance de nationalité aux binationaux nés français.

DAVID REVAULT D'ALLONNES

→ LIRE LA SUITE PAGE 6

### ÉDITORIAL

## UN DÉSASTRE POLITIQUE MAJEUR

→ LIRE PAGE 20

### Centrafrique

## Prévue pour six mois, l'opération « Sangaris » aura duré deux ans

LIRE PAGE 3

### Éducation

## A Marseille, les écoles se lassent du préfabriqué

LIRE PAGE 9

### Médias

## Numéro 23 sauvée du CSA par le Conseil d'Etat

LIRE LE CAHIER ÉCO PAGE 8

### Climat

## Une étude revoit à la hausse l'élévation du niveau de la mer d'ici à 2100

Si la montée des eaux est inévitable, elle risque également d'être plus importante que prévu: jusqu'à 2 mètres d'élévation d'ici à la fin du siècle. C'est ce que suggère une étude américaine publiée jeudi 31 mars dans la revue *Nature*. Les auteurs, Robert DeConto, de l'université du Massachusetts, et David Pollard, de l'université de Pennsylvanie, ont modélisé la contribution de l'Antarctique à l'élévation des mers et mis en avant la sensibilité de cette calotte glaciaire.

« DeConto et Pollard proposent ici un des modèles les plus sophistiqués, qui représente l'écoulement de l'Antarctique dans son ensemble », explique Valérie Masson-Delmotte, paléoclimatologue et coprésidente du groupe 1 au sein du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). « Jusqu'ici, précise M<sup>me</sup> Masson-Delmotte, on ne pouvait pas prendre en compte l'Antarctique dans les prévisions de la montée des eaux. »

CLÉMENTINE THIBERGE  
→ LIRE LA SUITE PAGE 5

### Paléontologie

## « L'homme de Flores », le hobbit disparu il y a 60 000 ans

LIRE PAGE 5

### Peinture

## Pour une réhabilitation d'Albert Marquet

LIRE PAGE 13



### JOURNÉE DE MOBILISATION CONTRE LA LOI EL KHOMRI

► Sept syndicats ont appelé à la mobilisation jeudi contre la loi sur le travail

► D'importantes perturbations étaient attendues dans les transports

DÉBATS - LIRE PAGE 18

Blocus du lycée Hélène-Boucher, dans le 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris, le 31 mars 2016.

RAFAEL YAGHOZADEH/HANS LUCAS

### International

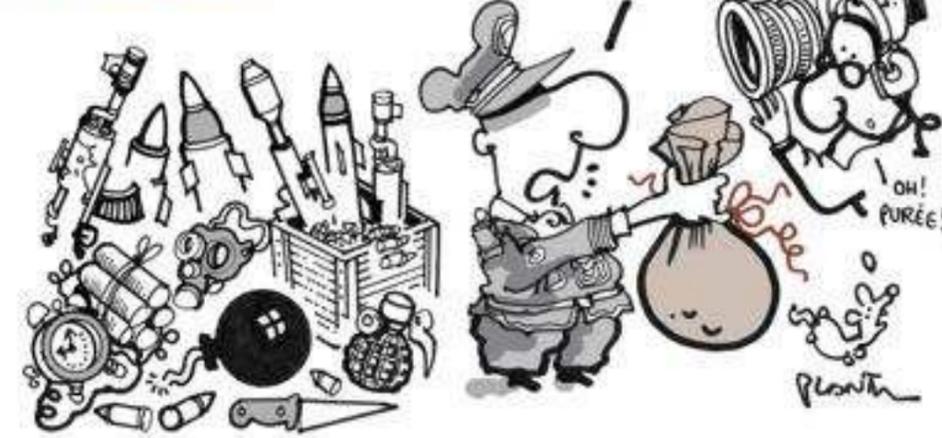
## A Reyhanli, refuge des blessés de guerre syriens

Dans cette clinique turque gérée par Médecins du monde, affluent, chaque jour, les victimes du conflit, et ce malgré le cessez-le-feu. Le personnel voit arriver de plus en plus de femmes et d'enfants blessés par les bombardements russes.

LIRE PAGE 2

L'arsenal du djihadiste ne laisse aucun doute

EN PLUS, IL AVAIT STOCKÉ DES SACS PLASTIQUE!



LE REGARD DE PLANTU

JACQUES BIDOU, MARIANNE DUMOULIN, VANESSA RAGONE présentent

Gael García Bernal Denis Lavant Daniel Fanego Imanol Arias

## 1952. EVA PERÓN, HAÏE ET ADORÉE...

UN FILM FASCINANT PREMIÈRE ★★★  
UNE HISTOIRE INCROYABLE TRANSFUGE

# EVA NE DORT PAS

UN FILM ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR PABLO AGÜERO

**AU CINÉMA LE 6 AVRIL**

tiff. FESTIVAL DE TROUVÉ 2016 SÉLECTION OFFICIELLE  
FESTIVAL DE SAINTE-MARTIN 2016 COMPÉTITION OFFICIELLE  
CINE + CLUB SENS-CRITIQUE TRANSFUGE Télérama culture

Un blessé syrien dans le centre médical de Reyhanli, en Turquie.

OLIVIER PAPEGNIES/  
COLLECTIF HUMA



# Reyhanli, refuge des blessés de guerre syriens

Des victimes du conflit arrivent chaque jour dans la clinique postopératoire, près de la frontière, en Turquie

## REPORTAGE

REYHANLI (TURQUIE) -  
envoyée spéciale

Un garçon sur un lit, inerte. A son chevet, son grand frère, le regard perdu. Entre eux, peu de mots ; juste des regards. Abdunnasser Hamoud, le jeune blessé, a quasiment perdu l'usage de la parole et le contrôle du côté droit de son corps. Mohamad, son frère, semble bien loin. Peut-être dans sa vie d'avant ; dans la campagne syrienne d'Alep, où il vivait avec sa famille à la ferme. « Notre village était sur la ligne de front. On avait l'armée du régime en face et puis il y a eu ce raid aérien russe en février. Une partie de ma famille est morte », raconte-t-il, avec détachement. Comme si cette tragédie n'était pas la sienne.

Dans la clinique postopératoire de Reyhanli, à la frontière turco-syrienne, Abdunnasser, en dépit de ses 14 ans, est un blessé de guerre comme les autres. Depuis un mois, il vit avec un éclat de métal dans le crâne et tente de repousser son hémiparésie à force de rééducation. Après l'hôpital syrien, puis turc, il est arrivé mi-février dans ce centre géré par Médecins du monde (MDM), où le personnel est formé à la prise

en charge des victimes du conflit.

« Ce garçon n'est pas un cas isolé. On a reçu beaucoup plus de femmes et d'enfants très gravement blessés sous les bombardements russes », se désole Wahim Nadaf, un des kinésithérapeutes, en éti- rant doucement le bras mort de l'adolescent. Si les « kinés » sont optimistes pour lui, ils sont plus réservés sur le blessé d'en face. Déjà opéré, il lui reste encore trop de métal dans le corps pour un passage à la radiographie. Cet homme de 33 ans des environs de Damas aurait besoin de « neurochirurgie en Europe », soupire un des sept praticiens de l'hôpital, en dosant des calmants.

### La noria des ambulances

Même s'il y a moins de blessés en Syrie depuis le cessez-le-feu, leur nombre est encore suffisamment important pour que, chaque jour, il en entre en Turquie par le poste frontière de Bab Al-Hawa, avant-dernier point de passage entrouvert entre les deux pays. La noria des ambulances continue, charriant son lot de souffrance.

Les valides, eux, ne traversent qu'au compte-gouttes. Alors, en face, juste derrière la ligne, les campements n'en finissent pas de s'étendre. D'Alep-Est, qui n'est qu'à 50 kilomètres, 10 000 personnes ont fui en février, nourrissant le flot des 6,6 millions d'exilés de l'intérieur.

Vu depuis la Turquie, le bleu des bâches des camps d'Alma et de Qah ressemble à un grand lac. « Plus de 120 000 personnes sont massées là et l'afflux continue. Cela ressemble de plus en plus à Gaza », dit Abdel Razak, le responsable de l'Union des organisations de secours et de soins médicaux (UOSSM). Composée de médecins syriens des hôpitaux français, elle est le partenaire de MDM à Reyhanli.

A Azaz, à quelques kilomètres, les médecins sont préoccupés par

**« On a reçu beaucoup plus de femmes et d'enfants très grièvement blessés par les bombardements russes »**

WAHIM NADAF  
kinésithérapeute

l'accès à l'eau potable. Et plus globalement, « d'un point de vue humanitaire, il est extrêmement dangereux de maintenir des populations coincées entre la ligne de front et la frontière », s'inquiète Jean-François Corty, responsable de MDM France, en visite.

Les Nations unies ont bien encore demandé à la Turquie d'ouvrir cette frontière, le 9 février, mais en vain. Le pays du président Erdogan continue à construire son mur. Alors, pour soulager les personnes bloquées là, les neuf cliniques mobiles de MDM tournent dans les camps, complétant les sept hôpitaux et les 26 centres de santé installés en zone libre et kurde. « Les besoins sont énormes », rappelle Yahya Rahhal, médecin syrien de MDM, d'autant que pendant les bombardements russes, des ONG comme Doctors Worldwide ont suspendu leur aide.

Avant que la Turquie ne commence, à l'été 2015, la construction d'un mur de trois mètres de haut le long de cette frontière, djihadistes et marchandises en tout genre transitaient par Reyhanli pour alimenter les zones de conflit. Si le nord de la Syrie est largement aux mains de l'Armée syrienne libre, l'organisation Etat islamique (EI) y tient des villages à

l'est, les Kurdes avancent à l'ouest et l'armée du régime contrôle le sud de la zone.

Dans cette situation compliquée, MDM, comme une petite centaine d'organisations internationales, multiplie les formules pour contrer l'interdiction d'envoyer des non-Syriens en zone rebelle. « Nous avons noué des partenariats avec des ONG déjà sur place, pour compléter leurs offres de santé », rappelle M. Corty.

Médecins du monde fait aussi travailler 70 Syriens dans leur pays. Pour amplifier cet effort, Gregory Aversenq, le responsable des « French doctors » sur la zone, cherche de nouveaux partenariats, notamment à Alep-Est. « Nous sommes dans une phase de dégradation considérable. Les voies de passage se referment, au point qu'on envoie des stocks de médicaments et de consommables médicaux plus importants que d'ordinaire, par crainte pour la suite », observe-t-il.

### Angoisse et culpabilité

Chaque jour, ses pharmaciens et logisticiens syriens, basés à Antakya (Antioche), en Turquie, à une vingtaine de kilomètres de la frontière, évaluent les besoins et affrètent les chargements. « Au poste de contrôle, nos chauffeurs, qui sont obligatoirement syriens et accrédités pour pouvoir passer, transvasent dans des véhicules syriens et déposent les médicaments dans des lieux de stockage où nos équipes et nos partenaires viendront, quand ils le pourront », rappelle l'humanitaire.

Entre quinze jours et trois semaines sont désormais nécessaires pour arriver. Nasr Alkattab, un logisticien de 28 ans qui vient d'envoyer deux convois depuis Reyhanli, attend, fébrile. Aux inquiétudes pour sa mission s'ajoutent les craintes pour sa famille.

Lui est du bon côté avec son épouse depuis deux ans, mais les siens n'ont pas pu venir. « Je suis de Hama, confie le jeune homme. Mon frère y est bloqué. Mon père, lui, repéré comme opposant au régime s'est rapproché de la frontière avec mes deux petites sœurs. On aimerait bien qu'ils passent, mais c'est compliqué. »

Cette angoisse et cette culpabilité sont partagées par ses collègues. Dans le bureau de MDM à Antakya, où travaillent vingt-quatre Syriens, chacun scrute le visage de l'autre le matin, pour s'assurer qu'aucun drame n'est survenu dans la nuit. « Pas une semaine sans que quelqu'un ne perde un proche, un oncle, une tante... », se désole Rodrigo Serqueira, le coordinateur du site.

Le 4 mars, à la clinique de Reyhanli, Abdel Razak a dû apprendre à ses collègues la mort dans le bombardement de leur maison de l'épouse et des enfants d'un des directeurs de clinique syrienne. Le silence s'est installé quelques instants avant que Yahya Rahhal, un médecin, rappelle cette règle affreusement mathématique : « En ciblant un médecin syrien, tu ne t'attaques pas seulement à une personne mais aux 50 patients qu'il soigne chaque jour. » Depuis le début du conflit, ils savent qu'ils sont des cibles.

Comme les autres ONG présentes en Syrie, Médecins sans frontières a subi 101 attaques contre ses centres de santé depuis le début du conflit. Aujourd'hui, 60 % des hôpitaux publics ne fonctionnent plus, ou seulement partiellement, selon l'Organisation mondiale de la santé ; comme 49 % des centres de santé. Une information qu'on ne se répète même plus, tant elle hante les médecins à Reyhanli.

« Je ne sais pas ce que fera notre directeur de clinique, enchaîne Abdel Razak. Il était visé et ses proches sont morts. Nous avons du mal à

## LES CHIFFRES

270 000

Syriens sont morts depuis le début du conflit, il y a cinq ans, selon l'OSDH.

13,5 MILLIONS

d'entre eux auraient besoin d'une aide humanitaire, selon Médecins du monde, qui a pris en charge 513 000 patients dans ce pays en 2015.

101

C'est le nombre de bombardements qu'a subis Médecins sans frontières, en Syrie, contre ses cliniques ou centres de consultation depuis douze mois.

90 %

Le haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Filippo Grandi, a indiqué que neuf réfugiés syriens sur dix vivant dans les pays voisins étaient sous le seuil de pauvreté et qu'au moins 10 % d'entre eux étaient « extrêmement vulnérables ».

suivre. A former assez de gens. Toutes les semaines, nous perdons des praticiens qui arrêtent, partent vers la Turquie ou vers l'Europe. »

Bien que le terrain ne soit pas propice à construire un réseau, MDM et l'UOSSM travaillent pourtant avec d'autres ONG à la structuration d'un système de santé sur les ruines du réseau national préexistant, dans les zones contrôlées par les opposants au régime (à l'exclusion de celles aux mains de l'EI). Une tâche de titan sur un terrain où le médecin est une cible privilégiée. ■

MARYLINE BAUMARD



# Les forces françaises sur le départ en Centrafrique

Le ministre de la défense, Jean-Yves Le Drian, a annoncé la fin de l'opération « Sangaris » « courant 2016 »

Le choix du « Sangaris », un éphémère papillon, n'avait rien d'anodin. Depuis son déclenchement, le 5 décembre 2013, la question de la fin de cette opération militaire en République centrafricaine (RCA) n'a cessé d'occuper l'esprit des autorités françaises. François Hollande avait au départ promis une intervention « de quatre à six mois », afin d'endiguer une vague de violences sans précédent, dans ce pays où l'armée française est présente depuis quarante ans.

Excès de confiance d'une ex-puissance coloniale qui considèrerait que le déploiement en urgence de ses soldats serait assez dissuasif pour mettre au pas des miliciens brutaux mais associés à des intérêts communautaires et politiques ? La mauvaise appréciation initiale de la profondeur de la crise et le manque de moyens sur le terrain ont eu rapidement raison de cet optimisme.

## « Le plan précis reste à fixer »

Vingt-sept mois après son lancement, Jean-Yves Le Drian a annoncé, mercredi 30 mars, à Bangui, « la fin de l'opération "Sangaris" dans le courant de l'année 2016 ». « En l'espace de deux ans, elle a réussi à ramener le calme (...) et à empêcher l'inacceptable de se produire », alors que « le pays était en pleine guerre civile, déchiré par des tensions religieuses, en proie au chaos, au bord de situations pré-génocidaires », a déclaré le ministre de la défense avant la prestation de serment du nouveau

président Faustin-Archange Touadéra. Reste que cette promesse de retrait n'est pas la première, et que le calendrier de désengagement demeure inconnu. « Le message est : ce n'est plus "Sangaris" qui concrétise la solidarité de la France. Sa mission est terminée si l'on considère qu'elle a rétabli un minimum de sécurité et joué le rôle d'une force relais pour l'ONU », indique-t-on à l'état-major, en ajoutant que « le plan précis reste à fixer ». Le mandat de la force se termine en juin. Selon l'entourage de M. Le Drian, des 900 soldats français encore déployés, à Bangui et Sibut, environ 300 resteront. Au plus fort de la crise, ils étaient 2500.

Le rapatriement de 600 militaires, avec une centaine de véhicules blindés et cinq hélicoptères, permettra à l'armée de terre de retrouver des marges de manœuvre pour les missions supplémentaires confiées depuis les attentats de 2015. Dans l'esprit des décideurs à Paris, l'importance des opérations antiterroristes, « Sentinelle » sur le territoire français, « Barkhane » au Sahel et « Chammal » en Syrie et en Irak, dépasse par ailleurs celle de « Sangaris ».

Mais la guerre civile centrafricaine a démontré les limites de la doctrine du « frapper et transférer » (à l'ONU). Fin 2014, la force avait commencé à être réduite avec le retrait de premières compagnies de combat. Il était alors envisagé de ramener dès 2015 les effectifs de 1900 à 450 soldats, le format de l'ancienne force fran-



Des soldats français à Boda, en juillet 2014. ANDONI LUBAKI/AFP

çaise en RCA. La persistance de l'insécurité, l'incapacité de la Minusca, la mission de l'ONU, à arrêter les violences, et la lenteur du processus politique destiné à conduire le pays vers des élections qui ne se sont tenues qu'en décembre 2015, ont obligé la France à réviser ses plans.

« La menace de notre départ a permis de réveiller tout le monde », assure un membre de l'entourage de M. Le Drian, qui se dit « fier du travail accompli ». « La Centrafrique est une inattendue et inespérée success-story », avance une source au ministère des affaires étrangères. La RCA a pourtant été un sujet de tension récurrente entre le ministère de la défense et le Quai d'Orsay, les diplomates acceptant mal la prééminence de M.

## Qui assurera la sécurité, dans un pays où les miliciens n'ont pas déposé les armes ?

Le Drian sur les questions africaines et la militarisation croissante des relations avec le continent. Soucieux d'afficher un intérêt pour l'Afrique plus marqué que son prédécesseur, Jean-Marc Ayrault s'est rendu mercredi à Bangui pour, selon son entourage, signifier « à l'un des présidents les mieux élus » que « la France restera engagée » dans ce pays.

Le passage de relais avec les 12 000 soldats et policiers de la Minusca s'effectue dans un contexte troublé par une succession d'accusations de viols, visant les deux forces. Et la question de savoir qui assurera la sécurité, dans un pays où les miliciens n'ont pas déposé les armes, demeure posée. « Sangaris » fait office de force de réaction rapide en soutien des casques bleus, et le nouveau président Touadéra a partagé sa crainte de voir le départ des Français se matérialiser alors que « les menaces sont encore là ».

« Il y a encore des tensions, limitées, au nord-ouest avec des affrontements entre Peul et anti-balaka, ou à Bambari, entre ex-Séléka et anti-balaka, mais on va rentrer dans le dur dans les prochaines semaines

avec les discussions sur l'avenir des groupes armés », prédit une source sur place. « La capacité de réaction de la Minusca devrait être testée très vite », dit-elle encore, alors que les miliciens ont déjà commencé à faire valoir leurs revendications.

A Bangui, la majorité de la population attend le redéploiement de ses soldats. Il est en partie effectif, mais la reconstitution d'une armée centrafricaine s'annonce longue et complexe. Les acteurs de la guerre entendent y faire incorporer leurs hommes, parfois responsables de graves exactions, et les ressources financières, tant pour le désarmement que pour la reconstruction d'une force, sont encore attendues. ■

CYRIL BENSIMON  
ET NATHALIE GUIBERT

## Des forces internationales de nouveau accusées de viols

L'ONU a annoncé, mercredi 30 mars, avoir recueilli de nouvelles accusations d'abus sexuels perpétrés par des casques bleus et des soldats de l'opération « Sangaris » en RCA. « Le nombre exact et la nature de ces allégations extrêmement troublantes restent à déterminer », dit l'ONU dans un communiqué, qui précise que des contingents burundais et gabonais ont été identifiés. « Des accusations ont également été portées contre des soldats appartenant à la force Sangaris », ajoute l'ONU. La France, le Gabon et le Burundi en ont été informés. De bonne source, près d'une centaine de cas de viols, qui auraient été perpétrés entre 2014 et 2015, ont été dénoncés à l'Unicef dans la région de Dékoa. Parallèlement, l'ONG AIDS-Free World évoque des actes zoophiles commis par des soldats français.

# En Libye, le geste de défi de Faïez Sarraj

Le débarquement à Tripoli du premier ministre soutenu par l'ONU fait monter la tension

TUNIS - correspondant

Rues désertes, patrouilles de milices et escarmouches sporadiques : la tension est montée de plusieurs crans, mercredi 30 mars, à Tripoli alors que Faïez Sarraj, le premier ministre d'un nouveau gouvernement libyen d'« union nationale », soutenu par les Nations unies, venait d'arriver par surprise dans un geste de défi au gouvernement qui contrôle de facto la majeure partie de la Tripolitaine (Ouest).

M. Sarraj, accompagné de six autres membres du conseil présidentiel, l'instance dirigeante de ce nouveau gouvernement, a débarqué par voie de mer à la base navale d'Abusita, à Tripoli, accueilli par des officiers de la marine libyenne qui lui ont aussitôt fait allégeance. L'étendue des ralliements locaux à cette nouvelle autorité, issue d'un accord politique signé le 17 décembre à Skhirat (Maroc) sous les auspices de l'ONU, conditionnera le retour à la stabilité dans une Libye déchirée par une guerre civile depuis l'été 2014. Cantonné à Tunis depuis sa formation en janvier, le gouvernement de M. Sarraj devra non seulement s'imposer au bloc politico-militaire de Fajr Libya (Aube de la Libye), qui dirige à

partir de Tripoli l'essentiel de l'Ouest libyen, mais aussi au pouvoir rival adossé au Parlement siégeant à Tobrouk, en Cyrénaïque (Est).

## Aube de la Libye se désagrège

Dans l'immédiat, le principal atout de M. Sarraj est d'être activement appuyé par les Occidentaux et les Nations unies, impatients de voir une nouvelle autorité s'installer en Libye afin d'enrayer l'expansion de l'organisation Etat islamique (EI). Quelques heures après son arrivée à Tripoli, les déclarations de soutien ont afflué de Paris, Londres, Rome, Bruxelles ou Washington. A Tripoli même, M. Sarraj va toutefois découvrir un environnement politico-militaire profondément divisé, comme l'a illustré la brusque poussée de fièvre, mercredi 30 mars, dans la ville.

## Des factions radicales sont prêtes à combattre ce nouveau pouvoir

Le bloc politico-militaire de Fajr Libya, qui rassemblait depuis l'été 2014 des forces islamistes et des représentants de la ville marchande de Misrata, réunis dans un combat commun pour préserver l'héritage de « la Révolution du 17 février » (date du début du soulèvement anti-kadhafiste de 2011), est à l'évidence en train de se désagréger. Si plusieurs milices de Tripoli comme de Misrata soutiennent M. Sarraj, des factions radicales de Fajr Libya sont prêtes à combattre ce nouveau pouvoir qu'elles dénoncent comme « imposé de l'étranger ».

Khalifa Ghweil, le premier ministre du gouvernement issu du bloc de Fajr Libya, non reconnu par la communauté internationale, a aussitôt dénoncé mercredi soir dans une allocution télévisée l'arrivée à Tripoli d'« éléments infiltrés » qu'il a sommés de « se rendre ou de partir ». M. Ghweil avait multiplié ces derniers jours les mesures préventives afin d'empêcher M. Sarraj de débarquer à Tripoli, allant jusqu'à fermer à plusieurs reprises l'espace aérien sur l'ouest libyen.

Autre figure de Fajr Libya résolument hostile à M. Sarraj, le grand mufti Sadik Al-Ghariani lui a promis un « djihad » s'il ne quittait pas le territoire. Cette ten-

dance dure de Fajr Libya peut éventuellement compter sur des milices comme celle de Salah Badi, dont les hommes sont d'ailleurs sortis dans les rues de Tripoli dès l'annonce de l'arrivée de M. Sarraj.

A l'inverse, d'autres brigades issues de Fajr Libya sont apparemment disposées à accompagner l'installation à Tripoli du nouveau gouvernement d'« union nationale ». Tel est le cas de Nawasi, dirigé par Haytem Tajouri, qui semble s'être rallié à M. Sarraj après avoir pourtant appelé à le combattre en janvier. La brigade Rada, spécialisée dans la lutte contre l'EI, s'est elle aussi déclarée prête à coopérer avec M. Sarraj à condition qu'il soit « soutenu par le peuple libyen et les Nations unies ».

A Misrata, le gros des katibas (unités combattantes) penche également en faveur du nouveau gouvernement d'« union nationale ». Ces divisions au sein de l'ex-bloc de Fajr Libya laissent planer le risque d'affrontements fratricides comme l'a illustré, mercredi soir, la mise à sac du siège de la télévision Nabaa TV dont certains actionnaires sont proches d'Abdelhakim Belhadji, figure historique de l'islamisme libyen. ■

FRÉDÉRIC BOBIN

## COLOMBIE Négociations de paix avec la guérilla ELN

Le gouvernement colombien et l'ELN, la seconde guérilla du pays après les FARC, ont annoncé, mercredi 30 mars, l'ouverture de pourparlers de paix en Equateur, mais aucune date n'a encore été fixée pour la première rencontre. - (AFP)

## BURUNDI Un ex-ministre rwandais meurt en prison

L'ancien ministre et diplomate Jacques Bihozagara, écroué en décembre 2015 pour espionnage au profit du Rwanda, est mort subitement, dans une prison de Bujumbura. Les relations entre les deux voisins se sont tendues ces derniers mois. - (AFP)

8,50 € - CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

# Aux portes du Tibet, Pékin déverse sa manne

Dans la région de Yushu, touchée par un séisme en 2010, la reconstruction entraîne prospérité et tensions

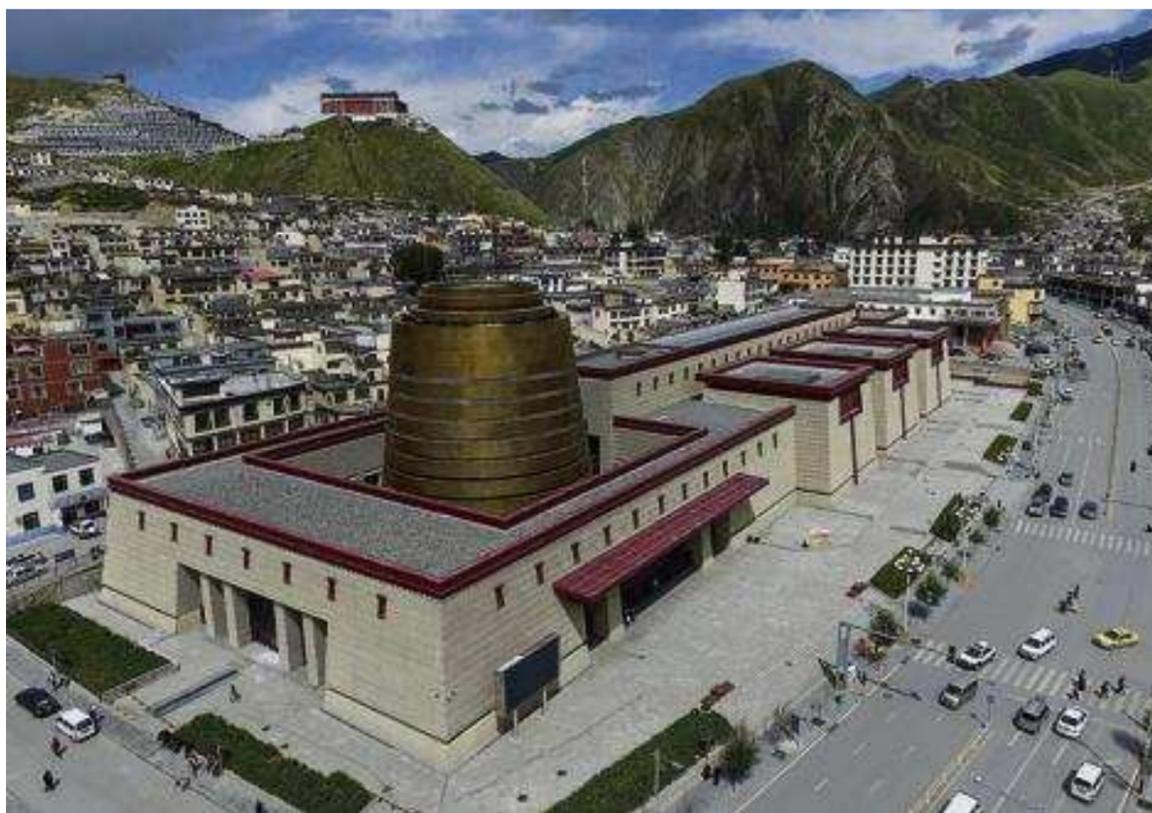
YUSHU - envoyé spécial

Près de six ans après le tremblement de terre de 2010, la ville tibétaine de Jyekundo, lotie à 3 800 mètres d'altitude dans la province chinoise du Qinghai, aux portes orientales de la Région autonome tibétaine (RAT), a fière allure. Au centre, un tout nouveau musée tibétain dresse ses murs pourpres en contrebas du monastère reconstruit de Dondrubling. De l'autre côté de la rivière, une équipe d'architectes chinois a créé un étonnant « centre d'accueil », inspiré de la tradition locale des pierres marquées d'incantations bouddhiques. Des sociétés d'État venues de toute la Chine ont métamorphosé à coups d'investissements colossaux (5 milliards d'euros) cette bourgade sur la route du Tibet en un centre urbain moderne et folklorique de plusieurs kilomètres de long. En chinois, il a pour nom Yushu.

Cette reconstruction a bouleversé les équilibres démographiques. « Avant le séisme, Yushu était l'une des préfectures les plus tibétaines du Qinghai, avec 98 % d'habitants tibétains. Aujourd'hui ? Sans doute pas plus de 60 %. Il y a eu énormément de nouveaux arrivants chinois, dont de nombreux fonctionnaires », estime Tashi, un Tibétain de Yushu qui préfère donner un nom d'emprunt. Il travaillait pour une ONG européenne avant que celle-ci ne soit obligée de fermer après les troubles de 2008.

« Ils préfèrent que cela se voie » Cet afflux de migrants han, l'ethnie chinoise majoritaire, se voit partout : des restaurateurs du Hunan aux maçons du Sichuan, en passant par les demoiselles des salons de massage. Or, le cycle économique de la reconstruction approche de sa fin – et le boom touristique n'est pas au rendez-vous. A Nangchen, l'autre ville de la préfecture, les rives du Mékong ont vu pousser un commissariat général,

**La région de Yushu a été massivement reconstruite après le séisme de 2010.** WU GANG/XINHUA/AFP



une cour de justice et des dizaines de petits immeubles pour loger les nouveaux fonctionnaires.

Surnommé le « comté aux cent monastères », Nangchen est en proie à une épidémie de chantiers : « La moitié des monastères de la région est en reconstruction, même s'ils ont été épargnés par le séisme », estime Karma, un Tibétain qui fonce vers un chantier avec un ouvrier du Sichuan qu'il emploie. L'injection d'argent crée une émulation entre les monastères. « Ils veulent montrer leur foi ! », pense Karma. Et aussi parce que les plus réputés ont de riches donateurs chinois convertis au bouddhisme tibétain. « Les donateurs chinois préfèrent que cela se voie. Ils ne veulent pas trop investir dans l'éducation par exemple, car

cela ne se voit pas », explique Tashi, l'ancien animateur d'ONG.

Si certains y trouvent leur compte, cette prospérité éclair, gonflée par la manne post-séisme, n'est pas tout à fait un hasard. La préfecture de Yushu a été un foyer majeur de protestation depuis le soulèvement tibétain de 2008 – à l'instar d'autres zones tibétaines des provinces chinoises voisines du Tibet. « J'ai toujours reçu beaucoup d'informations de là-bas. Sans compter que la reconstruction après le séisme a aussi affecté les intérêts de beaucoup de locaux », se souvient Tsering Woesser, l'écrivaine et blogueuse tibétaine de Pékin qui chronique sur son blog, censuré en Chine, les protestations dans les régions tibétaines. Le séisme avait fait 2 700 morts.

**Cet essor a bouleversé les équilibres démographiques, avec l'afflux de migrants issus de l'ethnie chinoise majoritaire**

La seule tentative d'immolation jamais répertoriée d'un Tibétain à Pékin est celle d'une femme de Jyekundo, en septembre 2012. Elle protestait contre la confiscation de sa maison ancestrale. A Nangchen, l'agitation a plusieurs fois gagné les monastères. Celui de Ja-

pha, perché à 4 100 mètres d'altitude, a été il y a deux ans le théâtre d'un incident qui continue d'indigner la population locale : un abbé très respecté fut jeté en prison pour avoir retransmis des informations sur une immolation dans la Région autonome tibétaine.

Si celle-ci n'est qu'à quelques dizaines de kilomètres, s'y rendre est une gageure pour les Tibétains de Nangchen. « Aller à Lhasa ? N'en parlez pas. Il faut cinq tampons rien que pour atteindre Chamdo », ricane un jeune Tibétain dans un village de marais salants en contrebas du monastère. Chamdo, troisième ville de la RAT, est l'ancienne capitale du Kham, la province tibétaine historique à laquelle appartenait Yushu avant la Chine populaire. Il s'y organisa une résistance

armée farouche contre l'administration communiste lors de la révolte des Khampas en 1956, prélude au départ en exil du dalaï-lama trois ans plus tard.

Le jeune Tibétain montre un petit clip vidéo téléchargé sur WeChat, le principal réseau social chinois. Des Tibétains subissent une séance d'humiliation par des policiers dans ce qui semble être une cour d'école. La personne qui filme s'esclaffe. Un autre clip qui a marqué les esprits ici montre Barack Obama s'exprimant au côté de Xi Jinping, le numéro un chinois, lors de leur conférence de presse commune à Washington en septembre 2015. Le président américain y appelle la Chine à « respecter la culture et les droits du peuple tibétain » et à engager « un dialogue significatif avec le dalaï-lama ».

« A-t-on vu de vraies familles ? »

Or, cette déclaration publique de soutien n'a en rien découragé le régime chinois de poursuivre ses virulentes campagnes de dénigrement du chef spirituel tibétain. Car Pékin a manifestement repris confiance dans sa capacité à contrôler la RAT : après sept ans d'ouverture épisodique de ses frontières aux étrangers – il leur faut un permis spécial pour y entrer –, des ambassadeurs, des diplomates et des journalistes occidentaux ont pu s'y rendre au début de l'hiver. Même Nancy Pelosi, honnie par la Chine pour ses positions pro-Tibet, y a été accueillie en novembre 2015 pour une visite sous étroite surveillance. « Ils voulaient que nous voyions des logements. Et nous en avons vu. A-t-on vu de vraies familles ? Je n'en suis pas sûr », a déclaré le congressiste démocrate à son retour.

Pour la dissidente tibétaine Woesser, cette ouverture est trompeuse : « Ces visites ont pour but de montrer que la Chine a repris le contrôle du Tibet. Mais en fait tout est beaucoup plus strict, et il y a encore plus de tensions qu'avant. »

BRICE PEDROLETTI

## Le premier ministre malaisien en butte à une fronde

Un scandale de corruption empoisonne le deuxième mandat de Najib Razak, arrivé au pouvoir en 2009

J'étais tellement content », a raconté, dimanche 27 mars, Mahathir Mohamad, se remémorant l'arrivée au pouvoir en 2009 de Najib Razak. Le sentiment de l'ancien premier ministre malaisien vis-à-vis de l'actuel chef du gouvernement a bien changé depuis. Au pouvoir pendant vingt-deux ans (1981-2003), celui que l'on surnomme « Docteur M » s'est saisi d'une nouvelle tâche : faire tomber Najib à tout prix.

A cette mission qui a pris la forme d'une campagne baptisée « Save Malaysia », Mahathir se consacre sans relâche malgré ses 90 ans. Il faut dire que Najib Razak offre des arguments. Plus d'un milliard de dollars sont apparus sur les comptes personnels du premier ministre entre 2011 et

2013, dont 681 millions en un seul virement. Ses opposants le suspectent d'avoir puisé ces sommes dans un fonds souverain, créé en 2009 par Najib et qu'il supervise depuis, le 1Malaysia Development Berhad (1MDB).

Face au scandale, Mahathir Mohamad revient sur le devant de la scène, se présentant en gardien du Temple. Le 29 février, il quittait l'UMNO (United Malaysian National Organization; Organisation nationale unifiée malaise), qualifiée de « parti Najib ». Le 23 mars, il saisissait les tribunaux, accusant le premier ministre d'obstruction à la justice. Lui-même ayant eu la main lourde avec ses opposants, Mahathir rentre aujourd'hui dans de subtiles distinctions. « J'ai été un dictateur, a confessé cette figure de la politique malaisienne,

mais ça va, les gens ne manifestaient pas contre moi de la sorte. »

Le garde des sceaux, Apandi Ali, nommé en juillet 2015 en remplacement d'un ministre de la justice trop offensif, a enterré le dossier en janvier 2016 en concluant que ce financement était venu de la famille royale saoudienne et qu'il avait servi à appuyer une campagne de l'UMNO, parti au pouvoir depuis l'indépendance de 1957. Il relevait que 620 millions de dollars non utilisés avaient été rendus. Dans les pays par lesquels des fonds ont transité, on évoque des montants encore plus colossaux. Le parquet suisse soupçonne le détournement de 4 milliards de dollars.

Le scandale empoisonne le deuxième mandat de Najib Razak, qui s'achèvera en 2018. Pour y

faire face, le premier ministre resserre les rangs. Le président d'une commission d'enquête parlementaire qui s'apprêtait à plancher sur l'affaire 1MDB, Nur Jazlan, a été opportunément nommé vice-ministre de l'intérieur.

Une presse muselée

Au même moment, la presse est reprise en main. Deux sites d'information très au fait de ce scandale, Sarawak Report et Malaysian Insider, ont été bloqués. Déjà en difficulté financière, le second a mis la clé sous la porte le 14 mars. « Aucune raison officielle n'a été avancée, mais un ministre a dit que nous embrouillions l'opinion », précise Jahabar Sadiq, jusqu'à peu rédacteur en chef de ce site.

Affairisme et resserrement rendent le chef de gouvernement très

impopulaire auprès de la population urbaine, qui avait vu en lui un homme d'ouverture. S'en trouve-t-il pour autant menacé ? « A la campagne, il continue d'être assez populaire. L'ethnie majoritaire malaise craint surtout l'influence de la minorité chinoise [un quart de la population], donc ils soutiennent la parti de l'unité malaise », fait valoir William Case, spécialiste de la politique malaisienne à la City University de Hongkong.

Pour conforter cette population, le gouvernement joue sur la fibre traditionaliste de la majorité musulmane. Najib a ainsi créé un indice de respect des principes islamiques dans la vie du pays, qui place la Malaisie à 75 sur une échelle de 100, un niveau « très bon ».

HAROLD THIBAUT

ÉTATS-UNIS

**Trump suggère de punir les femmes qui avortent**

Le favori des primaires républicaines pour la présidentielle américaine, Donald Trump, a suggéré, mercredi 30 mars, de punir les femmes qui avortent, suscitant des réactions ulcérées des défenseurs du droit à l'avortement. « Il doit y avoir une certaine forme de punition », a déclaré le milliardaire sur la chaîne MSNBC. Il a aussi affirmé qu'il fallait « interdire » l'avortement, qui a été légalisé aux États-Unis par une décision historique de la Cour suprême en 1973. Le sujet divise les Américains, entre partisans du droit des femmes à avorter (pro-choice) et opposants (pro-life). M. Trump a publié ensuite un communiqué pour tenter de s'expliquer : « Cette question n'est pas claire et devrait revenir aux États pour qu'ils tranchent ». – (AFP)

france  
**intervenant de choc**

**nicolas demorand**  
**le 18/20**  
18:15 un jour dans le monde  
19:20 le téléphone sonne

avec les chroniques d'Arnaud Lebarmentier et d'Alain Frachon dans un jour dans le monde de 18:15 à 19:00

**Le Monde**

# Le niveau de la mer pourrait monter de 2 m d'ici à 2100

La fonte de la calotte antarctique élèverait à elle seule les océans d'un mètre, dans le pire scénario

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Pour établir leurs résultats, les chercheurs se sont basés sur deux précédents épisodes de déglaciation. L'un datant du pliocène, voilà quelque trois millions d'années, et la dernière période interglaciaire, il y a 130 000 à 115 000 ans. Durant ces deux « épisodes chauds », le niveau des mers était respectivement de 10 à 30 mètres et de 6 à 9 mètres plus élevé qu'aujourd'hui.

En combinant données géologiques et données atmosphériques, les auteurs ont ainsi pu proposer un modèle applicable aux conditions actuelles. Pour les trois scénarios standards, c'est-à-dire une augmentation de température respective de moins de 2 °C, de 3 °C et de 4 °C, ils ont pu déterminer l'impact du recul de l'Antarctique.

Les chercheurs ont ainsi estimé que « si les émissions de gaz continuent à augmenter au rythme

actuel, la fonte de la calotte antarctique pourrait contribuer à plus de 1 mètre d'augmentation du niveau des mers d'ici à 2100 et plus de 15 mètres d'ici à 2500 ».

## Nouvelle modélisation

Cette nouvelle modélisation revoit fortement à la hausse les prévisions du cinquième rapport du GIEC. Celles-ci prenaient en compte la fonte et l'écoulement du Groenland, la dilatation des océans et la fonte des glaciers de montagne.

« Mais le GIEC n'avait pas pu tenir compte de l'effondrement de la calotte glaciaire au moment de son rapport, car les études manquaient », explique Catherine Ritz, chercheuse au laboratoire de glaciologie de Grenoble qui avait établi un modèle similaire en novembre 2015. « Cependant, ajoute-t-elle, le groupe avait déjà reconnu que l'Antarctique constituait un des plus grands risques. »

Selon le dernier rapport du GIEC, dans le meilleur scénario, les océans s'élèveront de 40 centimètres d'ici à 2100, tandis que dans le pire des cas, si les émissions de gaz à effets de serre restent identiques, le niveau des mers monterait de 98 centimètres. Mais en ajoutant la contribution de l'Antarctique, on arriverait à une augmentation comprise entre 60 centimètres et 2 mètres.

Les méthodes utilisées par les membres de cette équipe leur ont permis d'étudier les secteurs instables de l'Antarctique et de prévoir les effondrements des plateaux de glace et des falaises de la calotte. « Il

ya dix ans, on pensait que l'Antarctique de l'Est était stable. Ce qu'on a observé depuis tend à prouver le contraire », explique Catherine Ritz. La plus grande incertitude sur l'augmentation du niveau des mers vient désormais de l'Antarctique. »

## « New York serait inondée »

Les efforts annoncés lors de la conférence mondiale sur le climat (COP21) – s'ils sont effectifs – conduiront à une hausse du thermomètre de 2,7 °C, selon la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), voire de 3 °C à 3,5 °C, d'après le Programme des

Nations unies pour l'environnement. Dans ce cas, le modèle américain prévoit une hausse due à l'Antarctique de 50 centimètres, en plus des prévisions du GIEC.

« Cela serait catastrophique pour les côtes et certains archipels qui seront rayés de la carte, alerte Valérie Masson-Delmotte. Mais aussi pour la ville de New York, par exemple, qui a basé son plan de construction sur une hausse du niveau des mers de plus de 1,40 mètre en pensant avoir une marge d'erreur. Ces nouveaux résultats montrent qu'en cas d'échec des accords de Paris, cette ville sera partiellement inondée. »

Côté positif, ce modèle montre qu'en réduisant drastiquement les émissions de gaz à effet de serre, l'exposition à une montée des eaux sera diminuée, voire limitée à quelques dizaines de centimètres. Mais pour cela, le GIEC estime qu'il faut réduire de 40 % à 70 % les émissions mondiales d'ici à 2050 et parvenir à la neutralité carbone – zéro émission – à la fin du siècle.

« Ce qui est sûr, souligne M<sup>me</sup> Masson-Delmotte, c'est qu'en cas d'échec de l'accord de Paris, l'Antarctique sera notre principal sujet de préoccupation. » ■

CLÉMENTINE THIBERGE



Iceberg dérivant dans l'ouest de l'Antarctique.  
EITAN ABRAMOVICH/AFP

# L'« homme de Flores » a disparu plus tôt qu'on ne le pensait

« Homo floresiensis » aurait vécu en Indonésie il y a plus de 60 000 ans. Une nouvelle datation qui interroge sur ses liens avec « Homo sapiens »

Quand donc l'Homme de Flores a-t-il disparu, et pourquoi ? On pensait jusqu'alors qu'*Homo floresiensis*, un fossile découvert en 2003 dans une grotte de l'île de Flores, en Indonésie, s'était éteint il y a environ 12 000 ans, à une époque où l'homme moderne était présent depuis longtemps dans la région. Ce scénario est remis en question par de nouvelles datations présentées dans la revue *Nature*, jeudi 31 mars. L'équipe responsable des fouilles initiales dans la grotte de Liang Bua a réétudié la stratigraphie du site et considère désormais que le « Hobbit », ainsi surnommé en raison de sa petite taille (1,06 m), y a vécu entre – 100 000 et – 60 000 ans.

Lors de l'annonce de sa découverte, dans *Nature* en 2004, le premier squelette d'*Homo floresiensis* était daté à 18 000 ans, mais d'autres restes apparaissaient dans des couches géologiques vieilles de 95 000 à 12 000 ans. Ces datations, étonnamment récentes, impliquaient qu'après l'arrivée depuis l'Afrique dans l'archipel indonésien des premiers *Homo sapiens*, qui ont ensuite atteint l'Australie il y a environ 50 000 ans, cette espèce minuscule avait survécu presque 40 millénaires. Le robuste homme de Néandertal, qui a disparu d'Europe peu de temps après sa colonisation par l'homme moderne, ne pouvait pas en dire autant.

Mais de nouvelles fouilles, conduites entre 2007 et 2014 par une équipe internationale, ont montré que la stratigraphie complexe de la grotte avait pu induire les chercheurs en erreur. « En avançant dans les fouilles, année après

## La stratigraphie complexe de la grotte de l'île de Flores avait pu induire les chercheurs en erreur

année, indique Thomas Sutikna (université de Wollongong, Australie, centre archéologique de Djakarta), il est apparu de plus en plus clairement qu'une large part des dépôts anciens avait été érodée. » Cette surface a ensuite été recouverte par de nouveaux sédiments au cours des derniers 20 000 ans, et malheureusement, ce sont ces strates qui avaient été retenues pour les datations initiales.

## Outils lithiques

L'équipe a donc repris le travail à zéro, pour constater que la présence la plus récente d'*Homo floresiensis* dans la grotte remontait à 60 000 ans, tandis que des outils lithiques qui pouvaient « raisonnablement » lui être attribués étaient encore présents dans les niveaux d'environ 50 000 ans, et remontaient, pour les plus anciens, à 190 000 ans. Les datations, par les techniques isotopiques uranium/thorium ou argon/argon, semblent cette fois sans reproches.

Pour Laurent Bruxelles (Institut national de recherches archéologiques préventives), spécialiste de la stratigraphie des grottes, « les résultats convergents obtenus sont un argument de poids, solide,

pour penser que les niveaux stratigraphiques, tels qu'ils sont présentés, sont cohérents ».

L'équipe dirigée par Richard Roberts (Université de Wollongong) a aussi réanalysé les restes animaux présents dans la grotte, pour constater que plusieurs espèces disparaissaient subitement il y a environ 50 000 ans : des vautours, des marabouts géants, des stégodons pygmées (un proche parent de l'éléphant), tout comme le dragon de Komodo. Au moment même où *Homo floresiensis* s'évanouissait. Ces disparitions coïncident avec l'arrivée d'*Homo sapiens* dans la région, de même que de nombreuses espèces animales succomberont aussi peu après son irruption sur le sol australien.

Outre le Hobbit, notre espèce coexistait à l'époque sur la planète avec deux autres lignées humaines (peut-être en reste-t-il à découvrir ?), qui lui ont cédé la place : l'homme de Néandertal (Europe) et les Denisoviens (Sibérie, Asie), dont on sait grâce à l'ADN ancien qu'ils ont pu se métisser ponctuellement avec *Homo sapiens*. A Flores, le climat chaud est peu favorable à la conservation de l'ADN, et les croisements éventuels resteront pure hypothèse.

Notre espèce est-elle responsable de la disparition du petit homme, il y a 500 siècles ? « Savoir si *H. floresiensis* a survécu après cette époque, ou s'il a rencontré des hommes modernes, des Denisoviens ou d'autres espèces d'hominiens à Flores ou ailleurs, sont autant de questions ouvertes auxquelles seules des découvertes futures pourraient aider à répondre », écrivent les chercheurs dans *Nature*. ■

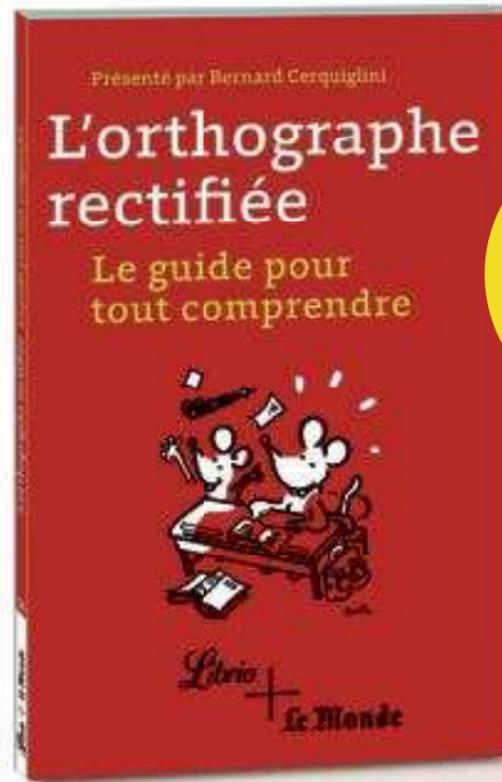
HERVÉ MORIN

Le Monde

Librio

## Nouvelle orthographe

ce qui change et pourquoi



3€ seulement

Le Monde et Flammarion vous proposent un guide complet qui explique la rectification de l'orthographe, ses origines, et sa raison d'être ; découvrez aussi l'ensemble des règles et la liste des mots qui évoluent. **L'ouvrage indispensable pour tout comprendre.**

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX ET SUR NOTRE BOUTIQUE EN LIGNE : WWW.LEMONDE.FR/BOUTIQUE

# François Hollande condamné à renoncer

L'abandon de la révision constitutionnelle illustre la perte d'autorité du chef de l'Etat

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Cette sortie, ou plutôt cette voie sans issue, bien sûr, était prévisible. Même si M. Hollande, en cette fin de quinquennat, dédaigne de moins en moins de jouer de l'effet de surprise, dont il aura usé tout au long de la sinueuse trajectoire de ce texte. D'abord, en dégainant devant le Congrès, le 16 novembre, cette disposition empruntée à l'extrême droite et à la droite, dans le même mouvement qu'une révision constitutionnelle. Puis en la maintenant, le 23 décembre, contre toute attente et contre la volonté de sa ministre de la justice d'alors, Christiane Taubira, et d'une partie de sa majorité, crispée par une transgression considérée comme majeure. Mais abandonner était devenu une nécessité.

De bonne guerre après cette retraite en rase campagne, M. Hollande a tenté d'habiller sa défaite en endossant la position régalienne et sécuritaire, la seule au fond qui lui ait véritablement réussi dans ce quinquennat devant l'opinion : « *Je ne dévierai pas des engagements que j'ai pris (...) pour assurer la sécurité de notre pays.* »

Mais l'uniforme du chef de guerre ne peut plus camoufler ce que révèle cet épisode : le rapport de force historiquement faible dont doit désormais s'accommoder le chef de l'Etat. François Hollande n'est certes pas le premier président à n'être pas en mesure de rassembler un Congrès sur une réforme. Mais il réussit là à ne pas être en capacité de faire voter par la droite une mesure pourtant tirée de ses propositions, après avoir déchiré la gauche, non plus sur le seul terrain économique et social cette fois, mais sur celui, infiniment plus déstabilisant, des « valeurs ». Un conseiller du président doit en convenir : « *C'est un échec, bien sûr. Quand un président présente une révision constitutionnelle et qu'au bout de quatre mois la révision est abandonnée, vous ne pouvez pas expliquer que c'est une victoire.* »

## « Erreur d'analyse »

Mais que diable était-il allé faire dans cette affaire ? La genèse de cette piteuse opération remonte aux premières heures de l'après-13 novembre, au sommet d'un exécutif en état de tétanie. Les scénarios du pire y sont alors envisagés : de nouveaux attentats, une « *déferlante du FN* » et un enchaînement de violences. Un con-

seiller résume : « *La question, c'était : Comment le pays résiste à des chocs à répétition, comment on arrive à faire corps ? Et comment le président continue à être audible dans tout ceci ? Il a donc accepté, pour que sa voix continue à porter en période de tempête, de prendre des symboles qui ne faisaient pas partie de sa culture politique.* »

François Hollande en était persuadé : la déchéance de nationalité, qui n'avait initialement suscité que peu de réticences au Parti socialiste avant de rencontrer peu à peu de plus en plus d'oppositions, serait rapidement digérée par son camp, avec la pression de l'opinion. Il n'en a rien été. « *Ça a été une erreur d'analyse* », concède un de ses conseillers. Le projet de loi constitutionnelle de protection de la nation, en quelques semaines, aura déchiré son gouvernement et sa majorité. Et ce, de manière bien plus sûre et profonde que les textes économiques

qui avaient suscité l'ire des frondeurs socialistes.

Quant à la droite, nonobstant l'effet de souffle des attentats du 13 novembre et l'union sacrée qu'ambitionnait de construire un président alors porté par un regain de crédibilité dans l'opinion, la compétition interne en vue de la primaire et la volonté de ne pas faire de cadeau politique à M. Hollande, à un peu plus d'un an de la présidentielle, l'a emporté. L'impossibilité était à la fois tactique et idéologique. Entre la majorité des députés de gauche, qui refusaient de distinguer les binationaux du reste de la nation, et celle des sénateurs de droite, rétive à la création d'apatrides, il s'avérait impossible de faire voter le texte dans les mêmes termes, puis par les trois cinquièmes des parlementaires réunis en Congrès.

La synthèse, pour une fois, était impossible. Et François Hollande a immédiatement engagé la ba-

taille sur la responsabilité de l'échec en faisant peser celui-ci sur la droite : « *Je constate aussi qu'une partie de l'opposition est hostile à toute révision constitutionnelle, qu'elle porte sur l'état d'urgence ou même sur l'indépendance de la magistrature, je déplore profondément cette attitude.* » Le premier secrétaire du PS, Jean-Christophe Cambadélis, dans le même mouvement, accusait la droite de « *dérobade* », alors que le porte-parole du gouvernement, Stéphane Le Foll, tempêtait : « *Chacun pourra juger de la sincérité, de l'engagement des uns des autres.* »

## « Fiasco politique »

Mais cette tentative de contre-offensive n'a que peu pesé face au feu nourri et à la quasi unanimité qu'a fait contre lui, dans la classe politique, le président. Les attaques, à peine l'abandon officialisé par le chef de l'Etat, ont plu sur lui. De toutes parts. Venant du Front

**Ce projet de loi constitutionnelle aura déchiré le gouvernement et la majorité bien davantage que les textes économiques**

national, bien sûr. De la droite, fort logiquement. « *Nous sommes au cœur du système de M. Hollande. A force de promettre tout et le contraire de tout, (...) il condamne le pays à un blocage et à de l'immobilisme* », a fustigé Nicolas Sarkozy, alors que François Fillon s'est « *félicité de l'abandon de ce projet inutile* ». Quant au chef de file des frondeurs du PS, le député Christian Paul, il a dénoncé un « *fiasco politique* » et « *quatre mois*

*de controverse infernale* » : « *Le pays en sort divisé et la gauche terriblement affaiblie.* »

C'est cependant surtout l'état politique du président qui, à ce stade, inquiète. Jamais M. Hollande n'avait semblé si proche de la paralysie politique. Au point de désespérer jusqu'à son premier cercle, déjà catastrophé par les mésaventures du projet de loi El Khomri, l'échec du remaniement et le rejet massif de l'opinion exprimé dans les sondages. « *Il faut que les gens, à gauche, arrêtent de dire qu'on est mort en 2017 ou qu'on a trahi. Il faut arriver à restaurer la situation, sortir de cette espèce de tempête permanente* », préconise un membre du premier cercle, et dont le projet politique, pour sauver un président en état d'urgence, se résume à ceci : « *On a trois mois pour convaincre les gens que l'échec n'est pas totalement inéluctable.* » Vaste programme. ■

DAVID REVAULT D'ALLONNES

## La réforme tant attendue du CSM fait les frais du fiasco présidentiel

La réunion du Congrès devait permettre d'inscrire dans la Constitution l'indépendance du parquet

S'il y avait un seul projet de réforme constitutionnelle qui aurait mérité la réunion d'un Congrès cette année, c'est sans doute celui concernant l'indépendance du parquet. Contrairement aux deux autres (état d'urgence et déchéance de nationalité), la réforme du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) est la seule qui, indépendamment des débats politiques sur leur opportunité, ne peut passer que par la Constitution. Surtout, c'est la seule qui aurait eu une portée très concrète en mettant fin à l'une des principales critiques de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) à l'encontre du système judiciaire français.

En inscrivant dans la loi fondamentale que « *les magistrats du parquet sont nommés sur l'avis conforme du Conseil supérieur de*

*la magistrature* » et en lui confiant les pouvoirs disciplinaires, ce texte se contentait d'une ambition minimaliste. Mais il permettait à la France de répondre à la CEDH sur l'indépendance des procureurs à l'égard de l'exécutif. « *Cette réforme est de bon sens, nécessaire, urgente et simple* », avait dit Jean-Jacques Urvoas, le garde des sceaux, en la présentant à la commission des lois de l'Assemblée nationale mercredi 23 mars.

L'on retiendra que la promesse numéro 53 du candidat François Hollande à l'élection présidentielle de 2012 aura fait les frais du fiasco des réformes constitutionnelles annoncées dans la foulée des attentats du 13 novembre. En réalité, ce train législatif a fourni une session de rattrapage à un projet négligé, à défaut d'avoir été oublié.

**Ni M<sup>me</sup> Taubira, ni le gouvernement, ni la majorité à l'Assemblée ne donnent suite aux relances de M. Hollande**

Moins d'un an après l'élection de M. Hollande, Christiane Taubira fait adopter en conseil des ministres, en mars 2013, le projet de loi de réforme constitutionnelle du CSM. Un projet qui, outre la nomination des magistrats du parquet après avis conforme, c'est-à-dire engageant, du Conseil supérieur de la magistrature, modifiait sensiblement la composition de cette

institution. Les sénateurs y ont vu une usine à gaz et le risque d'une magistrature en autogestion. En juillet 2013, la version votée par le Sénat, alors à majorité de gauche, est expurgée de l'essentiel. Restent la nomination des membres du parquet sur avis conforme et le pouvoir de sanction abandonné par la chancellerie. Une version trop éloignée de celle votée un mois plus tôt par les députés, empêchant une convocation rapide du Congrès.

Les incantations répétées de François Hollande lors de ses vœux en 2014, 2015 et 2016, affirmant vouloir relancer la réforme du CSM, sonnent comme autant d'aveux d'impuissance. Ni M<sup>me</sup> Taubira, ni le gouvernement, ni la majorité à l'Assemblée ne donnent suite... Une telle réforme destinée à couper le cordon ombi-

linal entre les procureurs et la Place Vendôme semblait pouvoir réunir une majorité des trois cinquièmes, droite et gauche confondues, en janvier 2000, sous le gouvernement Jospin lors de la cohabitation. Las, plus personne ne la croit possible. Sauf peut-être un certain Jean-Jacques Urvoas.

## Sortir de l'impasse

Alors président de la commission des lois de l'Assemblée, M. Urvoas consulte d'anciens gardes des sceaux de tous bords et les responsables de groupes politiques. Une note intitulée « *Le chemin escarpé du compromis* » qu'il publie en mai 2015 auprès de la Fondation Jean-Jaurès témoigne de sa volonté de sortir de cette impasse.

Devenu ministre de la justice en janvier, M. Urvoas aurait convaincu le président qu'un vote de

l'Assemblée, conforme à la version basique issue du Sénat, était un objectif aussi atteignable que louable. Lors de sa prise de fonctions, le seul projet qu'il cite à côté de la priorité budgétaire qu'il fixe à sa mission est la réforme du CSM. Cela aurait donné une vraie cohérence au quinquennat en la matière après la loi Taubira du 25 juillet 2013 qui interdit au garde des sceaux de donner aux procureurs des instructions dans des affaires individuelles. Voté en commission des lois de l'Assemblée mercredi 30 mars, moins de deux heures avant l'annonce du renoncement présidentiel, le texte reste inscrit à l'ordre du jour de l'Hémicycle pour le 5 avril. Mais trop tard... Ce texte, a priori consensuel, est devenu otage des petits calculs pour 2017. ■

JEAN-BAPTISTE JACQUIN



A l'Élysée, mercredi 30 mars. VINCENT ISORE/IP3 POUR « LE MONDE »

# Les politiques publiques favorisent les plus vieux

En trente ans, les efforts de la nation se sont accrus pour les plus de 60 ans, au détriment des moins de 25 ans

Depuis trente ans, les politiques publiques en France ont globalement favorisé les plus de 60 ans – les seniors – au détriment des jeunes de moins de 25 ans. Tel est le constat que délivre France Stratégie, l'organisme de réflexion et d'expertise placé auprès du premier ministre, dans la note publiée jeudi 31 mars sur les politiques pour la jeunesse et le vieillissement, dans le cadre de ses études prospectives sur les enjeux de la décennie 2017-2027.

«L'effort de la nation est de plus en plus concentré sur les plus âgés», observent les auteurs de la note, Marine Boisson-Cohen et Pierre-Yves Cusset. En faisant la somme des dépenses de protection sociale et d'éducation, les plus de 60 ans recevaient 17,2 % du produit intérieur brut (PIB) en 2011 contre 11 % en 1979, soit une augmentation de 6 points, alors que dans le même temps les dépenses consacrées aux moins de 25 ans sont passées de 8,5 % à 8 %.

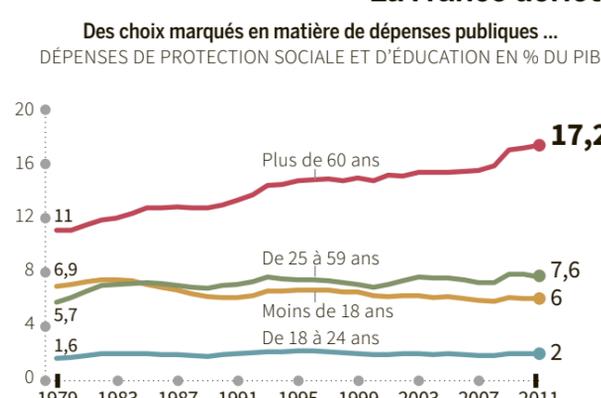
Certes, l'évolution démographique – le vieillissement de la population – en est pour partie responsable. Cependant, si l'on prend en compte ces dépenses rapportées au PIB par tête, celles-ci ont augmenté de 10 points chez les plus de 60 ans, de 8 points pour les 18-24 ans, de 4 points pour les 25-29 ans et de 2 points pour les moins de 18 ans.

## Difficultés d'accès à l'emploi

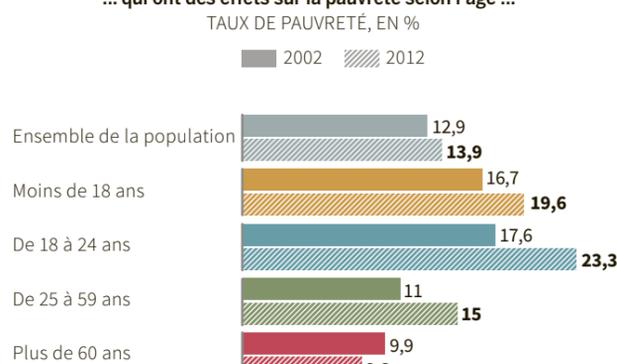
«La concentration accrue des dépenses publiques résulte également d'un choix – au moins implicite – d'allocation des ressources publiques», en concluent les auteurs. Ils font observer qu'entre 1995 et 2010 les dépenses d'éducation ont progressé moins rapidement en France qu'en moyenne dans les vingt-trois pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE): +16 % en France pour les dépenses d'enseignement supérieur contre +50 % en moyenne dans l'OCDE; +5 %, contre +10 %, pour les dépenses par élève dans l'enseignement primaire et secondaire.

France Stratégie note toutefois que la dégradation de la situation des jeunes est «relative»: «Leur sort continue de s'améliorer par

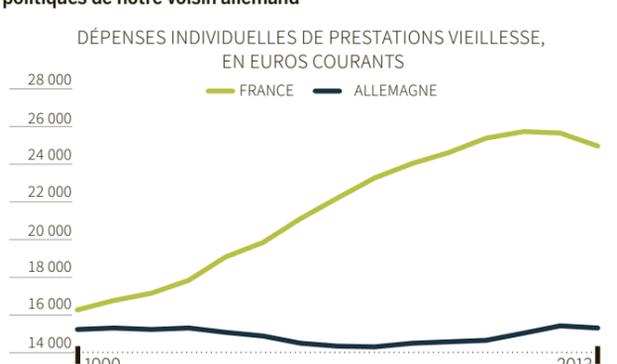
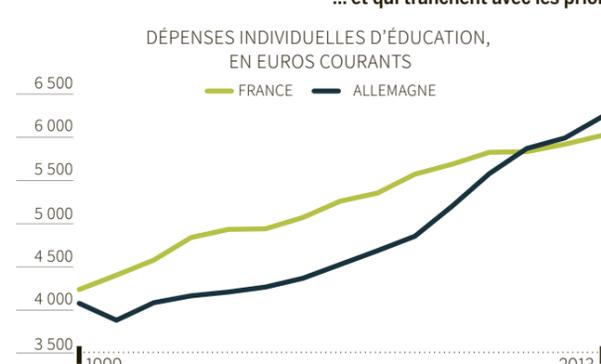
## La France dorlotte ses plus de 60 ans



## ... qui ont des effets sur la pauvreté selon l'âge ...



## ... et qui tranchent avec les priorités politiques de notre voisin allemand



## «On n'a pas couvert les nouveaux risques associés à la transition vers l'âge adulte»

MARINE BOISSON-COHEN  
coauteure de la note  
France Stratégie

rapport à celui des générations précédentes [consommation et revenus supérieurs à ceux de leurs parents au même âge, plus hauts niveaux de qualification, espérance de vie plus élevée], mais il se dégrade par rapport à celui des seniors.»

Si la pauvreté a longtemps touché davantage les personnes

âgées que les jeunes, la situation s'est aujourd'hui inversée. Le patrimoine est aussi de plus en plus concentré entre les mains des plus âgés.

Le «modèle social» français présente plusieurs caractéristiques. «L'accompagnement des transitions vers l'âge adulte reste principalement du ressort des solidarités familiales, l'accès des jeunes à l'indépendance économique est tardif et fragmenté, les relations sur le marché du travail et dans l'entreprise sont plus favorables aux travailleurs en place qu'aux nouveaux entrants», souligne la note.

Le risque majeur réside dans les difficultés d'accès à l'emploi. Entre 1978 et 2014, le taux de chômage dans les quatre ans suivant la sortie de la formation initiale est passé de 12 % à 20 %. Parmi les 15-24 ans ayant un emploi, trois sur dix seulement bénéficient d'un

contrat à durée indéterminée à temps plein. Les jeunes «font office de variable d'ajustement d'un marché du travail dualisé», constatent les auteurs.

L'étude de France Stratégie met l'accent sur le fait que «les politiques publiques n'ont qu'imparfaitement intégré l'émergence du "nouvel âge de la vie" que constitue la jeunesse». «Le renforcement des protections traditionnelles (...) a laissé de côté un nombre croissant de jeunes en situation précaire sur le marché du travail, voire en "galère", poursuit-elle. Mal pris en charge par un système fondé sur une double assise familiale et professionnelle, les jeunes sont écartés de la protection sociale de droit commun.»

«On n'a pas couvert les nouveaux risques associés à la transition vers l'âge adulte», insiste Marine Boisson-Cohen, l'une des deux

auteurs de la note. Cette dégradation de la situation relative des jeunes s'expliquant à la fois par des mutations et des chocs économiques et par l'effet des politiques publiques. Le modèle français, plus que d'autres, tendrait à limiter les inégalités de revenu mais en laissant prospérer des inégalités d'accès à l'emploi, à l'assurance contre la perte de revenu, au logement et au crédit.

France Stratégie met également en cause «l'inertie d'un modèle social centré sur la couverture de risques concernant principalement les plus âgés». Et s'interroge: est-ce que ces arbitrages ne pourraient pas «s'expliquer par un problème de représentation et de prise en compte des intérêts de la jeunesse, lié à la participation électorale et à l'âge des élus et des électeurs»? Une question des plus sensibles. François Hollande, avait

basé une grande partie de sa campagne présidentielle sur la priorité donnée aux jeunes. Force est de constater que, sur le plan des politiques publiques, il n'y a pas eu, fondamentalement, de changement de paradigme.

## Taxer les plus aisés

Pour poser les enjeux de la décennie à venir, France Stratégie souleve trois approches. Quels principes de justice? «L'approche intergénérationnelle ne doit pas occulter le maintien d'inégalités fortes au sein des classes d'âge. C'est vrai pour les retraités, mais plus encore pour les jeunes, notent les auteurs. Ce qui suscite une interrogation: l'effort de rééquilibrage doit-il porter sur les jeunes pris dans leur ensemble ou sur ceux qui sont issus d'un milieu social défavorisé ou sont privés de soutien parental?»

Quel ciblage? Faut-il privilégier des dispositifs ciblés sur les jeunes ou viser leur accès aux politiques de droit commun?

Dans l'hypothèse d'un rééquilibrage des transferts publics des seniors vers les jeunes et les actifs, quels leviers et, notamment, quel financement? «Une plus grande mise à contribution des plus âgés peut passer par une réduction des différences de taxation selon l'âge dans le système actuel sans en modifier la structure», peut-on lire dans la note.

En clair, il faudrait réduire, voire supprimer, les modulations de taux de CSG qui pèsent sur les revenus salariaux et les pensions. Ils évoquent aussi «une réforme plus profonde visant à transférer le financement des dépenses sociales du travail vers d'autres assiettes détenues par les plus âgés (ensemble des revenus, patrimoines)». En effet, on observe non seulement une concentration de plus en plus forte du patrimoine et des revenus financiers chez les plus âgés mais, parmi ceux-ci, une tendance à la concentration parmi les plus aisés.

En résumé, France Stratégie suggère ni plus ni moins de taxer les plus vieux et les plus aisés pour aider les plus jeunes et les plus défavorisés. Pas sûr que les candidats se bousculent au portillon pour en faire leur programme de campagne. ■

PATRICK ROGER

# Le projet fiscal de Sarkozy contesté par ses rivaux

Si'il revient au pouvoir en 2017, l'ex-chef de l'Etat promet une baisse immédiate de 10 % de l'impôt sur le revenu

Le discours a des airs de déjà-vu. En 2007, Nicolas Sarkozy s'était affranchi des contraintes européennes en lançant un «choc fiscal» visant à relancer l'économie française. Son «choc», qui reposait essentiellement sur des allègements fiscaux tel le «paquet fiscal», repoussait à 2012 le retour à l'équilibre des finances publiques. L'objectif ne fut pas atteint: à la fin de son mandat – certes marqué par la crise – la dette et le déficit avaient explosé.

Neuf ans plus tard, celui qui rêve de reconquérir l'Elysée reste pourtant sur la même martingale. Le président du parti Les Républicains (LR), qui a présenté son programme économique mercredi 30 mars lors d'une matinée de travail de son parti sur les dépenses publiques et la fiscalité, promet de faire voter dès juillet 2017, s'il est élu, un «contre-choc fiscal» de 25 milliards d'euros de baisse d'impôts, avec l'idée d'atteindre l'équilibre budgétaire à la fin du mandat.

Outre la suppression de l'ISF ou des charges pour les emplois au smic, sa proposition phare reste la baisse de l'impôt sur le revenu à hauteur de 10 %. La mesure, qui re-

présenterait 7 milliards d'euros de moins dans les caisses de l'Etat, devrait bénéficier à tous les contribuables pour leur impôt payé en 2018. M. Sarkozy en fait un argument électoral pour reconquérir les classes moyennes, désignées comme le «cœur de cible» de la réforme.

En parallèle, il s'engage à couper dans les dépenses en mettant en œuvre un programme de 100 milliards d'euros d'économies, notamment à travers le recul de l'âge de la retraite, mais étalé sur cinq ans. Quitte à creuser les déficits dans les premières années du mandat car les économies attendues ne combleraient pas de manière immédiate la baisse des recettes.

## Seul contre tous

Les effets de ce décalage de calendrier seraient lourds de conséquences, s'alarment les rivaux de M. Sarkozy pour la primaire, qui contestent la crédibilité de son programme économique. «Ce qu'il propose est gravement irresponsable car cela ferait exploser nos déficits, fustige Hervé Mariton. Ce n'est pas crédible de dire

qu'on va baisser les impôts massivement en début de mandat, alors que la baisse des dépenses se fera, elle, très progressivement.»

Alain Juppé est du même avis. «Si on allège les impôts sans réduire la dépense, les déficits se creusent. Et le déficit se transforme en dette. Or, on est à 100 % de dettes par rapport à ce qu'on produit, donc il faut arrêter cette spirale infernale», a-t-il souligné, le 16 mars, lors d'un meeting à Caen. Jugeant la promesse de son rival irréalisable, le maire de Bordeaux promet de son côté «de présenter un cadre budgétaire qui tient la route». Pour les juppéistes, M. Sarkozy succombe une nouvelle fois à la tentation de la promesse électorale sans lendemain. «C'est de la démagogie fiscale et le retour de la politique des cadeaux fiscaux», raille l'un d'eux.

A son tour, François Fillon considère qu'une baisse de l'impôt sur le revenu n'est «pas une priorité absolue pour faire redémarrer l'économie». Pour lui, il convient d'abord de redresser la compétitivité des entreprises – en baissant leurs charges de 50 milliards d'euros – et de réduire la dépense

## «Ce qu'il propose est gravement irresponsable car cela ferait exploser nos déficits»

HERVÉ MARITON  
député LR candidat  
à la primaire de la droite

publique, avant de diminuer les impôts des particuliers. Idem pour Bruno Le Maire. «Ma première décision sera de baisser les impôts sur le capital des entreprises pour qu'elles continuent à innover. Pas de baisser les impôts sur les revenus de manière massive», confie-t-il.

Seul contre tous, M. Sarkozy oppose son «orthodoxie optimiste» à la logique rigoriste de ses rivaux. Mercredi, il s'est présenté comme «un responsable politique» devant «imaginer une politique économique avec une vision», quand MM. Juppé et Fillon ne seraient que «des comptables», obsédés par le retour à l'équilibre des fi-

nances publiques. «La vision comptable consisterait à attendre que les économies produisent des effets pour gager des baisses d'impôts. Ça, c'est dans un monde idéal», a-t-il rétorqué. Avant de lancer: «Le but, ce n'est pas de faire mourir la France guérie» avec des mesures pouvant avoir «un effet récessif». «Il ne peut pas y avoir que du sang et des larmes», complète Eric Woerth, chargé du projet de LR, soulignant la nécessité de «trouver un équilibre social» entre les mesures de rigueur et de redistribution.

Sauf que tous les soutiens de M. Sarkozy ne partagent pas ce point de vue. En juin 2015, François Baroin, allié politique de l'ex-chef de l'Etat, avait lui-même jugé «inadapte» de «promettre» à l'avance «une baisse d'impôts» en cas d'alternance. «Pour ajuster un programme économique et fiscal, il faut savoir la situation que l'on aura à gérer en 2017», avait souligné l'ex-ministre de l'économie sur Public Sénat. Avant de mettre en garde: «Si on veut gagner la présidentielle, il ne faut pas dire n'importe quoi, n'importe comment.» ■

ALEXANDRE LEMARIÉ

## JUSTICE

### Pédophilie: l'évêché de Lyon perquisitionné

Une perquisition a eu lieu, mercredi 30 mars, dans les locaux de l'évêché de Lyon dans le cadre d'une enquête pour non-dénonciation d'agressions sexuelles visant les responsables du diocèse, dont le cardinal Philippe Barbarin. – (AFP)

### Le Sénat autorise la «perpétuité incompressible»

Le Sénat a donné, mercredi 30 mars, son feu vert à la possibilité pour les assises de prononcer une «perpétuité incompressible» pour les auteurs de crimes terroristes. Cette mesure permettra de porter la période de sûreté jusqu'à 30 ans contre 22, ou de décider qu'aucune mesure d'aménagement de peine ne pourra être accordée. – (AFP)

## ÉDUCATION

### Des lycées fermés ou bloqués à Paris

Onze lycées étaient fermés à Paris, jeudi 31 mars à 9 heures, certains proviseurs ayant anticipé d'éventuels débordements liés à la contestation de la «loi travail». Deux lycées parisiens étaient bloqués et 14 perturbés, selon le ministère de l'éducation nationale.

# Sur les traces des complices de Reda Kriket

Le suspect, chez qui un arsenal terroriste a été découvert le 24 mars, a été mis en examen mercredi

Après six jours de garde à vue dans les locaux de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI), Reda Kriket a été mis en examen, mercredi 30 mars, et placé en détention provisoire. S'il est soupçonné d'appartenir à un réseau préparant une action terroriste, « aucune cible projetée n'a pu être identifiée » par les investigations, qui ont conduit à une poignée d'interpellations en Belgique et aux Pays-Bas. Le procureur de la République de Paris, François Molins, a reconnu que l'enquête autour de ce Français de 34 ans, interpellé jeudi 24 mars sur la voie publique à Boulogne-Billancourt, n'avait pas encore permis de cerner à quel projet il aurait pu participer. Lui « s'est contenté de soutenir qu'il n'était pas, je cite, un terroriste », a relaté M. Molins.

Pourtant, Reda Kriket a bien été mis en examen pour participation à une association de malfaiteurs terroriste criminelle. Le détail de l'arsenal présent dans l'appartement qu'il occupait à Argenteuil

(Val-d'Oise) laisse peu de place au doute : trois bouteilles d'eau oxygénée, de l'acétone, 105 grammes de TATP et 25 litres d'acides y ont été retrouvés. Mais aussi « un détonateur à seringue rempli de poudre avec alimentation, un sac rempli de tête de guirlandes découpées pouvant servir de détonateur en les remplissant de TATP ». Un coffre-fort présent dans l'appartement contenait également « six fioles de glycérine, 1,3 kg d'explosifs industriels, cinq kalachnikovs et leurs chargeurs, un pistolet-mitrailleur, sept armes de poing et des bombes lacrymogènes ». Quatre cartons contenant des « milliers de billes d'acier » ont aussi été saisis. « Tout laisse penser que la découverte de cette cache a permis d'éviter une action d'une extrême violence, par un réseau terroriste prêt à passer à l'acte », a commenté M. Molins.

Reda Kriket n'a pas le CV d'un ange. En France, ce natif de Courbevoie a été plusieurs fois condamné pour des vols, des recels, des violences aggravées. C'est en Belgique qu'il a basculé dans le re-



A l'entrée de l'appartement occupé par Reda Kriket, à Argenteuil (Val-d'Oise), le 25 mars. GONZALO FUENTES/REUTERS

gistre du djihad, en participant activement à l'une des plus grosses filières de recrutement de combattants pour la Syrie, dans laquelle apparaissaient également deux des protagonistes des attentats du 13 novembre, Abdelhamid Abaaoud et Chakib Akrouh, décédés lors de l'assaut mené par le RAID à Saint-Denis.

#### Fausse identité

La justice belge avait condamné Reda Kriket par défaut le 29 juillet 2015 à dix ans de prison. Les autorités semblaient alors le croire parti pour la Syrie. En réalité, depuis l'été 2015, il louait sous une fausse identité l'appartement d'Argenteuil. D'après le procureur de la République, « Reda Kriket n'a fourni que très peu d'indications ». Il aurait loué l'appartement à la demande d'un tiers, dont il n'a pas révélé l'identité et qui aurait, avec un second individu, déposé des armes et explosifs « sept à dix mois auparavant ».

Lui-même aurait acheté du matériel chimique et cinq passeports volés à Barbès, dans le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris, « à la demande du commanditaire ».

L'enjeu pour les autorités françaises est aujourd'hui d'« identifier et interpellé les différents protagonistes » de cette affaire, dans le cadre d'une instruction antiterroriste ouverte en novembre 2015 mais qui ne visait pas, à l'origine, Reda Kriket. L'enquête portait sur un certain Miloud F., un Franco-Algérien d'une quarantaine d'années, déjà condamné en 2009 pour « association de malfaiteurs à visée terroriste » pour avoir fourni à Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI) du matériel tel que des jumelles à vision nocturne ou des GPS.

Miloud F. a été « expulsé de Turquie et placé en détention le 28 novembre 2015 », a précisé François Molins. Il est soupçonné d'être impliqué de nouveau dans une association de malfaiteurs terroriste,

#### Deux Algériens ont été arrêtés à Bruxelles le 25 mars, un Français a été interpellé à Rotterdam le 27

cette fois en lien avec la Syrie et l'Irak. C'est au cours des investigations menées « pour préciser et identifier [son] cercle relationnel » qu'est réapparu Reda Kriket, ainsi qu'Anis Bahri, 34 ans, interpellé à Rotterdam le 27 mars en compagnie de deux autres personnes.

La localisation d'Anis Bahri a été permise par l'exploitation d'une carte SIM d'un téléphone de Reda Kriket. Né en Seine-Saint-Denis, Anis Bahri a déjà été condamné pour vol avec violence en 2006 et vol avec arme en 2008. D'après le

parquet, lui et Reda Kriket auraient séjourné en Syrie entre fin 2014 et le début de l'année 2015. Ils auraient également fait des allers-retours réguliers entre la France, la Belgique et les Pays-Bas. Tous les deux faisaient l'objet d'un mandat de recherche de la part des autorités françaises depuis, respectivement, le 24 décembre 2015 et le 14 janvier.

Parallèlement, deux individus de nationalité algérienne ont été arrêtés le 25 mars à Bruxelles, Rabah M., 34 ans, et Abderrahmane Ameroud, 38 ans. Le second a déjà été condamné en 2005, en France, à sept ans de prison pour association de malfaiteurs terroriste, pour son implication dans le meurtre du commandant Masoud en 2001. Il avait apporté son aide aux deux assassins du leader afghan, porteurs de faux passeports belges. La justice fédérale belge doit décider le 7 avril de leur maintien ou non en détention. ■

JULIA PASCUAL

#### L'état d'urgence «perd de sa pertinence»

L'arrestation de Reda Kriket et le projet d'attentat déjoué ne doivent rien aux dispositions de l'état d'urgence mais aux procédures judiciaires classiques, a souligné Dominique Raimbourg, le président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, mercredi 30 mars, en faisant le point sur la mise en œuvre de ce régime d'exception. « Il perd de sa pertinence au fur et à mesure que le temps passe », a-t-il indiqué. Une seule nouvelle assignation à résidence a été prononcée depuis le 26 février et la nouvelle prorogation de l'état d'urgence. Et depuis la censure partielle du Conseil constitutionnel sur la saisie des données informatiques lors des perquisitions administratives, celles-ci « ne présentent plus la même plus-value opérationnelle », relève pudiquement M. Raimbourg.

## Laurence Rossignol, les « nègres » et le voile

C'est en partie pour sa capacité à ne pas faire de vagues que Laurence Rossignol a été promue ministre des familles, de l'enfance et des droits des femmes lors du remaniement gouvernemental du 11 février. Ce talent semble envolé.

Invitée sur RMC mercredi 30 mars, elle a suscité un concert de protestations en effectuant un parallèle hasardeux entre l'esclavage et le port du voile par les musulmanes, agrémenté de l'emploi du mot « nègre ». M<sup>me</sup> Rossignol était interrogée par le journaliste Jean-Jacques Bourdin sur les marques de mode qui investissent le créneau du voile islamique. « Bien sûr qu'il y a des femmes qui choisissent, il y avait aussi des nègres américains qui étaient pour l'esclavage (...), répond alors la ministre. Je crois que ces femmes sont pour beaucoup d'entre elles des militantes de l'islam politique. »

Les réactions ont fusé sur Twitter, autour du mot-clé #rossignoldemission. Une pétition réclamant des sanctions pour les « propos racistes » de la ministre a été mise en ligne. « Je dénonce avec force ces propos qui stigmatisent les femmes musulmanes », a, de son côté, déclaré à l'AFP Abdallah Zekri, président de l'Observatoire national contre l'islamophobie et secrétaire général du CFCM, l'instance représentative du culte musulman auprès de l'Etat.

Interrogée par BuzzFeed, M<sup>me</sup> Rossignol s'est d'abord abritée derrière la référence à l'« ouvrage abolitionniste » *De l'esclavage des nègres*, de Montesquieu (en fait un extrait du traité *De l'esprit des lois*), soulignant qu'elle n'employait jamais ce terme « sauf quand on évoque l'esclavage et les négriers ». « La référence n'était pas évidente », a-t-elle concédé. Puis, interrogée par l'AFP, elle a reconnu une « faute de langage », avant d'affirmer qu'elle

« ne retirait pas un mot » de ce qu'elle avait dit par ailleurs. « L'enjeu, c'est celui du contrôle social sur les femmes », avait-elle déclaré sur RMC, critiquant les marques de vêtements qui font la promotion de leur « enfermement ». M<sup>me</sup> Rossignol dénonçait également « la pression et l'emprise de groupes salafistes sur les femmes musulmanes en France ».

Laurence Rossignol est connue pour son franc-parler et ses convictions féministes. Elle n'est pourtant pas suivie par Danielle Bousquet, présidente du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes. Si cette dernière estime également que le voile islamique est un signe « d'enfermement et d'infériorité », elle juge les termes de la ministre « pas opportuns ». « Je ne vois pas de similitude avec l'esclavage et je ne dirais pas que toutes les femmes qui portent le voile sont des militantes, explique-t-elle, la plupart d'entre elles sont assignées à le porter par les traditions qu'on leur impose. »

Marie Allibert, porte-parole d'Osez le féminisme, perçoit aussi le voile comme un symbole « d'oppression » mais se dit « scandalisée » par les mots de M<sup>me</sup> Rossignol. « C'est pire que maladroit, c'est grave, réagit-elle. L'esclavage a fait des millions de morts, cette comparaison n'est pas adaptée. » L'association ne publiera pourtant pas de communiqué sur le sujet. Certaines femmes se revendiquent féministes et libres de porter le voile... « Cette question est un piège dans lequel il est facile de tomber », observe Marie Allibert. ■

« C'EST PIRE QUE MALADROIT, C'EST GRAVE »

MARIE ALLIBERT  
porte-parole  
d'Osez le féminisme

GAËLLE DUPONT

## Au procès de Malek Khider, le poids de la loi du silence

La crainte des représailles s'est invitée à l'audience, mercredi 30 mars

Je n'ai rien à cacher, sauf les noms. Le « sauf » de Malek Khider a été éprouvé des heures durant devant la cour d'assises de Paris, mercredi 30 mars. Droit dans le box, l'accusé tient bon face aux assauts répétés du président. « Vous ne voulez pas dire qui c'est, mais je vais vous le redemander. »

Rien n'y fait. Même la menace à peine voilée de l'avocate générale sur ses réquisitions à venir ne parvient pas à le déstabiliser. Il ne donne personne. Pas pour soigner sa réputation en prison, assure-t-il, mais pour protéger sa femme et ses enfants d'une « balle perdue », dehors. Malek Khider noie son secret dans les détails de ce qu'il est le seul du commando à avouer : son rôle dans le braquage avorté qui a coûté la vie à Aurélie Fouquet, la policière municipale de Villiers-sur-Marne (Val-de-Marne), en mai 2010. Volubile dans son silence, il raconte la préparation de cette équipe « en tire-roirs » de 8 ou 9 personnes, qui ne se retrouvaient jamais au même endroit en même temps.

Lui a accepté « le coup » pour rembourser ses dettes. « On » lui a proposé 750 000 euros pour poser des herses sur la route, des cales

sous les roues du fourgon blindé et faire barrage à la police. Il n'a pas résisté. Au final, le jour fatidique, son coéquipier reçoit un appel : les autres sont « chassés par les condamnés ». Fin de partie, avant même de commencer. Malek Khider rentre chez lui où il sera « cueilli » par la police le soir même.

A 49 ans, dont vingt passés derrière les barreaux, il se retrouve de nouveau dans « son » box. Une place « méritée » qu'il veut bien payer, mais uniquement pour ce qu'il a fait. Et il le répète : il y a six ans ce matin-là, il n'a pas tiré. « Un voleur n'est pas un assassin. » D'ailleurs, il n'est pas accusé du meurtre de la policière. Avec son charisme et son expérience, il estime qu'il aurait peut-être même pu l'empêcher. Il aurait tiré en l'air, du moins.

#### « Ça n'arrive qu'en Sicile »

S'il a bien vu trois visages lors des « réunions préparatoires », la loi du silence l'empêche de les dévoiler. « De toute façon, ça ne changerait rien », se persuade-t-il, puisqu'il n'a aucune idée de qui a bien pu avoir la gâchette facile. Pas son cousin en tout cas, assis à ses côtés et renvoyé pour meurtre. Ni Redoine Faïd, le plus médiatique

du box, qu'il dédouane de toute implication.

Le seul qu'il charge du bout des lèvres n'est autre qu'Olivier Traoulat, le neuvième accusé blessé dans la fusillade, selon plusieurs témoins. Depuis ? Disparu. La famille de la jeune policière assassinée attend davantage de Malek Khider que le nom d'un homme en cavale, probablement mort. Son avocat le pousse dans ses derniers retranchements : son silence ne le rend-il pas aussi responsable ? Lui n'en démont pas : il craint des représailles. « Ça n'arrive qu'en Sicile, pas à Creil », tente de le convaincre M<sup>e</sup> Lienard. « Vous prendriez le risque, vous ? », lui rétorque l'accusé.

L'avocat sort alors sa dernière carte : le fils d'Aurélien Fouquet, aperçu la veille à l'audience. L'enfant voulait « voir les méchants ». A 7 ans, ses cauchemars sont peuplés de monstres, alors sa famille a voulu lui montrer des hommes. « Vous êtes complice de cette souffrance », le pique M<sup>e</sup> Lienard. Peine perdue. Il le laisse se rasseoir, tout en laissant la porte entrebâillée. « Il reste quelques jours d'audience. Réfléchissez-y. » Verdict le 13 avril. ■

LUCIE SOULLIER

# Les écoles marseillaises réclament réparation

Le conseil municipal devrait voter une rallonge pour financer des travaux dans les établissements les plus vétustes

On pourra dire aux entreprises de préfabriques que leurs installations, dans les quartiers nord de Marseille, ont une durée de vie de cinquante ans ! » L'école Saint-Louis Consolat, où Hassan Ali Saïd scolarise ses enfants, vient d'obtenir gain de cause. La mairie de Marseille s'est engagée à détruire le préfabriqué qui abritait deux classes depuis... les années 1960. Avec le temps, des moisissures s'étaient développées et avec elles, une odeur nauséabonde. « Des petits ont contracté des bronchites, des sinusites, de l'asthme... », dénonce M. Ali Saïd. La magie marseillaise fait que jusqu'à présent, à l'exception de petites retouches, nos alertes étaient restées lettre morte. » D'ici à la rentrée, un préfabriqué neuf sera installé, en attendant une construction en dur.

Les choses commencent à bouger à Marseille, depuis que l'état de vétusté de certaines écoles est sous le feu des projecteurs. Lors du conseil municipal, vendredi 1<sup>er</sup> avril, la mairie – compétente en matière de construction et d'entretien des écoles – devrait voter une rallonge au budget 2016 pour financer des travaux. A terme, elle promet d'ouvrir de nouveaux groupes scolaires et de reconstruire les bâtiments les plus délabrés.

La polémique sur les écoles marseillaises n'est pas nouvelle, mais elle a été ravivée fin 2015 par la lettre ouverte d'une enseignante, Charlotte Magri, relayée dans les médias. Un « je nous accuse » qui a poussé l'Etat à taper du poing sur la table. En février, le gouvernement a saisi le préfet et le recteur pour évaluer la situation et définir un programme de travaux, avec la municipalité.



Depuis, les témoignages se sont multipliés : sur des murs moisis, des élèves en doudoune dans leur classe, des locaux trop exigus... Mercredi 30 mars, parents et enseignants ont présenté à la préfecture leur « cahier de doléances ». Une manière de demander réparation, mais aussi de montrer l'ampleur du chantier, quoi qu'en dise Jean-Claude Gaudin. Dans un premier temps, le sénateur et maire (LR) avait réagi à la polémique en dénonçant une « machination » médiatique qui rendait compte de manière « très exagérée » de la réalité d'une petite poignée d'écoles.

Toujours est-il que, depuis février, des petits travaux ont été

réalisés. Une fenêtre remplacée, un coup de rabot sous une porte, un robinet réparé...

## Dalles menaçant de tomber

A l'école Saint-Mitre, les arbres de la cour, qu'on avait laissé pousser des années, ont été élagués. Il a fallu qu'une branche tombe sur un enfant cet hiver pour que l'intervention ait lieu. Les toilettes des garçons, dégradées à cause de fuites, seront rénovées cet été. « Il faut toujours être dans le rapport de force, déplore Séverine Gil, présidente de la jeune fédération de parents d'élèves MPE 13. Les travaux finissent par se faire, mais ça peut prendre des années. »

La mairie a sorti le carnet de

chèques : 5 millions d'euros de travaux en 2016, en plus des 36 millions actés avant la polémique. Des moyens supplémentaires reconduits en 2017 et 2018, promet-elle. A terme, elle s'engage aussi à reconstruire ses 32 écoles de type Pailleron – ces structures métalliques à bas coût construites dans les années 1960. C'est ce type de bâti qui tombe aujourd'hui en décrépitude.

« Dans le couloir qui mène à la cantine, s'il y a un gros orage, vous prenez la douche !, témoigne Magali Djian, directrice de l'école Saint-André la Castellane. Il y a des traces d'infiltration partout et des dalles au plafond menacent de tomber tellement elles sont imbi-

bées d'eau. Voilà neuf ans que je demande que le plafond soit rénové. »

Comment en est-on arrivé là, alors que le budget n'est pas négligeable ? La mairie met en avant un nombre important d'écoles (444, contre 250 à Lyon), gérées par la mairie centrale (alors qu'à Paris ou à Lyon, elles sont en partie gérées par les mairies de secteur), mais aussi des actes de vandalisme. « Il y en a beaucoup. Cela nécessite de redéployer des moyens et explique qu'on n'ait pas pu refaire certains sols, peintures ou plafonds », indique Danièle Casanova, adjointe aux affaires scolaires. Un argument qui ne convainc guère. « On sait bien que l'éducation n'est pas la priorité de la mairie, s'agace Claire

Billès, du SNUipp-FSU, principal syndicat du primaire. Depuis février, elle a montré qu'elle était capable d'intervenir ; on veut que ce suivi perdure. »

Mais Marseille a aussi besoin de nouvelles écoles. La situation est particulièrement tendue autour du parc du 26<sup>e</sup> Centenaire (au sud du centre-ville), où un vaste projet immobilier a été lancé il y a une dizaine d'années sans que la mairie n'ait suffisamment anticipé l'afflux de nouveaux élèves. Aujourd'hui, les écoles du secteur sont saturées. « On a des cantines trop petites, des salles communes transformées en salles de classe, des cours exigus nécessitant d'organiser deux temps de récréation... », raconte Pauline Bosset, parent d'élève du quartier. Le centre historique connaît les mêmes problèmes. Une pétition a été lancée par un collectif d'habitants pour demander « une école à Noailles », ce quartier près de la Canebière. Populaire, dense, cosmopolite, et sans école.

Emilie Rossel, habitante de Noailles, a bataillé pour inscrire son fils en maternelle. « C'était en juin 2013. Je me suis retrouvée devant la direction des affaires scolaires, assiégée par des parents », raconte-t-elle. En septembre 2015, 600 enfants n'avaient pas d'affectation quelques jours avant la rentrée, selon le rectorat. La mairie promet neuf nouvelles écoles d'ici à 2020. Pas à Noailles. « L'éducation à Marseille, c'est la misère, soupire M<sup>me</sup> Rossel. L'an dernier, on a passé notre temps à demander que les agents municipaux soient remplacés, que la verrière soit réparée, que des activités périscolaires soient organisées... A croire qu'il faut être militant du service public pour y confier ses enfants ! » ■

AURÉLIE COLLAS

## La fin de la trêve hivernale, le cauchemar des expulsés

30 000 personnes vivent dans l'angoisse de perdre leur logement

Je m'attends à être mise à la porte d'un jour à l'autre... Je suis convoquée au commissariat début avril, car mon propriétaire a obtenu le concours de la force publique pour m'expulser», confie, la gorge nouée, Juliette (son prénom a été changé), qui loue depuis 2006 un deux-pièces à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine). Jeudi 31 mars sonne en effet la fin de la trêve hivernale, délai de cinq mois pendant lequel l'exécution des jugements d'expulsion est suspendue, pour reprendre de plus belle début avril.

Cette juriste a perdu son emploi fin 2011 et s'est retrouvée en fin de droits, un an après, ne percevant plus que le revenu de solidarité active (RSA), bien insuffisant pour couvrir son loyer de 1106 euros par mois. Selon la Fondation Abbé Pierre, plus de 30 000 familles sont, ce printemps, plongées dans l'angoisse de perdre leur logement. En 2014, 11 604 ménages ont été délogés manu militari (11 % de plus qu'en 2013). Mais ces exécutions forcées ne disent pas l'ampleur du phénomène, puisque, la même année, 60 000 ménages ont reçu un commandement de quitter les lieux et l'ont fait d'eux-mêmes.

Même les personnes reconnues prioritaires et bénéficiaires du droit au logement opposable (DALO), théoriquement protégées, ne sont pas épargnées. « Les habitants de soixante-quatre foyers reconnus DALO ont, en 2015, été expulsés en toute illégalité », s'est in-

digné le Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées (HCLPD), dans un communiqué, mercredi 30 mars.

Les dettes de loyers déclenchent, à elles seules, des mécanismes implacables qui empêchent, sauf miracle, le retour à une situation locative normale. Trois mois d'impayés donnent d'abord à la Caisse d'allocations familiales un motif pour suspendre le versement des aides au logement, qui peuvent éventuellement être rétablies en cas de bonne foi, mais après un long délai durant lequel la dette s'accroît. C'est la raison pour laquelle Juliette s'est vu supprimer son allocation de 300 euros.

### « Toutes les portes se ferment ! »

Pire, retrouver un logement moins cher est, pour elle, encore au chômage, impossible : « Toutes les portes se ferment ! J'ai engagé des dizaines de démarches, mais aucun bailleur, privé ou social, n'accepte un locataire sans ressources. Je ne peux pas solliciter le 1 % logement pour accéder à une HLM, je ne suis pas non plus prioritaire donc éligible au contingent préfectoral... La seule voie possible, c'est la mairie. Mais on m'a fait comprendre que, tant que j'avais une dette, on ne me relogerait pas. »

« Ce cas illustre l'élargissement de la crise aux classes moyennes, pourtant insérées socialement avec des réseaux et au fait des dispositifs. C'est très inquiétant. Et une fois à la rue, le retour à une situation normale est très difficile », ana-

lyse Christophe Robert, délégué général de la Fondation Abbé Pierre. « Une pratique habituelle, mais non écrite, fait que beaucoup d'organismes HLM [qui ont le dernier mot pour attribuer un appartement] n'acceptent pas de locataires avec une dette locative », observe René Dutrey, secrétaire général du HCLPD. « Nous ne faisons aucune discrimination et ne connaissons d'ailleurs pas la situation passée des candidats locataires », répond Yves Laffoucrière, directeur général de 3F, un des plus importants bailleurs sociaux de France.

La seule solution qu'ont ces familles de rendre leur dossier acceptable aux yeux des bailleurs est d'obtenir de la commission de surendettement un effacement des dettes, dans le cadre de la procédure de rétablissement personnel, entériné par le juge de l'exécution.

Devant les dégâts sociaux provoqués par les expulsions locatives, le Collectif des associations unies a, mercredi, sorti des matras dans le jardin du Palais-Royal à Paris, appelant la ministre du logement à « mettre en œuvre une politique ambitieuse de prévention des expulsions locatives ». En réponse, Emmanuelle Cosse a annoncé trente mesures, dont la publication imminente d'un décret de la loi ALUR permettant, précisément, de maintenir le versement de l'allocation-logement à un locataire en impayé et de bonne foi. ■

ISABELLE REY-LEFEBVRE

### ÉTAT D'URGENCE Le Conseil d'Etat suspend la dissolution d'une association qui gérait une mosquée

Le Conseil d'Etat a suspendu, mercredi 30 mars, la dissolution de l'Association des musulmans de Lagny-sur-Marne

(Seine-et-Marne), décidée en décembre 2015 par le ministre de l'intérieur, en même temps que la fermeture de la mosquée, accusée de servir de lieu d'endoctrinement. La juridiction administrative a estimé que le décret de dissolution avait été « pris à l'issue d'une

procédure irrégulière propre à créer (...) un doute sérieux quant à sa légalité ». En effet, les observations envoyées par l'association au ministère de l'intérieur à propos de la mesure de dissolution n'ont pas été prises en compte, car le courrier « s'est perdu ».

Grand Palais  
31 mars - 3 avril 2016  
La Corée à l'honneur  
www.artparis.com

ART  
PARIS  
ART  
FAIR

videlio Daum BFM BUSINESS LE FIGARO HISTOIRE madame Telerama



STÉPHANE KIEHL

# Pirates du savoir

La jeune informaticienne kazakhe Alexandra Elbakyan s'est mise hors la loi en créant Sci-Hub, un site qui propose en accès libre des millions de publications universitaires. Mais son combat s'inscrit désormais dans un vaste mouvement au sein de la communauté scientifique

YVES EUDES

Officiellement, Alexandra Elbakyan, 27 ans, réside à Almaty, sa ville natale dans le Kazakhstan. En réalité, elle vit sans doute quelque part en Russie. Sa vie et ses déplacements sont désormais secrets : en octobre 2015, un tribunal fédéral de New York l'a déclarée coupable de piratage d'articles scientifiques appartenant à l'éditeur anglo-néerlandais Elsevier.

Informaticienne spécialisée dans les projets futuristes de liaison directe cerveau-ordinateur, Alexandra Elbakyan est aussi, depuis 2011, la créatrice et l'animatrice du site Sci-Hub, qui propose le téléchargement libre et gratuit de tous les articles scientifiques disponibles sur Internet. Or, ils proviennent en grande partie des sites des grands éditeurs scientifiques internationaux comme Elsevier, l'allemand Springer ou l'américain Wiley, qui en détiennent les droits de distribution exclusifs et qui les vendent très cher – un particulier paie en moyenne 32 dollars (28,50 euros) par article, et les grandes bibliothèques doivent souscrire une multitude d'abonnements, coûtant des millions de dollars par an.

La jeune Kazakhe reconnaît que depuis sa condamnation, sa situation n'est pas idéale. « Là où je suis, je ne me sens pas menacée, mais je dois faire attention », confie-t-elle au Monde. Elle ne voyage plus aux États-Unis, ni dans aucun pays ayant un traité d'extradition avec Washington. Un changement majeur pour cette étudiante brillante, fréquemment invitée en Europe et en Amérique pour des stages et des conférences.

Au cours de l'été 2015, elle a téléphoné et écrit au juge new-yorkais pour revendiquer son action : « Quand j'étais étudiante au Kazakhstan, je n'avais accès à aucun des articles dont j'avais besoin pour mes recherches. 32 dollars, c'est complètement fou quand on doit lire des dizaines ou des centaines d'articles pour sa recherche. » Elle explique que, grâce à Internet, le partage gratuit d'articles est une pratique courante dans les communautés scientifiques du monde entier. Elle a largement utilisé de ce système artisanal pendant ses études, puis elle en a fait profiter les autres : « Les gens ont toujours été reconnaissants. Sci-

Hub ne fait qu'automatiser ce processus, et est immédiatement devenu populaire. »

Et pour cause... Les grands éditeurs ne versent pas un centime aux auteurs ni à leurs pairs qui se chargent de la lecture et de la correction. Si un auteur souhaite que son article soit distribué gratuitement pour avoir plus de lecteurs, c'est lui qui doit payer l'éditeur, souvent plus de 2 000 dollars – un arrangement qu'Alexandra Elbakyan qualifie de « racket ».

Le juge new-yorkais ne se laisse pas convaincre. Il fait saisir et désactiver l'adresse Sci-Hub.org (le domaine « .org » est géré par Public Interest Registry, une association américaine). Il ordonne à la jeune femme de cesser toute activité sur le site. Il condamne aussi LibGen (Library Genesis), un site russe de livres piratés qui collabore avec Sci-Hub et dont les administrateurs sont restés anonymes. Selon l'avocat américain d'Elsevier, le jugement d'octobre n'est qu'une première étape. L'éditeur demande des dommages et intérêts gigantesques.

« PLUS AMBITIEUX » QUE GOOGLE BOOKS

Nullement intimidée, l'informaticienne contre-attaque. Dès le mois de décembre, elle rouvre son site dans le nom de domaine « .io », sous juridiction britannique, avec une adresse IP correspondant à un hébergeur de Saint-Petersbourg. Le nouveau site est aussi accessible via le réseau sécurisé TOR, qui permet de naviguer sur Internet en restant anonyme et intracçable. En quelques semaines, Sci-Hub retrouve des millions de visiteurs par mois, venant en priorité de Chine, d'Inde, d'Iran, de Russie, mais aussi des États-Unis...

Au fil du temps, Alexandra Elbakyan a réussi à construire une offre de qualité professionnelle. Dans sa version 2016, Sci-Hub propose un moteur de recherche capable de retrouver n'importe quel article scientifique grâce à sa référence standard, ou à un mot-

« 32 DOLLARS PAR ARTICLE, C'EST COMPLÈTEMENT FOU QUAND ON DOIT LIRE DES DIZAINES OU DES CENTAINES D'ARTICLES POUR SA RECHERCHE »

ALEXANDRA ELBAKYAN  
créatrice du site Sci-Hub

clé. Si l'article est encore inconnu, le système va le chercher subrepticement sur le site de l'éditeur, en se faisant passer pour un abonné légitime. Puis il en envoie une copie au demandeur, et une autre au site LibGen, qui la stocke sur ses serveurs clandestins. Ainsi, explique-t-elle, « l'article sera toujours présent sur Internet, même s'il arrive quelque chose à Sci-Hub ». Lorsqu'un autre utilisateur demandera le même article, Sci-Hub ira simplement le chercher chez LibGen. En mars 2016, la « bibliothèque libre » de LibGen compte 48 millions d'articles ; quatre fois plus qu'Elsevier...

La pirate kazakhe affirme qu'elle a une vie en dehors de Sci-Hub – elle travaille comme programmeuse Web et a repris des études en histoire et philosophie des sciences. Cela dit, elle reconnaît que la gestion de son site est très prenante : « J'ai beaucoup de sympathisants, mais ils ne sont pas bien organisés. Ils m'envoient des dons, mais pour le reste, leur engagement n'est pas sérieux. (...) Au total, j'effectue probablement plus de travail que les éditeurs. »

Malgré sa solitude, elle s'est fixé un objectif qu'elle décrit sans fausse modestie : « Collecter la totalité de la littérature scientifique et éducative, et la rendre accessible au monde entier. Comme Google Books, peut-être encore plus ambitieux. » Une mission moins utopique qu'il n'y paraît. Car l'aventure d'Alexandra Elbakyan s'inscrit dans un vaste mouvement au sein de la communauté scientifique : l'« Open Access », qui prône l'accès libre et gratuit à l'ensemble de la littérature scientifique, et commence à s'imposer dans certaines disciplines. Hors de Sci-Hub, de nombreux chercheurs de tous les pays s'échangent déjà gratuitement leurs articles sans en référer à quiconque, par e-mail, Facebook, Twitter ou Reddit...

D'autres ont fait de Sci-Hub le sujet de leurs travaux de recherche, contribuant à sa notoriété. En France, Guillaume Cabanac, maître

de conférences en informatique à l'université de Toulouse, a publié en 2015 « la première étude quantitative des catalogues des plateformes LibGen et Sci-Hub ». Au Canada, le bibliothécaire Ryan Regier a organisé, en février à Toronto, une conférence sur le « piratage savant » : « J'ai commencé à m'y intéresser quand j'ai constaté que dans mon université, des chercheurs et des étudiants travaillaient sur des articles qu'ils ne s'étaient pas procurés à la bibliothèque. » S'il ne souhaite pas se solidariser ouvertement avec Alexandra Elbakyan, il espère que Sci-Hub servira de catalyseur pour faire progresser le mouvement Open Access. Selon lui, « Sci-Hub a déjà changé la donne, en devenant la plus grande bibliothèque scientifique du monde ». Et le système de recherche et de livraison des articles inventé par Alexandra Elbakyan est « plus simple, plus efficace et plus exhaustif que ceux des grandes bibliothèques, engoncées dans leurs traditions bureaucratiques ».

Techniquement, le fonctionnement du site est étroitement lié aux bibliothèques universitaires. « Les requêtes sont re-routées via des réseaux universitaires. Le site de l'éditeur voit qu'elles arrivent d'une université, et non pas d'un utilisateur de Sci-Hub », explique l'informaticienne sans donner de détails. On peut imaginer plusieurs scénarios pour ce contournement/détournement. Des hackers placeraient un virus sur le serveur universitaire, qui laisserait alors entrer des requêtes non autorisées. Autre possibilité : quand un chercheur se connecte au réseau de son université depuis l'extérieur, son identifiant et son mot de passe pourraient être interceptés puis réutilisés à son insu. Selon des enquêtes commanditées par les éditeurs, Sci-Hub s'approvisionnerait en mots de passe sur des sites clandestins qui vendent au marché noir des fichiers de données personnelles obtenues frauduleusement, par exemple avec des e-mails piégés ou de faux sites Web imitant la page d'accueil d'une bibliothèque.

Il y a enfin une troisième théorie : Sci-Hub bénéficierait de la complicité de bibliothécaires sympathisants, qui l'aideraient à rerouter secrètement les connexions illicites à travers leurs réseaux. Si elle existe, cette pratique est à haut risque, car les éditeurs surveillent étroitement leur trafic, et signalent les anomalies aux universités concernées. Ils peuvent aussi bloquer temporairement un utilisateur qui télécharge trop d'articles.

DES PARTISANS DANS L'ESTABLISHMENT

Au-delà du monde de la recherche, Sci-Hub est soutenu par des associations de défense des libertés sur Internet et des collectifs de la gauche alternative. Après le verdict du tribunal de New York, un groupe informel baptisé Custodians a ainsi publié une lettre ouverte en seize langues appelant à la mobilisation en faveur d'Alexandra Elbakyan. L'un de ses initiateurs, Marcell Mars, informaticien et artiste numérique basé à Zagreb, en Croatie, explique l'importance de Sci-Hub dans son entourage : « C'est devenu un outil indispensable pour les institutions de recherche situées à la périphérie du monde capitaliste – géographiquement ou socialement. Ici, les profs de fac s'en servent sans arrêt, certains donnent directement les liens Sci-Hub à leurs étudiants ». Il se dit surpris de l'impact de sa lettre ouverte : « Des gens travaillant dans des universités prestigieuses nous demandent ce qu'ils peuvent faire pour Sci-Hub. Je leur réponds qu'ils doivent l'utiliser le plus possible, même s'ils n'en ont pas vraiment besoin. Et surtout, je leur dis de le faire au grand jour, sans se cacher. »

Sci-Hub a même des partisans au cœur de l'establishment scientifique occidental. Ulrich Dirnagl, professeur de médecine et chef du service de neurologie de l'hôpital universitaire de la Charité de Berlin, le dit sans détour : « Je ne sais pas quoi penser de cette femme en Russie, mais elle a réalisé un miracle. Pendant des années, je recevais des mails de chercheurs vivant à Cuba ou en Roumanie, qui me demandaient de leur envoyer nos articles gratuitement. C'est illégal, mais je le faisais volontiers. Or, depuis quelque temps, ils ont cessé de me solliciter. Je me demandais pourquoi, mais quand j'ai découvert Sci-Hub, j'ai compris : ils se servent directement ! »

Début mars, le professeur Dirnagl a annoncé aux membres de son service que désormais, ils devraient publier leurs travaux en Open Access. « Je leur ai aussi parlé de Sci-Hub. La plupart ne connaissaient pas, je leur ai dit de le tester. Si les chercheurs des pays riches commencent à l'utiliser, le système actuel va s'écrouler. » En tant que responsable des publications de l'hôpital berlinois, le neurologue va bientôt rencontrer les dirigeants d'Elsevier, pour « leur parler de Sci-Hub, et leur demander s'ils vont changer de stratégie ». Si leurs réponses sont intéressantes, il les publiera sur Internet, en vue de faire connaître le site d'Alexandra Elbakyan à un nouveau public. ■

# Sécurité nucléaire : la coopération sino-américaine dynamise le resserrement des relations entre grandes puissances

PAR TANG JI ET CHANG YUAN

Un parc scientifique du sud-ouest de Beijing abrite un complexe tentaculaire récemment construit mais qu'on aurait pourtant peine à distinguer au premier coup d'œil : le Centre d'excellence sur la sécurité nucléaire.

Construit conjointement par la Chine et les Etats-Unis et inauguré le 18 mars dernier, il est le plus grand site de la région Asie-Pacifique consacré à la formation dans le domaine de la sécurité nucléaire. Ce centre pourrait former 2.000 personnes chaque année.

Le site, ouvert un mois après le premier dialogue sur la sécurité nucléaire mené par Beijing et Washington, constitue un jalon important non seulement dans le cadre des préparatifs du 4<sup>e</sup> Sommet sur la sécurité nucléaire (SSN), mais aussi pour leur coopération totale en matière de sécurité nucléaire, un motif de satisfaction pour leurs relations bilatérales et un détail représentatif du nouveau type de relations entre grandes puissances.



Poignée de mains entre le président chinois Xi Jinping et le président américain Barack Obama lors d'une cérémonie d'accueil sur la pelouse Sud de la Maison Blanche à Washington D.C., aux Etats-Unis, le 25 septembre 2015 (Xinhua/Li Xueren)

## MAIN DANS LA MAIN POUR RENFORCER LA SECURITE NUCLEAIRE

En réponse à la menace croissante du terrorisme nucléaire, le président américain Barack Obama a accueilli le premier SSN en avril 2010 à Washington, au cours duquel l'ancien président chinois Hu Jintao a annoncé que son pays envisageait d'établir un centre de formation à la sécurité nucléaire. En janvier suivant, Beijing et Washington ont signé un accord sur la construction d'un tel centre en Chine. Situé dans le quartier de Fangshan et inauguré après trois ans de travaux, ce centre est devenu le plus important projet lié au nucléaire ayant bénéficié d'investissements directs des gouvernements chinois et américain. Il est doté d'installations de recherche et de formation les plus avancées.

Sa construction peut être considérée comme une réalisation significative dans le cadre de la coopération sino-américaine en matière de sécurité nucléaire, estime Wang Yiren, directeur adjoint de l'Autorité chinoise de l'énergie atomique (ACEA), ajoutant que les deux pays ont également coopéré dans d'autres domaines tels que les réacteurs faiblement enrichis, la sécurité des sources radioactives et la détection de radiations en douane.

Page Stoutland, vice-président en charge des affaires scientifiques et techniques à l'Initiative contre la menace nucléaire (NTI), une ONG basée à Washington, estime que la Chine est de plus en plus considérée comme un acteur responsable dans le système nucléaire international. Notant qu'elle participe aux sommets nucléaires, coopère avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et

vient de créer ce centre de formation, il y voit « de très bons signes montrant la position élevée de la Chine au sein de la communauté de la sécurité nucléaire ».

## COOPERATION DURABLE POUR L'INTERET COMMUN

Lors de la première visite d'Etat du président chinois Xi Jinping aux Etats-Unis en septembre dernier, l'ACEA et le ministère américain de l'Energie ont signé une déclaration d'intention sur le renforcement de la coopération bilatérale en matière de sécurité nucléaire, injectant un sang nouveau dans les efforts conjoints des deux pays.

Selon le livre blanc « Préparation aux urgences nucléaires de la Chine » publié en janvier, les deux parties ont mené ensemble une série de formations, y

compris un programme de formation médicale en cas d'urgence nucléaire et un atelier d'évaluation des conséquences d'une urgence nucléaire.

Malgré des différences entre la Chine et les Etats-Unis dans d'autres domaines, la bonne coopération en matière de sécurité nucléaire se poursuit, souligne Yang Xiyu, chercheur à l'Institut chinois des études internationales.

« Je crois que les deux parties vont élargir et approfondir leur coopération dans le domaine de la sécurité nucléaire, car elles ont des préoccupations communes et sont confrontées à des défis communs », estime-t-il.

Pour l'avenir, Hui Zhang, chercheur à l'Université de Harvard, pense que cette coopération bilatérale « devrait se poursuivre et se renforcer ».

« Par exemple, la Chine et les Etats-Unis peuvent avoir des discussions approfondies et des échanges

pratiques sur la façon d'accroître les garanties internationales en matière de sécurité nucléaire. Ils peuvent également mener des exercices conjoints pour renforcer la réaction coordonnée en cas de terrorisme nucléaire ou de contrebande nucléaire », dit M. Zhang.

## « ENERGIE POSITIVE » POUR LES RELATIONS DES GRANDES PUISSANCES

Cette coopération sino-américaine a atteint un niveau significatif et les observateurs pensent qu'elle donne un bon exemple de coopération entre les deux géants mondiaux dans d'autres domaines. « La coopération en matière de sécurité des installations nucléaires civiles élargit le champ de la coopération sino-américaine, ce qui va certainement donner une impulsion à l'établissement d'un nouveau type de relations entre grandes puissances », analyse Wu Xinbo, doyen exécutif de l'Institut des études internationales à l'Université Fudan. Une telle coopération va contribuer à équilibrer le commerce bilatéral, indique-t-il, en ajoutant que, plus important encore, elle va renforcer la confiance et la compréhension stratégiques mutuelles.

La confiance et la compréhension entre les deux pays sont particulièrement nécessaires aujourd'hui parce que leurs relations se sont tendues à plusieurs reprises sur des questions épineuses telles que la mer de Chine méridionale et la cybersécurité.

Yang Xiyu se dit convaincu que cette coopération renforcée en matière de sécurité nucléaire va « améliorer l'atmosphère et contribuer à stabiliser le cadre des relations sino-américaines ».

« La coopération en matière de sécurité nucléaire entre la Chine et les Etats-Unis peut être décrite comme un point d'appui dans la construction du nouveau type de relations entre grandes puissances », estime M. Yang. « C'est l'une des raisons qui explique pourquoi la Chine a activement participé au mécanisme SSN dès qu'il a été lancé. »



Le président chinois Xi Jinping rencontre le président américain Barack Obama en marge du 3<sup>e</sup> Sommet sur la sécurité nucléaire à La Haye, aux Pays-Bas, le 24 mars 2014 (Xinhua/Ju Peng)

## Sécurité nucléaire : un élan durable sera nécessaire dans l'ère post-SSN

PAR HUANG HAN ET HUANGYIN JIAZI

Sept ans après que le président américain Barack Obama a proposé la vision d'un monde sans armes nucléaires dans un discours prononcé à Prague, le mécanisme de Sommet sur la sécurité nucléaire (SSN) qu'il a initié prendra fin avec un quatrième rendez-vous prévu les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril à Washington.

Ces dernières années, la sensibilisation et la coopération internationales sur la sécurité nucléaire se sont renforcées, en partie grâce à ce mécanisme qu'est le SSN, qui a aidé à élargir le consensus international et a joué un rôle constructif en venant compléter les efforts internationaux menés par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Cependant, ce processus prend fin au moment où la situation de la sécurité nucléaire internationale est devenue plus compliquée, en raison de l'accumulation des ressources nucléaires et de la recrudescence du terrorisme.

En cette ère post-SSN qui s'annonce, des analystes estiment que la communauté internationale doit donner un nouvel élan aux échanges et à la coopération dans le cadre du système de sécurité internationale piloté par l'AIEA afin de protéger le monde du terrorisme nucléaire.

## TERMINER EN FORCE

Depuis le premier SSN en 2010 à Washington, les pays ont fait d'importants progrès en verrouillant leurs matières nucléaires et en actualisant leurs législations. Selon une étude de l'Université de Harvard, plus de 1.500 kilos d'uranium hautement enrichi et de plutonium ont été renvoyés dans leurs pays d'origine ou ont été éliminés, tandis que 15 nouveaux pays se sont débarrassés de leur uranium hautement enrichi.

« Ces six dernières années, de nombreux pays ont adopté des mesures répondant directement aux sommets afin de renforcer la sécurité de leurs matières » nucléaires, note Page Stoutland, vice-président en charge des affaires scientifiques et techniques à l'Initiative contre la menace nucléaire (NTI), une ONG basée à Washington.

Le SSN a renforcé la sensibilisation et le consensus internationaux sur le dossier de la sécurité nucléaire, indique Ruan Zongze, vice-président de l'Institut chinois des études internationales.

Néanmoins, beaucoup reste à faire. Tout d'abord, les problèmes structurels actuels du système international de sécurité nucléaire n'ont pas été résolus. Les experts ont fait état de sérieux manques au sein de la gouvernance internationale en matière de partage d'informations, de supervision par des pairs et de définition de normes applicables. De plus, la méfiance entre pays porte atteinte à cette coopération internationale. Enfin, les Etats-Unis, initiateurs du SSN et plus grands détenteurs d'armes nucléaires au monde, traînent des pieds devant la promesse de réduire leur arsenal nucléaire. M. Obama a exprimé son espoir que ce dernier cycle du SSN « se termine en force ». Pour M. Stoutland, le meilleur résultat de ce sommet serait d'avoir de nouveaux accords permettant d'entretenir la dynamique et de conserver l'attention du monde sur la sécurité nucléaire.

## UN SYSTEME SAIN

Alors que le monde est devenu davantage multilatéral, des analystes pensent qu'un système dominé par quelques pays ne suffit pas à résoudre les problèmes internationaux et que cette logique s'applique également à la sécurité nucléaire.

Dans le cas du SSN, un problème évident est l'absence de l'autre poids lourd du nucléaire, à savoir la Russie. Contestant le bien-fondé du sommet, Moscou a souligné que de tels rassemblements doivent être convoqués dans le cadre de l'AIEA. Bien que les déclarations finales des derniers sommets

aient réaffirmé à maintes reprises le rôle directeur de l'AIEA, les divergences entre Washington et Moscou démontrent la nécessité d'un régime international fiable.

« Chaque pays doit jouer son rôle. Les principaux pays en matière de programmes nucléaires, tels que la Chine, la Russie et les Etats-Unis, doivent en particulier jouer un rôle important, tandis que les pays sans sites ou matières nucléaires doivent s'assurer que leur territoire ne servira pas de théâtre d'opération pour terroristes », avertit M. Stoutland.

Les experts ont également appelé les pays à faire davantage d'efforts pour montrer que leurs programmes et procédures de sécurité sont adéquats. « L'un des moyens est d'ouvrir leurs programmes et installations nucléaires à d'autres pays et organisations internationales », ajoute-t-il.

## LE ROLE DE LA CHINE

Réitérant l'engagement de Beijing envers la sécurité nucléaire, le président chinois Xi Jinping, et son prédécesseur Hu Jintao, ont participé aux trois derniers sommets. M. Xi rencontrera également M. Obama et des dizaines d'autres dignitaires lors du prochain sommet prévu à Washington.

La Chine, qui développe un programme nucléaire de longue date et dont le palmarès en matière de sécurisation de ses matières nucléaires ces 50 dernières années est bon, sert d'exemple à d'autres pays, relève M. Stoutland.

La Chine a fait beaucoup d'efforts pour améliorer la technologie et la réponse aux situations d'urgence. Elle mène des vérifications complètes de la sécurité des installations nucléaires à travers le pays. Elle rédige également des règles nationales afin d'intégrer la sécurité nucléaire dans le cadre institutionnel et juridique.

La Chine a également contribué à localiser les risques en matière de sécurité nucléaire et à coordonner les efforts internationaux pour les résoudre. Par exemple, elle a dirigé une initiative internationale visant à pousser le Japon à céder une très grande et inquiétante quantité de matières nucléaires, rappelle M. Ruan.

Tout ceci est conforme aux engagements de Beijing. Dans son discours prononcé lors du 3<sup>e</sup> SSN en 2014 à La Haye, M. Xi a souligné que le renforcement de la sécurité nucléaire était un processus sans fin et que son pays donnait la priorité à la sécurité dans l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Le président chinois s'est aussi engagé fermement à renforcer les capacités propres de son pays en matière de sécurité nucléaire, ainsi qu'à soutenir la coopération internationale dans ce domaine.

# « Le clavier est une invention machiavélique »

De Martenot à Moog, le pianiste Laurent de Wilde écrit l'odyssée du son au XX<sup>e</sup> siècle

## ENTRETIEN

Auteur d'un premier livre, en 1997, consacré à son éminent confrère Thelonious Monk (Gallimard), le pianiste de jazz Laurent de Wilde récidive, à 55 ans, avec *Les Fous du son, d'Edison à nos jours* (Grasset, 560 p., 22,90 €), une épopée des bouleversements sonores au XX<sup>e</sup> siècle à travers les inventeurs de claviers aux noms poétiques : Telharmonium, Clavivox ou Polymoog.

**Etiez-vous un de ces mêmes bidouilleurs qui démontent les réveils et risquent de provoquer un incendie avec un tube d'aspirine transformé en fusée ?**

Quand j'étais petit, je voulais devenir inventeur. Je trouvais que c'était le métier le plus cool du monde. Grâce à *Pif Gadget*, je découvrais un monde d'expériences, et Géo Trouvetou dans *Mickey Parade* était mon héros absolu. Je me rappelle que, dans les années 1960, on était persuadé que le futur serait radieux, que les voitures voleraient et que les scientifiques allaient nous mettre ça au point en un clin d'œil. Malheureusement, je n'avais pas un esprit suffisamment rigoureux pour les sciences – en bricolant, je ne remontais pas toujours les pièces dans l'ordre où je les avais démontées... – et j'ai abandonné ce rêve. Même si je pense que je l'ai

réalisé en devenant jazzman, où l'on invente beaucoup aussi !

**Quel est le profil de l'inventeur ?**

Il y en a vraiment de toutes sortes, mais je crois que leur point commun, c'est l'obsession. Ils ne peuvent vraiment rien faire d'autre, et la plupart semblent nés comme ça. Après, il y a ceux qui courent avec plus ou moins de bonheur après la fortune, d'autres après la musique, d'autres la technique... En fait, il y a un triangle art-science-argent à l'intérieur duquel ils évoluent toute leur vie. C'est leur position précise dans cette figure géométrique qui va définir leur destin.

**Avez-vous, faute de place, écarté d'autres destins ?**

Hélas oui. J'ai particulièrement regretté l'ablation forcée des pages décrivant ces immenses machines délirantes que sont le Synclavier et le Fairlight. Mais, à ce point du récit, j'avais trop de personnages dans mon chapitre, et j'avais peur de perdre le lecteur dans ce labyrinthe.

**Un inventeur, c'est quelqu'un qui invente à tout-va. Comment ça se passe ? Il est seul ? Il a des concurrents ? Il invente toujours la même chose ?**

Le plus souvent, une idée est dans l'air et plusieurs personnes l'attrapent en même temps, comme Moog et Buchla, qui dé-

couvrent le synthé modulaire sur les deux côtes des Etats-Unis quasi au même moment. Le cas d'Harold Rhodes, inventeur du fameux piano électrique qui porte son nom, est un peu à part : lui n'a fait que perfectionner toute sa vie cette seule invention. Mais il était également pédagogue et créateur d'une méthode d'apprentissage de la musique.

**Votre livre est à la fois une histoire de la musique, de l'électronique et de la finance ?**

D'histoire en général. Tous ces esprits curieux et inventifs sont précipités dans un monde qui ne leur demande pas leur avis et dans lequel ils essaient de trouver leur place. C'est particulièrement notable lors de la première guerre mondiale, qui stimule l'essor de la radio : cela permettra aux conscrits Theremin et Martenot de dé-

**« Les hommes qui inventent l'avenir de la musique le font au rythme implacable du présent »**

couvrir qu'on peut faire de la musique avec la friture occasionnée en passant devant le poste, découvrant les bases de la lutherie électronique. Sans la crise de 1929, qui le force à changer d'activité, Hammond aurait continué de fabriquer des horloges toute sa vie, privant le monde de ses orgues mythiques. Sans le plan de reconstruction américain à l'issue de la seconde guerre, le Japon ne serait pas devenu le maître du jeu musical. Bref, ces hommes qui inven-

tent l'avenir le font au rythme implacable du présent...

**« Les Fous du son » a l'air d'être un règlement de comptes avec le clavier...**

J'adore le piano, j'avais 7 ans quand il est devenu mon meilleur ami, et ça n'a pas changé. Mais je trouve que le clavier est une invention machiavélique, typiquement européenne, nulle part ailleurs sur terre on n'a imaginé un truc aussi compliqué et finalement aussi peu musical. Déjà, il coupe les notes en tranches en décrétant que le demi-ton est le plus petit intervalle exprimable – quel gâchis... une oreille attentive peut facilement entendre un sixième de ton. Du coup, ça mélange les bémols et les dièses, bref c'est comme un grillage à travers lequel on décide de faire passer la patate de la musique : de l'autre

côté, il en sort des frites, c'est magique mais, dans l'opération, on perd plein de petites choses qui font le goût des bonnes purées... Certains inventeurs ont décidé de s'affranchir du clavier, de chercher ailleurs, mais c'est très pratique, un clavier, quand on est dans la science, c'est précis et bien tranché. D'ailleurs, c'est sur un clavier de machine à écrire, puis d'ordinateur, qu'une bonne partie de l'humanité passe désormais le plus clair de son temps !

**Quelle est la plus grosse difficulté que vous avez éprouvée dans l'écriture de ce livre ?**

Savoir où m'arrêter. Je découvrais chaque jour de nouveaux sujets d'émerveillement, et définir le périmètre de mon récit était souvent une torture. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR FRANCIS MARMANDE



YANN RABANIER POUR « LE MONDE »

**AMEDEO MODIGLIANI**  
L'ŒIL INTÉRIEUR

27 FÉVRIER  
5 JUIN  
2016

VILLENEUVE D'ASCQ  
www.musee-lam.fr

MEL MÉTROPÔLE  
MUSEE D'ART MODERNE DE LILLE

ATENEUM  
MUSEE D'ART MODERNE DE LILLE

LA VOIX  
MUSEE D'ART MODERNE DE LILLE

La Libre le Monde Europe 1

## Histoires de fous épris de la fée électricité

**NORMALIEN PAS NORMAL** – il s'est vite fait la belle de la rue d'Ulm, en 1980, pour rejoindre Manhattan et ses clubs de jazz –, Laurent de Wilde est un pianiste et compositeur brillant. Bardé de prix, traduit en cinq langues pour son *Monk* (Gallimard, 1997), praticien de la joie devant la vie.

On ne l'attendait pas sur ce coup-là, *Les Fous du son* (Grasset, 560 p., 22,90 €), une grande histoire de la musique électronique à travers les figures de ses pères fondateurs : Edison, Cahill, Miessner, Martenot, Theremin, Hammond, Schaeffer, Harold Rhodes, Bob Moog (prononcer « Mogue »), Buchla (prononcer « Boucla »), Jean-Claude Risset, Dave Smith... Un pavé jubilatoire, le roman vrai qui s'adresse à ses pairs et à ceux qui n'y pompent rien. Ça bondit, ça rayonne, ça se lit comme un chœur de Laurent de Wilde et comme un traité de la découverte.

Histoire de l'électronique, des coups de génie, des vrais givrés, des patients, des maniaques, et de tous ces inventeurs qui sont fous sans doute, mais des « fous qui ont raison ». Voir Cosinus, Tournesol, « l'oncle de Boris Vian », ce fameux bricoleur, etc.

Morale subliminale : cette activité semble garantir une belle longévité. L'espoir, sans doute... Morale plus amère : en Amérique, « qui synthétise perd sa chemise ». En Union soviétique, cela se passait autrement : voir la vie de Theremin, jouant son fabuleux instrument en duo avec Lénine, avant de triompher à Berlin (devant Einstein et Bruno Walter), pour finir à la Kolyama, et, pis encore, lorsque Beria en fait sa marionnette, chargé, sueurs froides à la clé, d'espionner Staline à l'infrarouge.

### Lutherie extravagante

Toute une lutherie extravagante « dont les noms insensés disent déjà la folie » : Théatrophone, Telharmonium, Audion Piano, Ondes Musicales, Orgue B3, Clavivox, Minimoog, Etherphone, Termenvox, Illumicon, Terpsitone... Chaque fois qu'il le peut, de Wilde pratique l'étymologie avec gourmandise. Il s'implique. Dit ses joies, ses rires, la sensualité que lui inspire un clavier, s'enthousiasme pour le remplacement d'oxyde de fer noir (Fe304) par le brun. Le

tout porté par une documentation scientifique de haute volée. Avec toujours en ligne de mire les mutations du capitalisme, des crises, avant les « vents glaciaux du libéralisme ».

Voici une somme exubérante, une thèse de plaisir : l'histoire de la transmutation des musiques par l'électricité au XX<sup>e</sup> puis au XXI<sup>e</sup> siècle, toute une lutherie loufoque fomentée par des types à moustache d'époque (voir les photos), ou de joyeux drilles, avec leur lot d'amourettes, de faillites, quelques suicides, et de précieux éléments sur la psychologie de l'inventeur.

Il y a dans cette saga plus de romans vrais que dans la littérature pomponnée. Ça va à sauts et à gambades sans jamais lâcher une solide perspective historique. C'est drôle, irrésistible, le siècle s'y retrouve, de Nadia Boulanger à Frank Zappa, en passant par le rock, la pop, la musique contemporaine, Miles Davis, les usages dérivés, et vous apprendrez au passage de quel trafic vient la sonnerie de votre portable. ■

# Marquet, mieux que sa réputation

Une rétrospective, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, tente de réhabiliter un artiste trop souvent réduit à ses paysages

## ARTS

Dans nombre de musées, en France, en Europe et aux États-Unis, il y a un tableau d'Albert Marquet (1875-1947), qui est presque à tout coup un paysage puisque Marquet s'est consacré principalement à ce genre. Ce paysage a pour motif les quais de la Seine à Paris, de Notre-Dame à l'est au Louvre à l'ouest, ce fleuve en Normandie, le port d'Alger ou d'autres rivages de la Méditerranée, en France et en Italie. Ce paysage est le plus souvent dominé par des harmonies de gris relevées de quelques touches plus intenses, coque noire et rouge d'un remorqueur ou cheminée blanc et rouge d'un paquebot.

D'une toile à l'autre, les différences sont assez réduites. Aussi est-on tenté d'en conclure que Marquet a trouvé un poncif et s'y est tenu. Circonstance aggravante : le large succès dont il a bénéficié auprès des collectionneurs et des conservateurs français dans l'entre-deux-guerres, période où ceux-ci ne se distinguent pas par l'audace de leurs choix.

C'est le temps où les anciens fauves, dont Marquet a été proche en 1905 et 1906, se rangent et se vendent de mieux en mieux, celui où son ami Matisse alimente le marché en aimables scènes d'intérieur niçoises et Derain en habiles pastiches des maîtres anciens et de Courbet. Et lui, donc, en bords de mer et de rivière : peinture prévisible et tran-

quille. Rien qui semble justifier une rétrospective.

Celle que lui consacre le Musée d'art moderne de la Ville de Paris est donc une tentative de réhabilitation. Elle attire l'attention sur des moments méconnus et montre que sa méthode de travail ne se réduit pas à la répétition de quelques effets atmosphériques. Elle se limite à un peu moins de quatre-vingts peintures et autant d'œuvres sur papier, sélection assez restreinte qui évite la monotonie par sa brièveté. L'accrochage prend des libertés avec la chronologie et scande le parcours de toiles plus colorées qui rompent avec la dominante grise. L'effort pour renouveler l'idée que l'on a de l'artiste est constant.

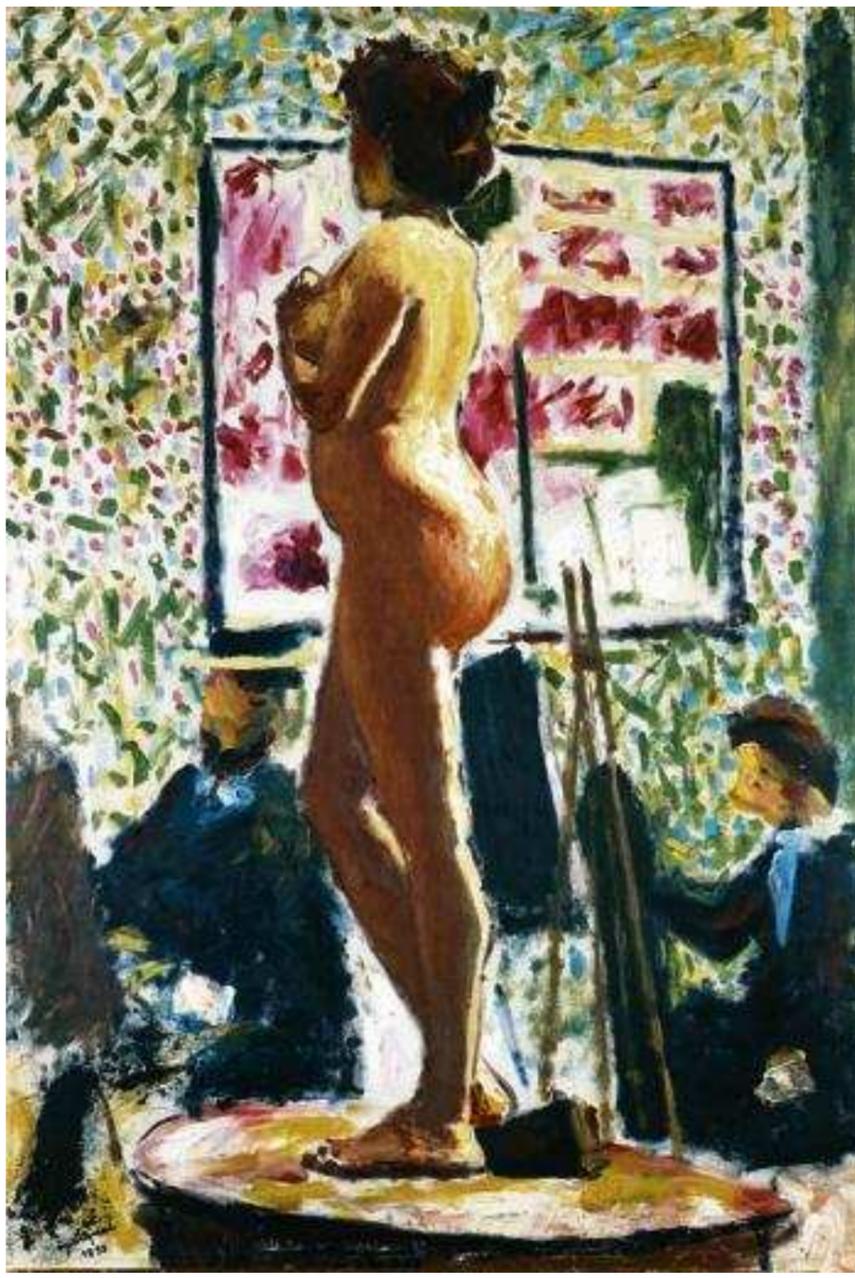
### Beaux débuts, fin étrange

A plusieurs moments, il est convaincant. Il l'est quand, dans la première salle, se trouvent réunies des études de nu datant de ses débuts dans l'atelier de Gustave Moreau aux Beaux-Arts entre 1892 et 1899 et des années qui précèdent la première guerre mondiale. Elles avouent le magnétisme que le corps féminin exerce sur le jeune artiste, que ce corps soit celui du modèle, d'une prostituée ou de son amie du moment. Les dessins d'amours lesbiennes sont plus indiscrets encore, comme le sont, sur le même sujet, ceux de Bonnard et de Picasso.

Mais, passé la guerre, il n'y en a plus. Ses croquis de maisons closes ont continué à circuler et à être reproduits par la suite mais sans qu'il en ajoute d'autres. On

« Nu, dit nu fauve » (1898).

ADAGP, PARIS 2016



ne sait à quoi attribuer cette conversion à la chasteté, à son mariage, peut-être, ou à la volonté d'être désormais respectable. Reste une toile particulièrement remarquable, un nu à contre-jour de 1909 ou 1910, plus allusif, plus léger et, pour ces raisons, plus chargé d'érotisme.

L'autre meilleur moment se place tout à la fin. Réfugié à Alger

à l'automne 1940, Marquet y revient au motif qu'il y a déjà traité dans l'entre-deux-guerres : quais, paquebots et barques. Mais il regarde de moins en moins à travers sa fenêtre, à peine entrouverte ou fermée par des persiennes, et la peint dans cet état, en de petits tableaux géométriques où la lumière devient de plus en plus verte.

Ces variations intriguent, car sa peinture, jusqu'alors panoramique et de plein air, paraît soudain prise de claustrophobie. Il n'y a pas d'explication claire à ce changement, que l'on peut attribuer soit à la lassitude d'avoir trop peint, soit au malaise que suscitent en lui alors les événements : le placide Marquet est en effet l'un des rares artistes qui aient

Ses études de nu avouent le magnétisme que le corps féminin exerce sur l'artiste

explicitement refusé d'exposer dans la France de l'Occupation et de signer le certificat de non-judaïté qui était réclamé aux exposants.

Beaux débuts, fin étrange. Entre eux, donc, trois décennies de paysages. En ont été retenues des séries cohérentes, pour montrer comment il exécute des variations sur une composition réduite à peu d'éléments afin que les eaux et les cieus, reliés par des brouillards et des fumées d'usine, envahissent la toile.

Cette méthode vient de l'impressionnisme en général et de Monet en particulier, qui l'a pratiquée face aux peupliers, aux meules et à ses nymphéas. Marquet l'applique à la baie de Naples et au Vésuve, au quai de la Mégisserie, à Notre-Dame.

### Exception inexplicquée

Il prolonge le postimpressionnisme jusqu'à l'anachronisme. Ses meilleures toiles se hissent au niveau des bons Monet – des bons, pas des meilleurs. Parmi elles, seul de son espèce, se trouve une nocturne du Pont-Neuf, avec enseignes électriques et phares des automobiles se reflétant sur la chaussée humide. Encore une exception inexplicquée.

Aussi sort-on convaincu que Marquet vaut mieux que sa réputation de décorateur pour salons bourgeois et qu'il aurait pu sans doute être un artiste de premier plan. Ce qui lui a manqué pour le devenir, on ne saurait le dire. ■

PHILIPPE DAGEN

« Albert Marquet, peintre du temps suspendu », Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16<sup>e</sup>. Du mardi au dimanche de 10 heures à 18 heures, jeudi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 21 août. Entrée de 9 à 12 euros.

# Pâques viennoises à Aix-en-Provence

Le baryton Thomas Hampson avec Mahler et le « Till Eulenspiegel » de Richard Strauss, dirigé par le chef polonais Krzysztof Urbanski, ont fait rayonner le jeune festival

## MUSIQUE CLASSIQUE

AIX-EN-PROVENCE (BOUCHES-DU-RHÔNE) - envoyée spéciale

Quatre ans déjà que le violoniste Renaud Capuçon a jeté l'ancre à Aix-en-Provence pour y fonder un Festival de Pâques – cette année jusqu'au 3 avril –, dont le succès ne peut que conforter sa direction artistique. Salle comble au Grand Théâtre de Provence le 26 mars pour l'une des soirées phares de l'édition 2016 : l'Orchestre symphonique de la NDR de Hambourg et son jeune chef invité principal de 33 ans, le Polonais Krzysztof Urbanski.

Un garçon au look étudié, qui dirige sans partition et semble danser la musique. Sa gestuelle précieuse, qui emprunte aux clips de Christine and the Queens et aux chorégraphies de Fred Astaire et de Michael Jackson, peut au premier abord paraître déconcertante.

### Manière élégante

Mais le résultat est passionnant. Ainsi *Till Eulenspiegel*, de Richard Strauss, qu'Urbanski dirige à la manière élégante d'une valse viennoise, gommant les irritants effets de caricature évocatoires des friponneries et « plaisantes facéties de *Till l'Espiegle* ». Ur-

banski n'est pas tout à fait un inconnu en France, où il a fait ses débuts à la Maison de la radio avec le « Philhar » en octobre 2015. Mais sa présence à Aix avec l'excellente phalange de la Norddeutscher Rundfunk est une magnifique découverte.

Il faut avoir entendu un jour Thomas Hampson dans les *Knaben Wunderhorn*, de Mahler. A 60 ans, le célèbre baryton américain au physique d'acteur de cinéma n'a rien perdu de sa prestance, quand bien même la trame de la voix s'est élimée aux extrêmes de la tessiture. On a même craint le pire dans les graves articulés mais presque inaudibles des premières mesures de *L'Antonius von Padua Fischpredigt*.

Puis la voix s'est réchauffée, retrouvant peu à peu sa vigueur et c'est avec une plénitude souveraine qu'elle a épousé chaque inflexion d'un langage mahlérien si parfaitement possédé par le chanteur qu'il semble avoir été écrit pour lui. Comme dans un saisissant *Revelge*, dont Hampson a célébré avec une science jubilatoire la fusion de la musique et du théâtre. Deux *bis* donnés avec générosité et sans une once de cabotinage auront achevé de combler le public.

La *Dixième symphonie* de Chostakovitch de toute beauté a fini de rendre la soirée inoubliable.

La voix de Thomas Hampson a épousé chaque inflexion d'un langage mahlérien parfaitement possédé

L'orchestre a confirmé l'étendue de ses capacités aussi bien techniques qu'expressives. On n'a pu qu'admirer la rondeur souple et homogène des cordes, la virtuosité des bois et cuivres (tous sont des solistes en puissance), sous la direction précise du jeune maestro complètement adonné à la partition – le sombre et sensuel vertige du premier mouvement, la course à l'abîme de l'« Allegro », la lancinance du DSCH (*ré, mi bémol, do, si*), signature musicale de Dmitri Chostakovitch dans l'« Allegretto », la pseudo-jubilation de la bacchanale finale.

### Récital d'un jeune pianiste

Il ne faudra manquer sous aucun prétexte en 2017 l'ouverture de la Philharmonie de l'Elbe, le nouvel auditorium de Hambourg, dont cet orchestre, qui fut celui de Günter Wand, John Eliot Gardiner et Christoph von Dohnanyi,

actuellement celui de Thomas Hengelbrock, sera le résident principal.

Ce samedi de Pâques rayonnant avait commencé dès midi sous d'heureux auspices : le récital d'un jeune pianiste de 24 ans, Kit Armstrong, au Théâtre du Jeu de paume. Un artiste original dans un programme qui lui ressemble – Carl Philipp Emanuel Bach, Sweelinck, Bach et sept pièces de Kit Armstrong.

Car l'enfant prodige est compositeur depuis l'âge de 5 ans, âge où il a écrit sa première sonate pour ses poules. C'est également un scientifique doué qui vient de valider un master en mathématiques fondamentales à l'université Paris-VI Pierre-et-Marie-Curie en même temps qu'il acquerrait une église dans l'Aisne pour y vivre et en faire un lieu de rencontres et de concerts.

Son jeu clair et maîtrisé fera montre de la même inventive détermination, comme dans la *Partita n° 6 en si mineur* de Bach, une prise de risque concertée qui n'excède jamais les limites de la partition. ■

MARIE-AUDE ROUX

Festival de Pâques d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Jusqu'au 3 avril. Tél. : 08-20-13-20-13. De 10 à 100 euros. Festivalpaques.com

NOMINATION  
**Laurent Bayle reconduit à la Philharmonie**  
Le directeur général de la Philharmonie de Paris, Laurent Bayle, 64 ans, a été nommé pour un nouveau mandat de cinq ans, en conseil des ministres, mercredi 30 mars. Un décret a modifié les dispositions

sur la limite d'âge – fixée à 65 ans – pour permettre à celui qui est depuis 2001 à la tête de la Cité de la musique (rebaptisée Philharmonie en 2015) de poursuivre son action. Les réservations pour les abonnements pour la troisième saison de la salle de concerts de 2400 places doivent débiter samedi 2 avril.

## Théâtre du Rond-Point

15 MARS – 24 AVRIL, 20H30

### PAR-DELÀ LES MARRONNIERS REVU(E)

TEXTE ET MISE EN SCÈNE JEAN-MICHEL RIBES  
AVEC MAXIME D'ABOVILLE, MICHEL FAU, HERVÉ LASSINCE  
SOPHIE LENOIR, ALEXIE RIBES, STÉPHANE ROGER, AURORA UGOLIN



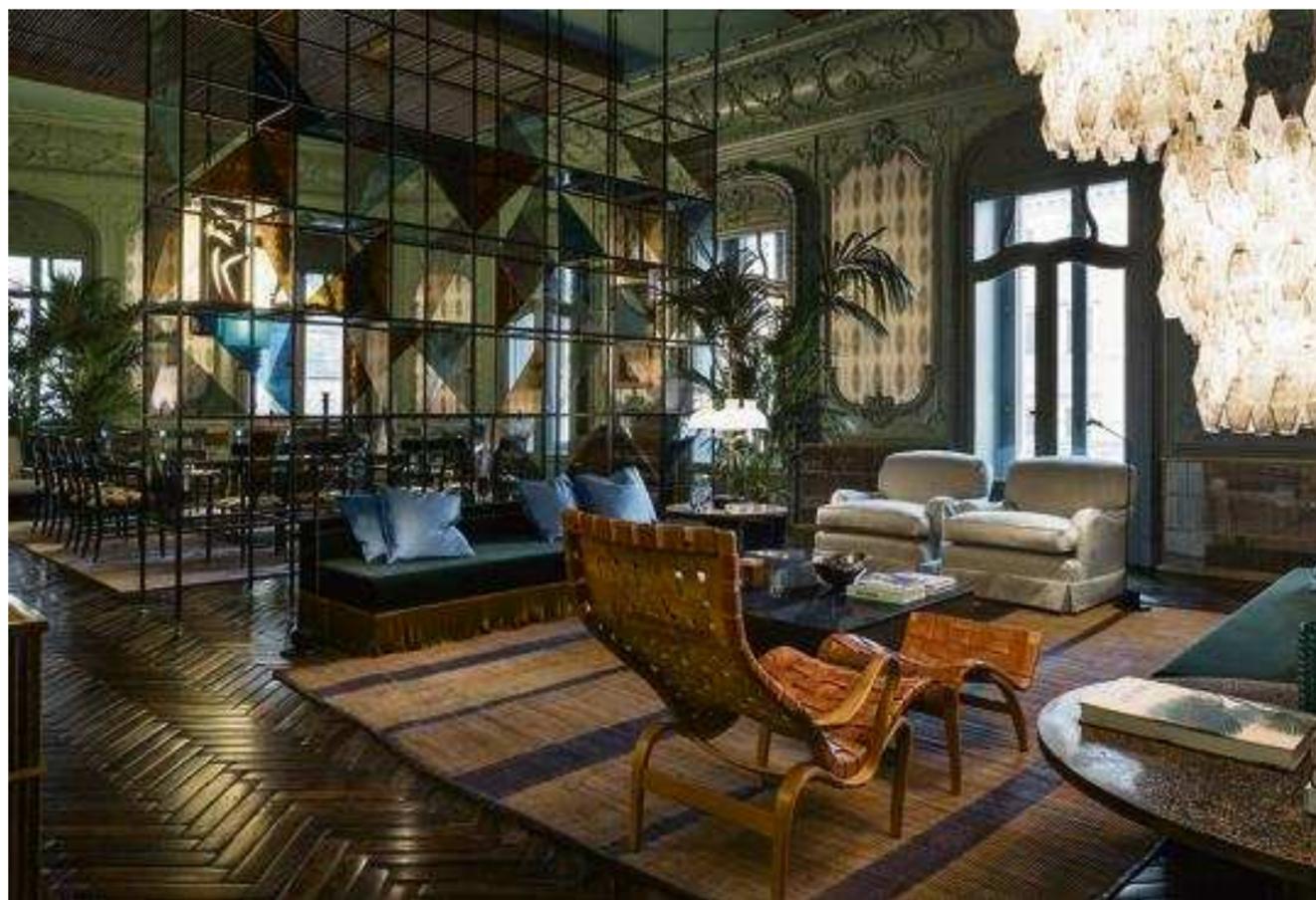
Par-delà les marronniers est un manifeste, une invitation au voyage, à l'inconnu pour y trouver de quoi transcender l'ordinaire et de quoi rêver encore. Fabienne Pascaud – *Télérama*

Jean-Michel Ribes a vu les choses en grand. Très belle production. Armelle Héliot – *Le Figaro*

Jean-Michel Ribes montre son attachement à l'insolence, à la liberté de penser ailleurs, loin de la tyrannie des certitudes. À voir sans hésiter. Thierry Voisin – *Télérama*

RÉSERVATIONS 01 44 95 98 21 - WWW.THEATREDURONDPOINT.FR





L'appartement privé du Palazzo Fendi, à Rome. FENDI



Silvia Venturini Fendi. FENDI

## « IL MANQUE DES LOIS ANTICONTREFAÇON PLUS SÉVÈRES »

*A l'occasion de l'ouverture, à Rome, du Palazzo Fendi, un lieu multifonction autour de la marque italienne, Silvia Venturini Fendi livre son regard sur l'industrie du luxe*

### ENTRETIEN

**A**u cœur de Rome, l'esprit baroque de la cité-musée et sa facette commerciale ont fait un « enfant » : le nouveau Palazzo Fendi. Derrière la façade XVII<sup>e</sup> siècle, c'est un lieu unique et multifonction qui propose désormais la griffe, fondée dans la capitale italienne par Adele et Edoardo Fendi en 1925, et propriété, depuis 2001, du groupe LVMH. A la boutique, qui rassemble toutes les lignes de prêt-à-porter et d'accessoires (homme et femme), s'ajoutent un atelier de haute fourrure pour les commandes sur mesure, un hôtel composé de sept suites, un appartement privé réservé

aux clients privilégiés et amis de la maison – le joyau du lieu, imaginé par le cabinet Dimore Studio – et un restaurant avec terrasse, le cousin romain du réputé restaurant japonais de Londres Zuma. Ici, les marbres aux couleurs denses (le pourpre du Calacatta, le rouge du Lepanto) côtoient le cuir, la soie, un mélange bien dosé d'œuvres de design (Gio Ponti, Hervé Van der Straten, Bruno Mathsson) et d'art contemporain (Lucio Fontana, Agostino Bonalumi, Nunzio, Josef Albers...). Nouvelle manière de contextualiser le luxe moderne dans une industrie en proie aux doutes, ce Palazzo met aussi en valeur l'identité d'une griffe au pedigree très romain. Petite-fille des fondateurs,

élevée dans les ateliers de la maison, Silvia Venturini Fendi est le seul membre de la famille encore présent dans l'entreprise, où elle occupe discrètement une position stratégique : directrice artistique des accessoires femme et des lignes homme et enfant. Rencontre avec une force tranquille made in Rome.

**Le nouveau Palazzo Fendi souligne le côté très art de vivre de la marque...**

C'est un aspect essentiel de la griffe. D'ailleurs, Fendi a été la première marque italienne à lancer une ligne pour la maison, en 1987. Aujourd'hui, Fendi Casa fonctionne très bien, nous avons même une collection appelée

« Icons », qui rassemble des pièces en édition très limitée, issues de collaborations avec de grands designers. Le design est ma seconde passion, je possède une petite collection. Cette culture de l'art de vivre est en phase avec l'esprit intimiste et familial de Fendi.

**Qu'est-ce que le luxe « à la romaine » ?**

Il est très différent du luxe milanais, et cela est lié à la personnalité de chacune des deux villes. Milan est une belle ville, plus secrète, plus rigide. Rome est d'une beauté audacieuse qui saute aux yeux, c'est aussi une ville plus païenne – même si elle accueille le siège de l'Église. Les Romains sont un peu snobs : quand on vit dans une ville où chaque pierre a une histoire, il en faut beaucoup pour vous étonner ! Ici, du coup, on n'a pas peur de montrer la beauté, l'opulence, on aime les contrastes, mélanger les couleurs. Je suis romaine et j'aime la façon de vivre pleine de joie de cette ville, même s'il n'est pas toujours facile d'habiter dans un musée à ciel ouvert, où l'on ne peut pas avoir de métro, car, dès qu'on creuse, on tombe sur une relique... Fendi s'est d'ailleurs associé à la ville pour préserver ce patrimoine unique, qui appartient au monde entier, pas seulement aux Romains.

**Vous êtes née dans l'univers de la mode. Quel regard portez-vous sur l'industrie d'aujourd'hui ?**

**« CETTE CULTURE DE L'ART DE VIVRE EST EN PHASE AVEC L'ESPRIT INTIMISTE ET FAMILIAL DE FENDI »**

**SILVIA VENTURINI FENDI**  
directrice artistique et petite-fille des fondateurs de la marque

Je m'y sens bien. Quand on pratique une activité créative, on est dans sa bulle, donc assez protégé. Surtout à Rome, qui est à l'écart des grandes capitales de la mode et de leurs tensions permanentes. Bien sûr, nous avons des responsabilités énormes ; mais je ne me laisse pas phagocyter par la pression, je fais tout à mon rythme. L'industrie a beaucoup changé. De phénomène pour happy few, la mode est devenue globale. Chez les jeunes, elle a un peu pris la place de la musique comme moyen d'expression. Et puis Internet a tout bouleversé, j'essaie de m'intéresser aux réseaux sociaux, à tous ces changements, même si je ne suis pas à la pointe !

**Que pensez-vous de l'obsession actuelle du « see now-buy now », qui voudrait qu'une collection soit commercialisée juste après le défilé ?**

À la suite du défilé printemps-été de Fendi, on pouvait acheter immédiatement le Strap You [une

anse de sac amovible, déclinée dans des dizaines de couleurs et de matières] ; cette saison, c'est le petit personnage grigi qui était en ligne dès le lendemain. Mais, pour une collection entière, il faut bien réfléchir, car le temps de la production est aussi vital pour mettre des choses au point, surtout quand on fait une mode expérimentale. Chez nous, il y a une créativité forte qui rend cela compliqué. Je pense que les modes française et italienne ne sont pas prêtes pour ce modèle. Il me paraît impossible d'appliquer partout le même système, réduire le nombre de collections, faire défiler ensemble l'homme et la femme... Il y a plein d'idées à explorer. Mais il y a une chose qui manque vraiment selon moi : des lois anticontre-façon plus sévères. Comme les collections sont tout de suite sur Internet, des gens les copient dès le lendemain. Cela me met très en colère, car nous investissons beaucoup de temps et de moyens dans la créativité et la production.

**Qu'est-ce qui vous inspire aujourd'hui ?**

J'essaie seulement de faire de belles choses qui me procurent une montée d'adrénaline. C'est cette sensation que je veux provoquer chez les gens face à une création Fendi : le désir d'un objet qui va leur faire du bien. Un plaisir esthétique. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR  
CARINE BIZET

## Détisser, retisser, recycler

Grandes maisons, marques avant-gardistes ou acteurs de la mode grand public : tous ont désormais leur ligne récup'

### MODE

**U**ne veste faite de denim et de jersey, un tee-shirt en patchwork de rayures, motifs touristiques et impressions psychédélics : nous sommes au Musée des arts décoratifs de Paris, quelques jours après la semaine de la mode, et, contrairement aux apparences, il ne s'agit pas de la présentation d'un créateur avant-garde, mais d'une installation commanditée par H&M, et principalement réalisée à base des propres pièces recyclées du géant suédois.

C'est ainsi que H&M met en avant sa première World Recycle Week, qui se tiendra du 18 au 24 avril. L'événement vise à récu-

pérer 1 000 tonnes de vêtements, pour, entre autres, les détisser et retisser, afin de proposer de nouvelles pièces en boutique.

Ce concept a déjà un nom, anglais évidemment : *upcycling*. Il s'agit d'un mode de confection fondé sur la transformation et la revalorisation d'objets et textiles abandonnés. A la fois écologique et alternative remporte un succès grandissant auprès de marques pointues et du grand public. « Aujourd'hui, le but est de penser à la mode de façon circulaire et globale, ce qui nécessite l'engagement de chacun », souligne Rémi Crinière, responsable du développement durable de H&M, qui propose, depuis 2013, un service de

**« C'EST LA HAUTE COUTURE D'UNE NOUVELLE GÉNÉRATION CONSCIENTE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SURPRODUCTION DANS LA MODE »**

**MAROUSSIA REBECQ**  
créatrice d'Andrea Crews

collecte de vêtements en échange de bons d'achat.

En 2015, le groupe de luxe Kering a, lui, annoncé un partenariat avec la société Worn Again, qui met en avant une technique qui sépare les

fibres de vêtements usagés dans le but de composer de nouveaux textiles. Le recyclage existe, depuis quelques années, dans la mode.

Dès 2009, la marque A.P.C. reprenait ses vieux jeans qu'elle revendait avec les initiales du premier propriétaire brodées dessus. Lancée en 2010, la collection Petit h d'Hermès propose des objets de décoration à base de matières et textiles inutilisés au sein des ateliers. Côté *fast fashion*, Uniqlo a organisé, dès 2012, des opérations de récupération de ses pièces, dont les plus abîmées sont désassemblées pour créer des matières isolantes. Chez Asos, la ligne « recyclé » s'appelle Reclaimed Vintage.

Pour la création d'avant-garde, cette approche est synonyme d'en-

gagement, de changement de mentalité et de challenge créatif. Lors de la dernière Fashion Week de Milan, la styliste Stella Jean a présenté ce qu'elle appelle la technique « Fluffy », une fibre moelleuse composée de rebuts de vêtements récoltés à travers le monde, « afin de sortir d'une idéalisation du *made in Italy* », explique-t-elle.

**13,1 millions tonnes jetées**

Depuis le lancement de sa marque, Andrea Crews, en 2002, Maroussia Rebecq fabrique, elle, une partie de ses collections grâce à des stocks d'inventus et de pièces abandonnées. Il en résulte un nouveau vocabulaire de formes, comme des blousons ou des pulls retournés et transformés en sarouels ou en bo-

léros expérimentaux. « C'est la haute couture d'une nouvelle génération consciente de l'environnement et de la surproduction dans la mode », pense la créatrice.

Lointain cousin du « Do It Yourself » et de la culture de la fripe, l'*upcycling* dépasse la simple tendance et répond à un problème plus urgent : selon l'Environmental Protection Agency (l'organisation du gouvernement américain consacrée à l'environnement), 13,1 millions de tonnes de textiles sont jetées chaque année dans le monde et seulement 2 millions de tonnes sont recyclées. Dans une société fondée sur la surconsommation, repenser le cycle de vie des vêtements devient essentiel. ■

ALICE PFEIFFER

# Buster Keaton à la bergerie

Shaun, un facétieux mouton, fait tourner en bourrique un fermier et son chien. Un petit bijou

**CANAL+**  
VENDREDI 1<sup>ER</sup> - 21 HEURES  
ANIMATION

Après l'excellent *Bob l'éponge*, voici avec *Shaun le mouton*, ovin cotonneux et rondement déluré made in England, un nouveau transfuge du monde de l'animation, qui saute du petit au grand écran. On retrouve d'ailleurs la structure dramaturgique et farcesque de la série, ses principaux personnages, son esthétique, et même son générique.

Soit, pour le dire sans ambages, un troupeau de moutons qui ne fait que des conneries au nez et à la barbe d'un ex-baba cool de fermier et de son chien de berger à l'avenant. Shaun le facétieux, boule de molleton blanche à tête et pattes noires, Shirley, la moutonne obèse, utile pour des opérations commandos, trois cochons bêtes, sales et méchants avec la tête de l'emploi, Bitzer, le chien fidèle, possible cousin de Gromit et, bien sûr, le fermier, grand rouquin à calvitie, jouet perpétuel d'une fable animale qui se déroule à son insu.

Tout cela prend place dans un univers esthétique qui joue sur le primitif (figurines de pâte à modeler, traits simplifiés, couleurs vives, absence de dialogues) pour mieux faire briller la subtilité de son esprit.



Shaun le mouton. AARDMAN ANIMATIONS ET STUDIO CANAL

Quelques ingrédients supplémentaires ont été nécessaires à la réalisation du long-métrage. Des personnages évidemment, tels que quelques moutons, Slip, la petite chienne orpheline de la ville, et Trumper, l'employé de la fourrière, super-méchant qui, impitoyablement, traque nos héros, et sans lequel il n'y aurait pas de film. Mais aussi une histoire suffisamment

forte et inventive, pour justifier le passage à un format long.

Cette histoire, la voici. En prologue, un coq strident signale le lever ordinaire à la ferme. Emplâtre de Bitzer contre le mur sous le choc de la porte violemment ouverte par le fermier, moutons qui fomentent dans le noir de la bergerie leur prochaine échappée belle, ambiance bucolique vert tendre et

travaux de la ferme qui se répètent à travers les jours, façon *Géorgiques* du cottage.

Cette entrée en matière où Virgile côtoie Buster Keaton va être dérangée par le nouveau plan de Shaun pour se faire la belle avec ses copains. Endormant le fermier en jouant à saute-mouton, le gang ovin, son forfait commis, investit la maison du fermier. Mais une ca-

tastrophe se prépare : ce dernier est, en effet, endormi dans une caravane qui se met soudain en mouvement et le conduit directement à la grande ville. Effarés par cette disparition, Shaun, Bitzer et les moutons décident de retrouver le fermier disparu.

## Abracadabrant

Ce qui s'ensuit – qui nous est toujours raconté en borborygmes mais avec un sens du timing – est abracadabrant. Soit une course-poursuite délirante et suprêmement inspirée entre des moutons déguisés en mondaines fréquentant un restaurant gastronomique français, un fermier devenu amnésique, le coiffeur le plus hype de la ville pour avoir inventé une coupe ovine, et le fameux Trumper, employé psychopathe de la fourrière.

Ce film est un petit bijou de surréalisme bon enfant, une échappée loufoque qui ressuscite les riches heures du *Génie des alpages*, de F'murr, bande dessinée bucolico-pop, dont on croirait que l'univers de Shaun est directement inspiré. Loin d'en déduire un mimétisme moutonnier, on y voit la preuve que les grands esprits finissent toujours par se rencontrer. ■

JACQUES MANDELBAUM

*Shaun le mouton*, de Mark Burton et Richard Starzak (GB-Fr., 2015, 85 min).

# La vie tranquille de M. Eddy

Acteur, chanteur, auteur... Bernard Faroux retrace la carrière du rocker « simple et pudique »

**FRANCE 3**  
VENDREDI 1<sup>ER</sup> - 23 H 25  
DOCUMENTAIRE

Cela fait plus d'un demi-siècle que la voix d'Eddy Mitchell berce un public qui lui est resté fidèle toutes ces années. Le chanteur de Belleville, qui est allé se « ressourcer » à Nashville au milieu des années 1970, est demeuré le même. Dans un documentaire où l'on entend les plus belles chansons du rocker devenu crooner, Bernard Faroux retrace la carrière de cet homme un

peu bourru – ou plutôt « simple et pudique », comme le décrit Pierre Lescure.

Cette biographie agréable – en dépit de la voix énervante de la narratrice Olivia Ruiz – raconte l'histoire de Claude Moine, né en 1942, à Paris. Le futur Eddy Mitchell n'est guère passionné par les études et préfère les salles obscures. Traînant sur les anciennes fortifications, il manque de mal tourner. Doué pour le dessin, il aurait pu devenir écrivain de BD. A l'aube des années 1960, il s'impose en rockeur populaire. Dans

le quartier de la Trinité, près du fameux Golf-Drouot, un des rares endroits de la capitale qui programme du rock. Il côtoie les blousons noirs, un certain Jean-Philippe Smet (le futur Johnny Halliday) et, plus tard, Jacques Dutronc, deux « potes » pour la vie.

## Bleus à l'âme

Dans les années 1960, avec le groupe Les Chaussettes noires, puis en solo, Eddy Mitchell adapte des classiques du rock américain. Les textes des chansons de ce parolier émérite chroniquent l'évo-

lution de la société française ou les bleus à l'âme. Les modes passent, Eddy reste. Son rock s'adoucit un peu, il fait l'acteur et est récompensé, en 1996, par le César du meilleur acteur dans un second rôle pour *Le bonheur est dans le pré*, d'Etienne Chatiliez.

Il présente pendant plus de quinze ans l'émission « La Dernière Séance », mais M. Eddy continue son bonhomme de chemin, sans tapage. Fan des Etats-Unis, il n'est pas dupe de ses travers. Show-man, il préfère annoncer qu'il quitte la scène pour ne pas

faire la tournée de trop. S'il s'amuse en faisant l'acteur, il avoue s'ennuyer en jouant au théâtre. Il est entier, Eddy Mitchell.

Ponctué d'archives et d'interviews du chanteur et de ses amis Jacques Dutronc, Alain Souchon ou encore Pierre Papadiamantis avec lequel il a composé pas mal de ses succès, ce film met l'accent sur des facettes ignorées de M. Eddy. ■

JOËL MORIO

*Eddy Mitchell, itinéraires*, de Bernard Faroux (France 2016, 110 minutes).

# MOTS CROISÉS

GRILLE N° 16 - 078  
PAR PHILIPPE DUPUIS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

## SOLUTION DE LA GRILLE N° 16 - 077

**HORIZONTALEMENT** I. Enchérisseur. II. Cohabite. Pré. III. Hue. Oterions. IV. Avril. Menuet. V. Ne. Bassins. VI. Cano. Noèse. VII. Rue. Etnev (venté) Ci. VIII. Ut. Etui. Eton. IX. Récura. Prout. X. Esthétisante.

**VERTICALEMENT** 1. Echancreur 2. Nouveautés. 3. Cher. Né. Ct. 4. Ha. Ibo. Euh. 5. Ebola. Etre. 6. Rit. Situât. 7. Items. Ni. 8. Sereine. PS. 9. Innovera. 10. Epouse. Ton. 11. Urne. Scout. 12. Restreinte.

## HORIZONTALEMENT

I. Pleine de bons sentiments chez Molière, ce n'est plus le cas aujourd'hui. II. Enlèvement violent. N'a pas le temps de faire son lit. III. Toujours possible, jamais certaine. IV. Titre chez Elisabeth. Personnel. Participation individuelle. V. Comme de bonnes vieilles casseroles. Avala sans broncher. VI. Réponse enfantine. Maintient l'aviron en place. Dans l'immédiat. VII. Provisions à la perception. Dessous sauf à la plage. VIII. Encouragement au cirque. Patronne en Alsace. IX. Cours d'Asie. Ne pèse pas lourd dans le porte-monnaie. X. Ne supportent pas bien les lavages.

## VERTICALEMENT

1. Gondole en libre-service. 2. Assure le plein. 3. Plein de rats et d'étoiles. Fait son choix. 4. Support de coque. Courageuse chez Brecht. 5. N'ont rien perdu. Métal gris. 6. Sans connaissances. Mauvaise manie. 7. Prépare les nattes. Marque de dégoût. 8. Tête de goût. Manifestation d'impatience. 9. Manœuvrés à distance. 10. Plume italienne. Ne fait jamais face. 11. Souvent plaqué. Prend la Nipponne à la taille. Bleu dans les champs. 12. Après le coucher du soleil.

# SUDOKU

N°16-078

			5				1	7
								5
		5	7			8		
7					9			
9			2	1				3
				3		4		
	1	3	4	5			8	
7	6		9	2				

5	8	7	2	9	3	6	1	
3	6	7	1	8	5	9	2	
1	2	3	4	5	6	7	8	
9	7	1	8	5	4	6	3	
4	8	1	4	9	7	2	8	
4	2	6	5	3	7	1	9	
2	1	8	6	7	4	3	5	
7	3	4	5	8	1	9	2	
6	9	5	2	6	2	1	7	4

**Difficile**  
Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

Réalisé par Yan Georget (<http://yangeorget.net>)

**Le Monde**  
**Les Unes du Monde**  
RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES « UNES » DU MONDE ET RECEVEZ CELLE DE VOTRE CHOIX ENCADRÉE  
RENDEZ-VOUS SUR [www.lemonde.fr/boutique](http://www.lemonde.fr/boutique)

VOTRE SOIRÉE TÉLÉ  
VENDREDI 1<sup>ER</sup> AVRIL  
TF1  
**20.55 Koh-Lanta**  
Télé-réalité animée par Denis Brogniart.  
**22.45 Vendredi, tout est permis avec Arthur**  
Divertissement animé par Arthur.

**France 2**  
**20.55 Caïn**  
Série créée par Alexis Le Sec et Bertrand Arthuys. Avec Bruno Debrandt, Julie Delarme, Frédéric Pellegrin (Fr., S4, ép. 1 et 2/10; S3, ép. 1/8).  
**23.50 Ce soir (ou jamais !)**  
Magazine animé par Frédéric Taddei.

**France 3**  
**20.55 Faut pas rêver**  
Magazine animé par Philippe Gougler.  
**23.25 Eddy Mitchell, itinéraires**  
Documentaire de Bernard Faroux (Fr., 2016, 110 min).

**Canal+**  
**21.00 Shaun le mouton**  
Film d'animation de Mark Burton et Richard Starzak (GB-Fr., 2015, 85 min).  
**22.20 Diversion**  
Thriller de Glenn Ficarra et John Requa. Avec Will Smith, Margot Robbie (EU, 2015, 1005 min).

**France 5**  
**20.45 La Maison France 5**  
Magazine animé par Stéphane Thebaut.  
**21.45 Silence, ça pousse!**  
Présenté par Stéphane Marie et Caroline Munoz.

**Arte**  
**20.55 Querelles de clocher**  
Téléfilm de Ulrike Grote. Avec Julia Nachtmann, Hans Löw (All., 2012, 84 min).  
**22.20 Le Secret de la marche**  
Documentaire de Daniel Münter (All., 2015, 52 min).

**M6**  
**20.55 Bones**  
Série créée par Hart Hanson d'après les romans de Kathy Reichs. Avec Emily Deschanel, Patricia Belcher, Caroline Julian (EU, saison 11, ép. 3/22; S9, ép. 13 et 14/24; S5, ép. 3 et 4/22).

**Le Monde** est édité par la Société éditrice du « Monde » SA  
Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000.  
Capital social : 94.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).  
**Rédaction** 80, boulevard Auguste-Blanqui, 75707 Paris Cedex 13 Tél. : 01-57-28-20-00  
**Abonnements** par téléphone : de France 3289 (Service 0,30 €/min + prix appel) ; de l'étranger : (33) 1-76-26-32-89 ; par courrier électronique : [abojournalpapier@lemonde.fr](mailto:abojournalpapier@lemonde.fr). Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €  
**Courrier des lecteurs** blog : <http://mediateur.blog.lemonde.fr/> ; Par courrier électronique : [courrier-des-lecteurs@lemonde.fr](mailto:courrier-des-lecteurs@lemonde.fr)  
**Médiateur** : [mediateur@lemonde.fr](mailto:mediateur@lemonde.fr)  
**Internet** : site d'information : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) ; Finances : <http://finance.lemonde.fr> ; Emploi : [www.talents.fr/](http://www.talents.fr/) ; Immobilier : <http://immobilier.lemonde.fr>  
**Documentation** : <http://archives.lemonde.fr>  
**Collection** : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40  
Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0717 C 81975 ISSN 0395-2037  
**M** publicité  
Présidente : Corinne Mrejen  
PRINTED IN FRANCE  
80, bd Auguste-Blanqui, 75707 PARIS CEDEX 13  
Tél : 01-57-28-39-00  
Fax : 01-57-28-39-26  
L'Imprimerie, 79 rue de Roissy, 93290 Tremblay-en-France  
Toulouse (Occitane Imprimerie)  
Montpellier (« Midi Libre »)

# Jacob Szmulewicz et Raymond Kojitsky

## Anciens résistants

Le Monde du samedi 26 mars, qui proposait dans son supplément « Idées » un dossier intitulé « Résister », comportait aussi deux avis de décès, celui de Raymond Kojitsky, dit « Pivert », et celui de Jacob Szmulewicz, dit « Jacquot ». Ce hasard troublant atteste le passage des générations : ces deux valeureux combattants des FTP-MOI (Francs-tireurs et partisans-Main d'œuvre immigrée) étaient conduits à leur dernière demeure au cimetière de Bagneux (Hauts-de-Seine) dans le temps exact où les lecteurs du quotidien du soir étaient invités à réfléchir à ce qu'était « résister ».

Jacob Szmulewicz était né en 1924, à Siucice, en Pologne. Son père, émigré à Paris, avait été rejoint en 1930 par le reste de la famille. Il tenait une modeste boucherie casher, rue Bisson (20<sup>e</sup> arrondissement), et la famille vivait, dans une pièce unique, à proximité, rue Vilin, la rue où Georges Perec avait passé son enfance.

Raymond Kojitsky était né le 27 septembre 1926, rue Houdart, dans le 20<sup>e</sup> arrondissement parisien, et avait grandi dans ce qui demeura sa rue, la rue de la Mare. Son père « à moitié brocanteur, à moitié chiffonnier » traînait sa

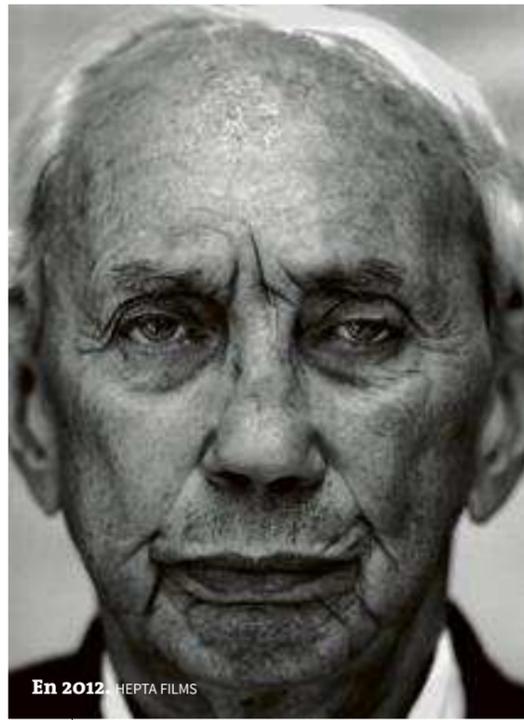
carriole en criant, « la main en porte-voix : "Habiits, chiffoooooons!" » Jacob et Raymond étaient des enfants des rues d'un Belleville qui ressemblait par endroits à un shtetl.

De ce Paris populaire, Jacob et Raymond avaient gardé, comme leur aîné et copain Henri Kra-sucki, un parler gouailleux et légèrement traînant. Si la famille de Jacob restait attachée à la tradition juive, le père de Raymond était communiste. Raymond fréquentait les pionniers rouges, Jacob surtout sa bande, celle des « durs de Belleville », prompt à la bagarre, notamment pour répondre à d'éventuelles agressions antisémites qui n'étaient pas rares dans les années 1930. Jacob en garda le nez cassé.

### Faire « quelque chose »

La persécution s'abattit sur les juifs que l'inquiétude gagna. Le salut semblait être le passage en zone libre. Jacob Szmulewicz franchit clandestinement la ligne de démarcation en septembre 1941 et gagna Lyon.

Le père de Raymond, accompagné de ses trois fils, échoua dans sa tentative. Philippe, l'aîné, fut alors arrêté, déporté à Auschwitz dans le convoi numéro 48, le 13 février 1942. Il avait 19 ans. La mère, qui pensait que son bébé, Lu-



En 2012. HEPTA FILMS

### JACOB SZMULEWICZ

**1924** Naissance à Siucice (Pologne)

**1941** Franchit la ligne de démarcation et gagne Lyon

**1943** Intègre les rangs des FTP-MOI, réseau Carmagnole-Liberté

**22 MARS 2016** Mort à Paris

cienne, née le 25 février 1942, la protégeait, s'opposa à toute nouvelle tentative de départ et demeura au 29, rue de la Mare. Le père, seul, partit pour Toulouse. La mère de Raymond et sa petite fille furent assassinées à Auschwitz.

A Lyon, Jacob Szmulewicz retrouve quelques copains, vit de petits trafics. C'est dans un café où il tapait le carton, qu'il lui est proposé de faire « quelque chose ». Sans en prendre pleine conscience, lui qui n'a aucune culture politique, est entré dans la résistance des communistes juifs. Ce « quelque chose », ce sont des inscriptions sur les murs, des distributions de tracts ou de journaux clandestins.

Raymond Kojitsky, lui, est en



En 2013. MOÏSA RAYMOND/VISUAL PRESS AGENCY

### RAYMOND KOJITSKY

**27 SEPTEMBRE 1926**

Naissance à Paris

**OCTOBRE 1942**

Intègre les rangs des FTP-MOI

**1943** Echappe à l'arrestation

**23 MARS 2016** Mort à Paris

apprentissage chez un maroquinier juif de la rue Oberkampf, qui est arrêté sous ses yeux. Son frère est en contact avec Henri Kra-sucki qui dirige les jeunesses communistes juives. « Le parti avait toujours été présent dans nos vies », écrit-il. Ce sont leurs premières actions : des lancers de tracts, notamment dans les cinémas, des incendies de poteaux portant des indications en allemand. Mais, pour Raymond comme pour Jacob, cela ne suffit pas. Leurs responsables les intègrent dans les rangs des FTP-MOI, Raymond Kojitsky devenu « Pivert », en octobre 1942 et Jacob « Jacquot » Szmulewicz, qui a rejoint Grenoble, à l'automne 1943. Ils mènent désormais la lutte armée contre l'occupant. Ils

furent parmi les plus valeureux des combattants.

Jacob « Jacquot » combattit dans les rangs de Liberté, à Grenoble, et de Carmagnole, à Lyon. Raymond « Pivert » eut pour compagnons de combat ceux que l'Affiche rouge rendit célèbres. Ils lancèrent des grenades contre des garages allemands, firent dérailler des trains, tuèrent des soldats ou des miliciens, parfois même des collaborateurs, sabotèrent des usines. Ils furent blessés, mais reprirent leur combat. Jacob « Jacquot » participa à ceux pour la libération de Villeurbanne. Aujourd'hui, les historiens relativisent le poids de leurs actions dans le combat pour la libération de la France. Mais cela n'ôte rien au sens de

leur engagement et à un courage que si peu alors partageaient.

Les militants juifs communistes, y compris les FTP, furent filés pendant des mois par les policiers de la Brigade spéciale (BS2). Le policier qui avait repéré l'un d'eux l'affublait d'un surnom. Raymond Kojitsky reçut celui de « Blondinet ». Or, à la suite d'une action qui avait pourtant été menée à bien, il subit la critique de son responsable, ce qui le fit pleurer. Il ne vint pas au rendez-vous suivant, le 19 août 1943. Cela le sauva. En novembre 1943, vingt-trois de ses compagnons étaient arrêtés, puis fusillés, en février 1944. Le nom de dix d'entre eux figuraient sur la fameuse affiche rouge apposée sur les murs de Paris.

### Légion d'honneur

Ils retrouvèrent Belleville. Raymond Kojitsky attendit en vain le retour de sa mère, de ses deux sœurs, de son frère. Il retourna à sa machine de maroquinier. Comme Jacob Szmulewicz, il milita un temps au Parti communiste. Chacun reprit sa vie, comme il put. Discrètement. Obscurément.

Les années 1980 furent celles de la (re)découverte du rôle des étrangers et des juifs dans la Résistance, avec son lot d'ouvrages, de colloques, de polémiques. En 1985, grâce au film de Mosco Boucault, *Des terroristes à la retraite*, des résistants insolites, parfois à l'accent yiddish, apparurent à l'écran, les Farber, Kojitsky, Lemberger, Micfkicker, Weissberg, témoins résiduels d'une lutte dont les survivants, si peu nombreux, ont désormais presque tous disparu. Des gens simples à qui la Résistance n'avait apporté ni honneur ni position sociale, pas même dans leur parti.

Tardivement, Jacob Szmulewicz et Raymond Kojitsky, dont Daniel Goldenberg a écrit l'histoire (*Pivert. Histoire d'un résistant ordinaire*, Calmann-Lévy, 1991), reçurent la Légion d'honneur. Raymond, le 18 mars 2014, des mains de François Hollande. ■

ANNETTE WIEVIORKA  
(HISTORIENNE)

# Jean-Pierre Coffe

## Chroniqueur gastronomique

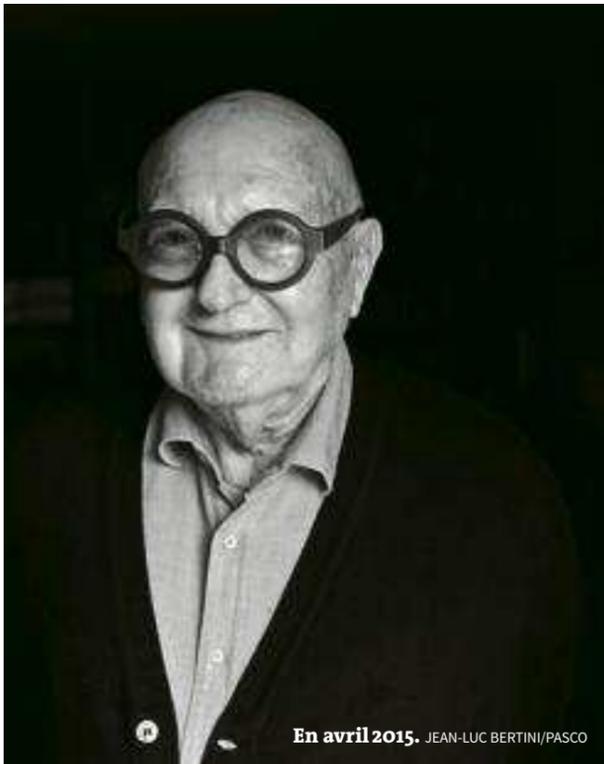
Pour la majorité des téléspectateurs, la vie professionnelle de Jean-Pierre Coffe, qui vient de mourir, le 29 mars, à l'âge de 78 ans, dans sa maison de Lannery, en Eure-et-Loir, commença à la télévision, sur Canal+, en 1984, où il devait pousser de vigoureux et réguliers coups de gueule contre la « malbouffe ».

Son cri de guerre était né en 1992, sur le plateau de « La Grande Famille » : « C'est de la m...!!!! », avait-il alors hurlé, les yeux exorbités, en envoyant valser une saucisse de fabrication industrielle à l'autre bout du studio. A ceux qui n'avaient pas compris le message, il le confirmera par écrit à travers nombre de manifestes pour un retour à une alimentation saine, simple et raisonnée, dont *Arrêtons de manger de la merde!* (Flammarion, 2013).

Mais l'homme aux lunettes-hublots à la Sacha Guitry, aux chemises et vestes aux couleurs souvent acidulées, longtemps taillées sur mesure par son ami Nino Cerruti, avait eu d'autres vies avant d'apparaître à l'écran de la chaîne cryptée.

### Le goût des bons produits

Né le 24 mars 1938 à Lunéville (Meurthe-et-Moselle), Jean-Pierre Coffe perd son père en 1940, mort au combat. Sa mère, avec laquelle



En avril 2015. JEAN-LUC BERTINI/PASCO

il entretiendra des relations tumultueuses et distendues, le confie à sa marraine, cuisinière, qui lui donnera le goût des bons produits et de la nature.

Après des études générales, Jean-Pierre Coffe passe le con-

**24 MARS 1938** Naissance à Lunéville (Meurthe-et-Moselle)

**1975** Ouvre son premier restaurant, à Paris

**1984** Début à Canal+

**29 MARS 2016** Mort à Lannery (Eure-et-Loir)

cours d'entrée au Cours Simon, où il sera reçu, sans laisser, écrit-il dans son livre de souvenirs *Une vie de Coffe* (Stock, 2015), « un souvenir impérissable aux professeurs ». Son service militaire – pupille de la nation, il est cantonné au fort de Saint-Cyr –, pendant la guerre d'Algérie, interrompt cette possible carrière.

Revenu à la vie civile, Jean-Pierre Coffe passe une petite annonce dans *Le Figaro* : « Ne sais rien faire mais plein de bonne volonté. » Il est engagé par la société Job, qui fabrique un papier de cigarette à rouler, et se spécialise dans le papier couché et l'édition. Il travaille ensuite pour les éditions Robert Laffont, dont il devient agent commercial.

Jean-Pierre Coffe se marie avec une jeune veuve, mère d'une petite fille. Bientôt enceinte, elle avorte, au grand dépit de Jean-Pierre Coffe. Leur relation s'étiole, ils se séparent – Coffe sera trois fois marié et révélera sur le tard sa bisexualité.

Après un grave accident de voiture, qui l'immobilise deux ans, Jean-Pierre Coffe crée une agence de relations publiques (et fonde une association, Les Grands-Mères au pair). En faillite, il vit « en autarcie » dans le département de Seine-et-Marne, où il cultive ses légumes et élève un cheptel de différents animaux.

Une nouvelle reconversion lui est conseillée par son ami le critique gastronomique Henri Gault : Jean-Pierre Coffe ouvre, en février 1975, le restaurant Chez Ciboulette, qui changera trois fois d'adresse à Paris, puis Chez Modeste, rue de Miromesnil, fréquentés par le gratin du théâtre et du cinéma. Mais, chaque fois, il mettra la clé sous la porte par incapacité à payer le coût rehaussé d'un pas-de-porte, ou à la suite de l'escroquerie d'un associé.

### Cabotin et grande gueule

C'est dans son restaurant Chez Modeste que Jean-Pierre Coffe rencontre Michel Denisot, qui, séduit par la faconde du restaurateur, lui fait passer des essais pour Canal+. L'affaire est conclue et Coffe fait ses débuts le jour du lancement de la chaîne, le 4 novembre 1984.

En 1992, Jean-Pierre Coffe propose à la chaîne cryptée, qui le refuse, un projet d'émission éducative à l'adresse des jeunes. Avec l'accord du directeur des programmes, Alain de Greef, Jean-Pierre Coffe présente « Comment c'est fait? », sur France 3 (1992-1993), qui rencontre le succès. En 1993, de Greef lui « demande de cesser sa collaboration avec France 3 ». Jean-Pierre Coffe refuse, et c'est la rupture avec la chaîne Canal+.

En 1994, l'animateur présente, cette fois sur France 2, « C'est tout Coffe », où, dans le rôle du candide, se présente un jeune acteur encore inconnu, Jonathan Lambert. Après un passage sur TF1 dans l'émission « Bien jardiner » (1999), produite par Jean-Luc Delarue, Jean-Pierre Coffe revient sur France 2, de 2003 à 2012, en tant que chroniqueur dans « Vivement dimanche prochain », animée par Michel Drucker.

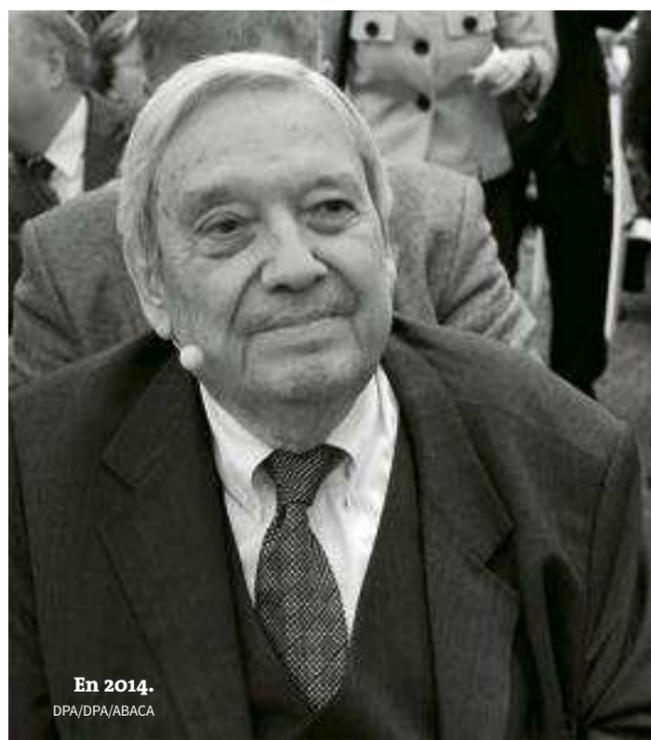
A la radio, Jean-Pierre Coffe présente « Ça se bouffe pas, ça se mange », sur France Inter, de 1998 à 2008. « Mis à la retraite » par la chaîne publique, il continue à participer aux « Grosses Têtes » (1990-2010, puis, en 2014, quand son ami Laurent Ruquier en prend les commandes), sur RTL, puis il rejoint « On va s'gêner! » (2010-2011), sur Europe 1, émission animée par Ruquier.

Cabotin et grande gueule, victime du personnage public dont il avait grandement contribué à forcer la caricature, Jean-Pierre Coffe n'aura pourtant cessé de défendre une idée simple et valeureuse héritée de sa vieille marraine, qui avait connu la guerre et les privations : « Avec rien, évidemment, on ne peut rien faire ; mais avec peu il est possible de faire quelque chose, et même quelque chose de pas mauvais du tout. » ■

RENAUD MACHART

# Imre Pozsgay

## Réformateur communiste hongrois



En 2014.  
DPA/DPA/ABACA

Imre Pozsgay, mort le 25 mars à Budapest, la capitale hongroise, restera dans les annales comme le « Gorbatchev hongrois », l'homme qui a contribué à la chute du régime communiste mais qui a ensuite été balayé par l'accélération de l'Histoire. La disparition de M. Pozsgay, à la veille de son 83<sup>e</sup> anniversaire, a suscité de nombreux hommages en Hongrie, tant ce personnage atypique a joué un rôle important dans l'effondrement de la dictature marxiste agonisante à la fin des années 1980.

Son destin s'annonçait glorieux. Ce tribun massif, avec une voix rauque et un regard espiègle, faisait partie de la poignée de rénovateurs qui avaient compris que le statu quo n'était plus possible dans l'ex-Europe soviétisée. A l'instar de Mikhaïl Gorbatchev, en URSS, auquel il fut forcément comparé, Imre Pozsgay incarnait une relève pour le Parti communiste, à bout de souffle après l'interminable règne de Janos Kadar. Ce dernier avait été porté au pouvoir par les chars de l'Armée rouge, venus écraser la révolution de 1956, et ne l'avait quitté, à moitié sénile, qu'en 1988.

Imre Pozsgay était un pur produit de l'appareil. Communiste de longue date, membre du gouvernement depuis les années 1970, il avait dû faire preuve de prudence pour gravir les échelons du pouvoir. Mais, comme Gorbatchev, il avait un style qui tranchait avec la raideur bureaucratique des apparatchiks. « Pour la génération de mes parents, se souvient un jeune hongrois, Pozsgay était le premier responsable du Parti qui ne parlait pas un charabia communiste. » A cela se sont ajoutés un charme indéfinissable et une relative jeunesse – il avait 56 ans en 1989 – dans un pays gouverné, comme les autres « démocraties populaires », par des vieillards.

### Encadrer le changement

Imre Pozsgay rêvait de devenir le premier président de la République démocratiquement élu dans une Hongrie libre et indépendante. Son pari a failli aboutir. Tombé en disgrâce au début des années 1980, il a utilisé sa notoriété pour creuser son sillon. L'objectif de Pozsgay était clair : encadrer le changement plutôt que le subir.

Pour l'atteindre, il a fait voler en éclats deux tabous. D'abord, il a tacitement approuvé l'émergence du multipartisme. Sa présence, en septembre 1987, à la réunion fondatrice du Forum démocratique hongrois a servi de caution à ce

### 26 NOVEMBRE 1933

Naissance à Kony (Hongrie) **1950** Adhère au Parti communiste hongrois **1989** Qualifie la révolution de 1956 de « soulèvement populaire » **25 MARS 2016** Mort à Budapest

mouvement démocrate-chrétien, vainqueur des premières élections libres en 1990. Ensuite, il a sapé la légitimité historique du régime, en affirmant, lors d'un entretien à la radio hongroise en janvier 1989, que les événements de 1956 n'étaient pas une « contre-révolution », comme le voulait la thèse officielle pour justifier la mainmise soviétique sur le pays, mais « un soulèvement populaire contre un pouvoir oligarchique ».

La popularité d'Imre Pozsgay était alors à son zénith. Mais il a été pris de vitesse par l'aile libérale de l'opposition, qui ne voulait en aucun cas d'une transition « à la polonaise », conduisant à un partage du pouvoir avec les anciens communistes. Les dissidents de longue date ont alors provoqué un référendum national, à l'issue duquel le principe de l'élection directe du chef de l'Etat a été rejeté au profit d'un système davantage parlementaire. Imre Pozsgay ne s'est jamais remis de ce désaveu.

Elu député (1990-1994), Imre Pozsgay s'est ensuite progressivement retiré de la vie politique. Ces dernières années, il a refait des apparitions discrètes pour soutenir, à la consternation de ses anciens camarades recyclés au sein du Parti socialiste, le mouvement de droite Fidesz, du premier ministre Viktor Orban, la bête noire des ex-communistes. Le seul, à son avis, à défendre les intérêts nationaux.

Ce ralliement est moins paradoxal qu'il n'en a l'air. Même lorsqu'il était au PC, Imre Pozsgay, fils de petits paysans, a toujours été sensible au courant souverainiste et national, très ancré dans la culture rurale hongroise. Une tendance aujourd'hui incarnée par Viktor Orban, qui se veut le porte-parole de la Hongrie profonde face aux élites urbaines. Dans un communiqué, le gouvernement a rendu hommage à M. Pozsgay et salué sa capacité « à mettre de côté la politique partisane pour défendre les grandes causes nationales ». Un propos consensuel inhabituel dans un pays qui demeure toujours divisé par la douloureuse mémoire du communisme. ■

YVES-MICHEL RIOLOS

**Le Monde**  
Le Carnet

Vos grands événements

Naissances, baptêmes, fiançailles, mariages, anniversaires de naissance

Avis de décès, remerciements, messes, condoléances, hommages, anniversaires de décès, souvenirs

Colloques, conférences, séminaires, tables-rondes, portes-ouvertes, forums, journées d'études

Soutenances de mémoire, thèses, HDR.

Expositions, vernissages, signatures, lectures, communications diverses

Pour toute information :  
☎ 01 57 28 28 28  
☎ 01 57 28 21 36  
✉ carnet@mpublicite.fr

### AU CARNET DU «MONDE»

#### Décès

Nicole et Jean-Claude Pellegry, sa sœur et son beau-frère, Anne Laure Pellegry, sa nièce, Suzanne Allemand, sa belle-sœur, Isabelle et Muriel Allemand, ses nièces, Laura Jessel, sa petite-nièce, Toute la famille Et ses amis,

ont la tristesse de faire part du départ de

#### Freddy ALLEMAND,

survenu le 26 mars 2016, à Paris, à l'âge de soixante-quinze ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 1<sup>er</sup> avril, à 14 h 30, en l'église Sainte-Marie-des-Batignolles, à Paris 17<sup>e</sup>.

Selon son souhait ses cendres seront dispersées au cimetière de Montmartre, à Paris 18<sup>e</sup>.

Dons possibles à Sauveur d'Etoiles, Aumônerie du CHU de Haute Pierre, à Strasbourg (Bas-Rhin).

43, rue de la Chézine, 44000 Nantes.

Sa famille, Ses proches,

ont la tristesse de faire part du décès de

#### Pierre COURTIAT,

professeur au lycée Charles de Gaulle de Baden-Baden (1953-1983), chevalier dans l'ordre des Palmes académiques,

survenu le mercredi 16 mars 2016, à Nice, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Ses enfants, Ses petits-enfants Et ses arrière-petits-enfants,

font part du décès de

#### M. Jacques-Michel FOUCHET,

proviseur honoraire, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945, officier dans l'ordre des Palmes académiques, survenu le 22 décembre 2015, à Lyon.

Il aurait eu quatre-vingt-treize ans, ce 31 mars 2016.

Toulouse.

Sophie Thuillier et Jean-Guillaume Giraudon, ses enfants, Philippe, Clémence et Jules Thuillier, son gendre et ses petits-enfants, Marie-Sylvie Arboy, Guillaume et Philippe Bardet, ses neveux,

ont la tristesse de faire part du décès de

#### M. René GIRAUDON,

croix de guerre 1939-1945, professeur de philosophie, ancien élève du Lycée P. de Fermat, ancien chasseur du Corps Franc Pommiers - 49<sup>e</sup> RIL, membre du Club français du cirque,

survenu le 26 mars 2016, à Toulouse, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 1<sup>er</sup> avril, à 14 h 15, en l'église Sainte-Thérèse et sera suivie de l'inhumation au cimetière de Terre-Cabade, à Toulouse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Clermont-Ferrand.

M<sup>me</sup> Claudette Guihal, son épouse, M<sup>me</sup> Dominique Guihal et M. Thierry Fossier, sa fille et son gendre,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

**André GUIHAL,** chevalier de la Légion d'honneur, officier dans l'ordre national du Mérite, conseiller d'Etat honoraire, ancien président de la Cour administrative d'appel de Lyon,

survenu à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Ses obsèques auront lieu en l'église Saint-Joseph, à Clermont-Ferrand, le samedi 2 avril 2016, à 10 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Une pensée est demandée pour son fils,

**Philippe** (1958- 1999).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Hélène et Stéphane Klein, Bernard et Florence Moneret-Bouchet, Jean et Stéphanie Moneret-Alasseur, ses enfants et leurs conjoints, Jules, Victor, Maïa, Lizon, Maxence, Marin et Titouan, ses petits-enfants, Anne-Claire Vautrin, Pierre et Odette Vautrin, Isabelle et Jean-Louis Costantini, Florence Vautrin, ses frère et sœurs et leurs conjoints,

ont la tristesse de faire part de la mort de

#### Denise Anne MONERET-VAUTRIN,

professeur émérite de la Faculté de médecine de Nancy, membre de l'Académie nationale de médecine, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite.

La cérémonie religieuse aura lieu vendredi 1<sup>er</sup> avril 2016, à 9 h 30, en la cathédrale de Nancy.

Ni fleurs ni plaques.

Saint-Tropez.

M. Alain Moreu, son époux, Jean-Claude, son fils et sa compagne, Irina, Sébastien, son fils, Pauline, sa petite-fille et sa mère, Sylvie Brunet, Parents et amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

#### M<sup>me</sup> Roseline MOREU,

née LUBRANO de SCAMPAMORTE, survenu le 25 mars 2016, dans sa soixante-seizième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le mercredi 30 mars, en l'église de Saint-Tropez, à 10 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière de Ramatuelle, à 12 heures.

Pompes funèbres du Golfe, Tél. : 04 94 71 47 41.

On nous prie d'annoncer le décès de

#### Stéphane PAVIE,

avocat à la Cour, HEC, ancien de la 2<sup>e</sup> DB, croix de guerre,

survenu le 26 mars 2016, dans sa quatre-vingt-seizième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, Paris 16<sup>e</sup>, le vendredi 1<sup>er</sup> avril, à 14 h 30.

20, rue de la Harpe, 75005 Paris.

Pierre Pouliquen et Brigitte Pellet, Christine et Dominique Rousseaux, Pascale Pouliquen, Mohsen Ayari, ses enfants et leurs conjoints, Morgane, Sawsen, Gwenaël, Noëmi, ses petits-enfants Et ses sœurs, belles-sœurs et beau-frère,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

#### M<sup>me</sup> Anne POULIQUEN,

née le 9 février 1925, à Raismes (Nord), professeur agrégée d'anglais au lycée de Kerichen, à Brest,

survenu le jeudi 24 mars 2016, à 23 h 50, aux Lilas.

Un recueillement avant fermeture du cercueil se fera à la Maison funéraire, 7, boulevard de Ménilmontant, Paris 11<sup>e</sup>, le samedi 2 avril, de 9 heures à 9 h 30.

La cérémonie des funérailles se déroulera en la salle de la Coupole, de 10 heures à 11 heures, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, 71, rue des Rondeaux, Paris 20<sup>e</sup>.

Ni fleurs ni couronnes, mais dons possibles en son souvenir, à l'association caritative de votre choix.

Claude et Danielle, ses enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de leur mère,

#### M<sup>me</sup> Simone SAVARIT,

à l'âge de cent un ans.

La cérémonie religieuse aura lieu vendredi 1<sup>er</sup> avril 2016, à 15 heures, à Saint-Jacques-du Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris 5<sup>e</sup>.

Danielle Mérian, 15, boulevard Richard-Lenoir, 75011 Paris. danielle.merian@orange.fr

La famille Zaleski

pleure la disparition de

#### Monika ZALESKA,

survenue le 23 mars 2016, à Paris.

Elle a été inhumée dans l'intimité familiale, au cimetière des Champeaux, à Montmorency (Val-d'Oise).

La messe sera célébrée le mercredi 6 avril, à 19 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 263, rue Saint-Honoré, Paris 1<sup>er</sup>.

4, impasse du Docteur Kurzenne, 78350 Jouy-en-Josas.

### Conférence



#### Musée d'Orsay

Auditorium, vendredi 1<sup>er</sup> avril 2016, à 12 heures,

conférence inaugurale, présentation de l'exposition « Le Douanier Rousseau. L'innocence archaïque », par les commissaires.

musee-orsay.fr  
Tarif : 6 € / 4,50 €

### Communications diverses



Présentation-débat à l'Association Lacanienne Internationale avec l'EPHEP,

« Passage par Nadja » (Editions Galilée, 2016), de Christiane Lacôte-Destribats, psychanalyste,

vendredi 8 avril 2016, à 21 heures, 25, rue de Lille, Paris 7<sup>e</sup>.

En présence de l'auteur et avec

Michel Murat, Etienne Alain-Hubert, Jean-Paul Beaumont, Claire Brunet, Angela Jesuino.



#### Panoramiques

3 ans de créations cinéma au Fresnoy

vendredi 1<sup>er</sup> et samedi 2 avril 2016, de 15 heures à 21 heures,

rencontres avec Alain Fleischer, directeur du Fresnoy, François Bonenfant, coordinateur pédagogique, les cinéastes, Vincent Dieutre, João Pedro Rodrigues, Bernard Faucon.

#### Films de clôture en présence des cinéastes

vendredi 1<sup>er</sup> avril, à 19 heures, *Trilogie de nos vies défaits*, film de Vincent Dieutre, France, 2012, coul., 1 h 20,

samedi 2 avril, à 20 heures, *La dernière fois que j'ai vu Macao*, film de João Pedro Rodrigues, France/Portugal, 2012, coul., 1 h 25.

Entrée libre inscription citechaillot.fr

Société éditrice du « Monde » SA  
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus  
Directeur du « Monde », directeur délégué de la publication, membre du directoire Jérôme Fenoglio

Directeur de la rédaction Luc Bronner

Directrice déléguée à l'organisation des rédactions Françoise Tovo

Directeur de l'innovation éditoriale Nabil Wakim

Directeurs adjoints de la rédaction Benoît Hopquin, Marie-Pierre Lannelongue,

Virginie Malingre, Cécile Prieur

Direction éditoriale Gérard Courtios, Alain Frachon, Sylvie Kauffmann, Arnaud Leparmentier

Rédaction en chef numérique Vincent Fagot, Philippe Lecoer, Michael Szadkowski

Rédaction en chef quotidien France Johannès, Michel Guerrin, Christian Massol

Directeur délégué au développement du groupe Gilles van Kote

Directeur du développement numérique Julien Laroche-Joubert

Rédacteur en chef diversification, partenariats Vincent Giret

Chef d'édition Sabine Ledoux

Directeur artistique Aris Papatheodorou

Photographie Nicolas Jimenez

Infographie Eric Béziat

Médiateur Franck Nouchi

Secrétaire générale du groupe Catherine Joly

Secrétaire générale de la rédaction Christine Laget

Conseil de surveillance Pierre Bergé, président, Sébastien Carganico, vice-président

### CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE DE PARIS

#### PAIX ET MIGRATION Penser le monde autrement

20 conférences, débats, tables rondes et projections les 31 mars, 1<sup>er</sup> et 2 avril 2016, à la Cité internationale universitaire de Paris.

Dans l'esprit de sa vocation au service du rapprochement entre les peuples, la Cité internationale organise

#### l'Université de la Paix sur le thème

« Paix et migration : penser le monde autrement ». Cette manifestation a pour objet de permettre à chacun d'approfondir sa réflexion sur les phénomènes de migrations avec l'appui de personnalités et d'experts de haut niveau.

Conférence-débat

#### « Les migrations menacent-elles la stabilité des frontières interétatiques, principe majeur de l'ordre international ? »

31 mars à 10 heures, Maison de Norvège, Philippe Moreau Defarges, chercheur à l'IFRI, Enrico Letta, ancien président du conseil d'Italie. Modération : Jean-Marie Colombani.

Conférence

#### « Les populations en mouvement au 21<sup>e</sup> siècle »,

31 mars, à 20 heures, Maison Heinrich Heine, António Guterres, ancien haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR). Modération : Daniel Vernet.

Table ronde,

#### « Aspects culturels et religieux »,

1<sup>er</sup> avril, à 11 heures, Maison de l'Italie, Pierre Manent, directeur d'études à l'EHESS, Miriam Schader, chercheuse au Centre de théologie islamique de l'université de Münster, Hatem M'Rad, professeur de science politique à l'université de Carthage. Modération : Sabine Choquet.

Conférence-débat,

#### « Gestion des flux migratoires, politique migratoire »,

1<sup>er</sup> avril, à 14 h 30, Maison du Canada, Pierre Vimont, ancien chef du service de coopération extérieure de l'Union européenne, Pascal Brice, directeur général de l'Ofpra. Modération : Virginie Guiraudon.

Témoignages,

#### « Les voix inaudibles de la crise migratoire : témoignages des résidents de la Cité internationale »,

2 avril, à 11 h 30, Maison de Norvège.

Conférence,

#### « Penser le monde autrement : l'expérience de la Colombie »,

2 avril, à 16 h 30, Fondation Biermans-Lapôte, Juan Carlos Henao Perez, recteur de l'université Externado de Bogota et négociateur de la paix en Colombie.

Programme complet et inscription : www.ciuip.fr/universite-paix Cité internationale universitaire de Paris 17, boulevard Jourdan, Paris 14<sup>e</sup>. RER B, T3a : Cité Universitaire.

### Assemblée générale

#### L'Association amicale des anciens élèves

du collège et du lycée Chaptal, tiendra son assemblée générale ordinaire annuelle, le samedi 2 avril 2016, à 10 heures, au lycée Chaptal, 45, boulevard des Batignolles, Paris 8<sup>e</sup>.

# Faisons le choix de la « flexisécurité » pour endiguer le chômage

C'est en assouplissant les règles d'embauche et de licenciement tout en indemnisant davantage des chômeurs requalifiés que la France gagnera la bataille de l'emploi. Et la loi El Khomri en est le premier pas

Par HENRI WEBER

**LUTTER CONTRE LE CHÔMAGE, C'EST AUSSI MODERNISER NOTRE DROIT DU TRAVAIL EN NOUS INSPIRANT DES SOCIAL-DÉMOCRATIES NORDIQUES**

Ce qui rend la gauche inaudible, c'est d'abord et avant tout son échec sur le front de l'emploi. Nul ne peut s'exonérer de répondre à la question : pourquoi avons-nous un taux de chômage de 10,3 % de la population active, alors qu'il est de 4,4 % en Allemagne, de 6,2 % en Suède, de 5,3 % en Grande-Bretagne ?

Pourquoi 90 % des nouvelles embauches se font-elles en contrats à durée déterminée (CDD), pourtant surtaxés de 10 % par rapport aux CDI, et que ces CDD sont de plus en plus courts ? Pourquoi le chômage frappe-t-il les catégories les plus fragiles : les peu qualifiés – 80 % des chômeurs sont au niveau du bac, ou en dessous –, les jeunes, les seniors, les femmes, les immigrés ? Pourquoi ne parvenons-nous pas à réduire notre taux de chômage en dessous de 7 % depuis trente ans ? Et encore, pour de brèves périodes (1985, 1997, 2007...). Il y avait déjà 10,3 % de chômeurs en France en 1993, et 8,3 % en 2002, à la fin du quinquennat de Lionel Jospin, malgré quatre années de croissance économique exceptionnelle.

## RIGIDITÉ

Il y a à cela un faisceau de raisons, souvent invoquées : le médiocre positionnement, en milieu de gamme, de nombreux biens et services que nous offrons sur le marché mondial ; les carences de notre système de formation, initiale et pour adultes ; celles de nos institutions d'accompagnement individualisé des chômeurs et de leur réinsertion dans l'emploi ; la faiblesse, la fragmentation, la politisation de nos partenaires sociaux ; la culture de la défiance et de l'affrontement qui habite certains d'entre eux et non des moindres ! Le dynamisme aussi de notre démographie, qui nous contraint de créer chaque année 150 000 emplois supplémentaires, simplement pour maintenir inchangé notre niveau de chômage.

La rigidité de notre droit du travail, avec ses seuils sociaux nombreux et contraignants, sa justice prud'homale lente et incertaine, joue aussi un rôle, mais ni le premier ni même parmi les plus importants. Il n'empêche qu'elle doit être traitée au même titre que les autres causes structurelles du chômage français et non pas être niée, au nom de l'IAA (irréversibilité des avantages acquis).

Lutter contre le chômage français, c'est améliorer la spécialisation, sectorielle et géographique, de notre économie ; accroître la qualité des biens et des services qu'elle produit ; réformer notre éducation initiale et permanente ; renforcer les moyens humains et financiers de Pôle emploi ; développer la négociation contractuelle entre syndicats et patrons, à tous les niveaux. C'est aussi moderniser notre droit du tra-

vail, en nous inspirant non pas du libéralisme économique anglosaxon et de son culte de l'hyperflexibilité, mais des expériences des social-démocraties nordiques. De leurs réponses progressistes à la mondialisation et à la nouvelle révolution industrielle, nous retenons trois objectifs et une méthode. Les objectifs sont l'économie de l'excellence, la flexisécurité, la sécurisation des parcours professionnels. La méthode, c'est le recours à la démocratie sociale.

L'économie de l'excellence table sur la montée en qualité des biens et des services que nous produisons, pour nous maintenir dans le peloton de tête des économies les plus avancées. Nous y parvenons depuis deux siècles, il n'y a aucune raison que nous y échouions désormais.

La flexisécurité combine, à la scandinave, assouplissement des règles d'embauche et de licenciement, indemnisation généreuse et prolongée des chômeurs, renforcement des institutions de requalification et de réinsertion de ceux-ci dans l'emploi. Au Danemark, l'indemnisation du chômage est garantie pour quatre ans, à 90 % du revenu d'activité pour les bas salaires, 70 % pour ceux qui se situent au-dessus du salaire médian. En contrepartie, le demandeur d'emploi est tenu de suivre une formation qualifiante et d'accepter les emplois qui lui sont proposés. Rares sont les chômeurs qui épuisent les quatre années d'indemnités auxquelles ils ont droit !

La sécurisation des parcours professionnels, dont notre compte personnel d'activité (CPA) se veut l'embryon, vise à individualiser les droits sociaux et à les attacher à la personne, et non plus à l'entreprise, de façon à les rendre transférables et fongibles lorsque le salarié quitte son emploi. Tel qu'il figure dans la loi El Khomri, le CPA limite aujourd'hui ces droits sociaux individualisés à trois – le compte personnel de formation, le compte pénibilité, le compte épargne-temps – mais d'autres sont appelés à s'y agréger, à commencer par les droits rechargeables à l'assurance-chômage. Le salarié se verra ainsi à la tête d'un capital de droits sociaux personnels, qu'il pourra mobiliser pour mener à bien sa transition entre deux emplois. Il s'agit de dédramatiser, banaliser, écourter les épisodes de chômage. Si elle est menée à son terme, cette sécurisation des parcours professionnels sera une conquête sociale de la même ampleur que le fut l'institution de la Sécurité sociale en 1945. Le CPA en est le premier pas. ■

**H**enri Weber est directeur des études auprès du premier secrétaire du Parti socialiste, chargé des questions européennes

**LA SÉCURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS VISE À ATTACHER LES DROITS SOCIAUX À LA PERSONNE ET NON PLUS À L'ENTREPRISE**

# Pour un syndicalisme réformiste

Même s'il est opposé à la « loi travail », Force ouvrière défend le réformisme et plaide pour que le syndicalisme soit un maillon du progrès social. D'autres syndicats sont réformateurs et préfèrent jouer un rôle sociétal

Par JEAN-CLAUDE MAILLY

Pour qualifier les syndicats qui trouvent que le projet de loi sur le travail va dans le bon sens, des ministres les qualifient de réformistes. Par opposition à ceux qui demandent le retrait du projet de loi, qualifiés, eux, de contestataires. D'une manière générale, nous sommes habitués aux visions binaires de type oui/non ou pour/contre, notamment caractéristiques des processus référendaires.

Mais, au-delà de cette vision quelque peu simplifiée, voire simpliste, l'opposition réformiste/contestataire ne peut pas décrire le syndicalisme. Si une opposition entre deux termes a existé, c'est entre réformiste et révolutionnaire, entre syndicalisme de classe et syndicalisme du bien commun en tant que corps intermédiaire. Aujourd'hui, le syndicalisme révolutionnaire organisé n'existe plus. Cela signifie-t-il que tous les syndicats sont réformistes ? Non.

**NOUS N'ACCOMPAGNONS JAMAIS UN GOUVERNEMENT, QUEL QU'IL SOIT**

De la même manière que Jean Jaurès disait « le courage c'est d'aller à l'idéal et de comprendre le réel », nous considérons que le pragmatisme syndical ne saurait s'exonérer de l'idéal d'émancipation, sauf à perdre son sens, son cap, sa raison d'être.

Force ouvrière est une organisation réformiste. Notre réformisme s'est toujours exprimé, sans dévier, par un attachement au principe et à la pratique du contrat collectif et de la négociation qui va de pair, pour nous, avec la liberté de comportement et l'indépendance du syndicat.

Cela se traduit notamment par la signature de nombreux accords, à tous les niveaux, quand nous jugeons que le compromis est effectivement atteint. Cela explique aussi que nous ne signons pas certains accords quand, justement, nous pensons que le compromis est mauvais.

Par ailleurs, et l'un de nos slogans historiques est de ce point de vue révélateur (« un syndicat, pas un parti »), nous considérons qu'en démocratie syndicat et parti ont des rôles différents. Tous deux relèvent de la démocratie par mandat, représentative, mais le syndicat représente les salariés (actifs, chômeurs et retraités) quand le parti s'adresse aux citoyens. D'autres ont une conception différente du syndicat. Ce dernier doit être porteur d'un projet de société, impliqué dans la gestion

de l'entreprise ou de l'Etat, autogestionnaire hier et cogestionnaire aujourd'hui. Ce syndicalisme-là se rapproche du mode de fonctionnement des partis politiques : il mise beaucoup sur les élections et est favorable aux référendums.

Une autre différence réside dans le rapport à la République : nous sommes profondément attachés aux principes républicains et à leur mise en œuvre réelle. Ainsi, l'égalité de droits impose le niveau national de négociation dans la branche quand d'autres prônent la décentralisation de la négociation au niveau de l'entreprise.

## INDÉPENDANCE

Nous sommes réformistes. Ils sont réformateurs. Ils donnent au syndicat un rôle sociétal, là où nous lui donnons un rôle social. L'antonyme de « réformateur », c'est d'ailleurs « conservateur ». Cela explique pourquoi Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, dit : « C'est la réforme ou le statu quo. » L'antonyme de réformiste, c'est réactionnaire. C'est pourquoi nous soutenons une réforme – quand elle relève du rôle du syndicat – si elle est pour nous synonyme de progrès social. Sinon, nous la combattons comme nous le faisons actuellement pour la « loi travail ».

C'est aussi pourquoi nous n'accompagnons jamais un gouvernement quel qu'il soit. Etre réformiste militant impose l'indépendance du syndicat. Etre réformateur non. ■

**J**ean-Claude Mailly est secrétaire général de la Confédération générale du travail-Force ouvrière

# Au Brésil, toute la vie politique est gangrenée par la corruption

Le Parti des travailleurs n'a pas su réformer un système fondé sur les relations incestueuses entre financiers et politiques. L'éventuelle destitution de Dilma Rousseff ne changera rien

Par VLADIMIR PINHEIRO SAFATLE

Toute personne qui aurait quitté le Brésil en 2011 pour ne revenir que maintenant croirait s'être trompée de pays. Il n'y a plus rien de cette nation qui se voyait au milieu d'un mouvement irrésistible dans la position de cinquième économie mondiale et dont la présidente atteignait des sommets de popularité. Un pays qui se vantait d'avoir surmonté la crise de 2008 dès 2009 et qui apparaissait comme la seule puissance émergente dotée d'une réelle démocratie. Celui qui revient aujourd'hui au Brésil trouve, au contraire, un pays au bord d'un coup d'Etat, immergé dans une crise économique sans précédent et dont la population, coupée en deux, s'affronte dans les rues.

Appelons un chat un chat : même si certains n'acceptent pas cette interprétation, le Brésil vivra dans les prochains mois une situation dont le seul nom possible est « coup d'Etat ». Il ne s'agit pas d'un coup d'Etat militaire avec tanks et déploiement de soldats, comme nous en avons eu en 1937 et en 1964. Ce sera un coup d'Etat juridico-médiatique, semblable à ceux qui ont eu lieu au Honduras et au Paraguay. Dans ce nouveau type de coup d'Etat, le Parlement

pourrait profiter d'un soutien massif de la presse et du mécontentement populaire afin de voter un *impeachment* du président fondé sur une faute administrative du pouvoir exécutif, pour l'heure encore tolérée. Dans le cas brésilien, la présidente de la République peut être l'objet d'un *impeachment* motivé par des manœuvres budgétaires, alors que ses prédécesseurs n'ont subi aucune conséquence de leurs actes.

Ces manœuvres budgétaires restent l'argument officiel des contestataires, mais les raisons de la crise présidentielle sont ailleurs. Pendant des années, l'ancien président Lula a été salué dans le monde comme le symbole d'une politique fédératrice, où les programmes de lutte contre la pauvreté n'ont pas nécessité de rupture institutionnelle avec la classe dirigeante et la bourgeoisie nationale. Souvenons-nous comment, en 2015, l'héritage de Lula en tant que modèle de responsabilité et d'innovation sociale a inspiré le premier ministre grec, Alexis Tsipras, et les Grecs.

## EXPLOSION SOCIALE

Néanmoins, le prix du succès économique de cette politique de conciliation a été élevé. L'absence de rupture politique – une nécessité pour la paix institutionnelle – a poussé la gauche au pouvoir à devenir une force qui a géré un système électoral corrompu et des alliances avec des transfuges de l'ancienne dictature militaire. Depuis quatorze ans, il n'y a pas eu la moindre tentative de réforme du système politique, fondé sur des relations incestueuses entre les politiques, la finance et le patronat. En fait, la gauche au pouvoir a profité des mêmes logiques de corruption, alors qu'elle a passé son temps à les critiquer. Cette paralysie, voire cette real-

politik, constitue le côté sombre du succès brésilien.

C'est dans ce contexte qu'a surgi en 2014 le scandale du géant pétrolier Petrobras, lequel a totalement bouleversé la politique brésilienne. La presse internationale a montré comment cette crise a frappé le cœur du gouvernement, mais aussi le poumon de toute la classe politique brésilienne. Bref, tous les grands partis ont profité du même appareil de corruption de l'Etat.

Un scandale de cette ampleur dans un moment de dépression et de démobilisation de la gauche a de quoi provoquer une explosion sociale. Pour les opposants, c'est une belle occasion de redescendre dans la rue pour exiger la destitution de la présidente. Tous les politiciens impliqués dans ce tourbillon de la corruption ont saisi l'occasion pour sacrifier celle qui est à la tête du pays dans le but de préserver leurs intérêts. Ils ont obtenu l'aide des magistrats, prêts à satisfaire les médias très politisés au lieu de démentir le canevas du scandale.

Cette illusoire solution leur permettait en fait de tout changer sans rien changer sur le fonctionnement de la caste politique, désormais débarrassée d'un allié incommode, le Parti des travailleurs. Un exemple de cette situation ubuesque : sur les 60 députés composant la commission chargée de la procédure d'*impeachment*, 31 sont dans la collimateur de la justice pour corruption dans l'affaire Petrobras – soit la majorité –, dont le président de la commission, qui n'est autre que le président de la Chambre des députés, accusé d'avoir personnellement reçu des milliers de dollars. Ce délabrement de la vie politique risque d'aggraver la division du pays, où la moitié de la population a le sentiment de vivre dans un Etat oligarchique de droit. Il serait vain de penser que l'histoire finira dans cet intermezzo. ■

**J**vladimir Pinheiro Safatle est professeur de philosophie à l'université de Sao Paulo et éditorialiste à «Folha de S. Paulo»

**LA REALPOLITIK DE LA GAUCHE CONSTITUE LE CÔTÉ SOMBRE DU SUCCÈS BRÉSILIEN**

**Guerre froide** | PAR CAGNAT



# Israël au miroir d'une exécution

## L'analyse

PIOTR SMOLAR

JÉRUSALEM - correspondant

**C'**est du fascisme. » Qui ose donc employer une expression aussi excessive pour qualifier l'état du débat public en Israël, si fier d'être la seule démocratie au Proche-Orient? Après tout, le pluralisme y est respecté, le gouvernement tire sa légitimité des urnes, on peut y prononcer et entendre toutes les opinions, le pouvoir judiciaire borne régulièrement les ambitions de l'exécutif. Un tel qualificatif trahit une puissante amertume. S'agit-il d'un responsable palestinien? D'un militant associatif, cette « cinquième colonne » fantasmagorique financée par l'étranger qui rongerait le pays, à en croire la droite? Pas du tout. Ce jugement a été porté, mardi 29 mars, par l'un des plus célèbres journalistes du pays, Nahum Barnea.

L'éditorialiste chevronné du *Yedioth Ahronoth* revenait sur la tempête provoquée par l'exécution d'un Palestinien gisant à terre, d'une balle dans la tête, par un soldat franco-israélien, près d'Hébron (Cisjordanie), le 24 mars. En plein jour, en pleine rue, sans se soucier d'éventuels témoins. Un dérapage terrible? Bien plus que cela: un révélateur de la façon dont l'occupation – et son coût humain, moral, politique, militaire – modifie fondamentalement Israël. Le ronger. L'intolérance envers les critiques – intérieures et extérieures – s'accompagne d'une tolérance accrue envers les écarts de conduite violents, dès lors qu'ils s'inscrivent dans la lutte sans fin contre la terreur, une toupie qui n'arrête jamais de tourner. La recrudescence des attaques palestiniennes depuis octobre 2015, par couteau, par balles ou par voiture bélier, conforte cet état d'esprit. A cela s'ajoutent le pessimisme généralisé au sujet d'une résolution politique du conflit et la vénération de l'armée, charpente de la maison Israël.

« Les normes dans la société israélienne se sont considérablement dégradées depuis le début de l'actuelle vague de violences, écrit l'éditorialiste. La foire d'empoigne débridée sur les réseaux sociaux, combinée avec la démagogie foudroyante dans l'arène politique, a produit une tumeur maligne qui menace les organes les plus sensibles du corps. » Comme d'autres, Nahum Barnea a noté un fait inédit: alors que l'exécution de l'agresseur palestinien ne fait guère de doute, illustrée par une vidéo, une mobilisation puissante a eu lieu dans les milieux nationalistes en faveur du soldat. D'autant plus puissante qu'on n'entend qu'elle. Ni l'opposition travailliste, à la dérive, ni d'autres forces politiques modérées ne semblent capables de proposer un discours alternatif, se réclamant de valeurs humanistes élémentaires.

Cette mobilisation s'appuie sur la chambre d'écho des réseaux sociaux, des élus locaux et d'une partie du gouvernement. Elle

visait à transformer l'assassin en victime, en dénonçant le « tribunal médiatique » et en réclamant une solidarité sans faille avec « nos enfants » en première ligne dans la « guerre » contre l'ennemi palestinien. On nie l'humanité de l'autre, tout en réclamant la présomption d'innocence pour les siens. On feint d'ignorer les règles d'engagement de l'armée, les notions d'usage proportionné de la force et de discernement. Dans ce contexte, l'état-major, à commencer par son chef, Gadi Eizenkot, est apparu comme le seul gardien de la loi, en déclenchant sans tarder une enquête disciplinaire.

### UN CLIMAT D'INTIMIDATION

L'armée assure qu'elle n'a pas attendu la diffusion des images pour agir, interpeller le soldat et investiguer. Mais la séquence incontestable montrée par cette vidéo a joué un rôle décisif dans la célérité disciplinaire. La réponse aux cas litigieux n'est pas toujours aussi limpide. Depuis octobre 2015, il y a eu plusieurs épisodes lors desquels des suspects ont été abattus ou blessés par balles, alors que la réalité du danger terroriste, ou sa gravité, n'était pas établie. Fin octobre 2015, Amnesty International notait déjà que les forces armées « sont de plus en plus enclines à utiliser la force létale contre toute personne perçue comme une menace, sans s'assurer que la menace est réelle. » En janvier, la ministre suédoise des affaires étrangères, Margot Wallström, a osé réclamer une enquête internationale sur les exécutions extrajudiciaires. Elle a essuyé en retour un déluge de commentaires outragés, de la droite comme de la gauche israélienne.

Le plus inquiétant, depuis plusieurs mois, est la montée d'un climat d'intimidation contre toutes les voix critiques, qui défendent les droits des individus, israéliens ou palestiniens. Les organisations non gouvernementales dites de gauche subissent des attaques d'une violence inouïe, venant de plusieurs fronts, notamment officiels. Le premier ministre porte une lourde responsabilité dans ce climat, qu'il encourage parfois, ou ne fait rien pour endiguer. Obsédé par le périmètre et la solidité de sa coalition, qui ne dispose que d'un siège d'avance à la Knesset, Benyamin Nétanyahou louvoie, envoie des signaux contradictoires, lâche la bride à ses alliés nationalistes religieux, plutôt que de risquer une implosion.

L'auteur de l'exécution à Hébron est un « remarquable soldat », a ainsi pu dire Naftali Bennett, le ministre de l'éducation. Avec opportunisme, le leader du parti extrémiste le Foyer juif attaque M. Nétanyahou sur son flanc sécuritaire, en lui reprochant de ne pas soutenir sans barguigner ses soldats, d'affaiblir leur moral. A la Knesset, lundi 28 mars, le ministre de la défense, Moshe Yaalon, s'est emporté contre les petits calculs politiques de certains responsables: « Que voulez-vous, une armée bestiale sans colonne vertébrale morale? » Sa question est adressée à une audience bien plus large que les 120 députés de la Knesset. ■

smolar@lemonde.fr



**POLITIQUE** | CHRONIQUE DE FRANÇOISE FRESSOZ

## Fiasco présidentiel

**Q**uatre mois de vaines polémiques sur la déchéance de nationalité pour les auteurs d'attentats terroristes font de François Hollande le second président de la V<sup>e</sup> République à n'avoir pu toucher à la Constitution pendant la durée de son mandat. Avant lui, Georges Pompidou s'était cassé les dents sur la réforme du quinquennat, qui avait passé l'épreuve de l'Assemblée nationale et du Sénat, mais pas celle du Congrès. L'échec était survenu en septembre 1973, sept mois avant l'interdiction tragique de son mandat.

François Hollande était, a priori, bien mieux armé, lorsqu'il s'est lancé, à l'automne 2015, dans l'opération de la révision constitutionnelle, car l'unité nationale régnait alors sur le pays de nouveau endeuillé par les attentats meurtriers du 13 novembre, qui avaient fait 130 morts et plus de quatre cents blessés.

Pas au point, cependant, d'autoriser la spectaculaire triangulation tentée par le président de la République, comme un ultime coup de poker. Ou alors il fallait jouer la partie autrement. En voulant s'approprier une mesure défendue par Nicolas Sarkozy et Marine Le Pen pour mieux les étouffer, François Hollande a gravement sous-estimé la transgression qu'il imposait à son camp. Dans la foulée, Christiane Taubira et Martine Aubry ont fait sécession.

Surtout, il a omis de mener personnellement la bataille sur un champ qui relevait d'abord de sa responsabilité, alors même que l'opinion soutenait fortement la mesure proposée et qu'il aurait pu s'appuyer sur elle.

Lorsque le repli est apparu inévitable, foins des jeux de défiance, c'est l'autorité présidentielle qui en a pris un coup. L'échec est d'autant plus patent qu'il crée un effet domino sur la fin du man-

dat: bousculée sur la déchéance de la nationalité, une partie de la gauche s'est vengée et continuera de le faire sur le projet de loi El Khomri.

La réforme du travail, qui devait constituer le dernier chantier audacieux du quinquennat, se retrouve en grande partie vidée de sa substance, avant même d'avoir été présentée au Parlement. D'autres effilochages sont programmés, menaçant de réduire le texte à une peau de chagrin.

### UN TRANSGRESSEUR SANS PAROLE

Sur ce terrain-là, même faiblesse, même punition: pas de parole présidentielle forte, aucune pédagogie de la transgression. Pourtant depuis 2012, François Hollande ne fait que cela: s'éloigner des fondamentaux d'une gauche qui se décompose à vue d'œil.

Il ne le fait pas par goût – c'est peut-être par là que tout pêche –, mais sous la pression d'une réalité dramatique, une succession de crises qui, depuis le début du mandat, ne lui laissent aucun répit pour souffler, penser, se projeter: crise des finances publiques, d'abord, qui commence à peine à être colmatée; crise sociale, ensuite, qui se traduit par l'enlèvement du pays dans le chômage de masse; crise régaliennne, enfin, en raison du défi terroriste qui frappe doublement le pays dans sa dimension nationale et européenne.

Le résultat est que François Hollande est devenu un transgresseur sans parole, qui avance et recule à la faveur d'un jeu tactique devenu pour lui de plus en plus coûteux. Car, aujourd'hui, la droite le conspu, la gauche le dénigre et, plus grave encore, l'opinion ne mise plus un euro sur lui. ■

fressoz@lemonde.fr

Une collection

**Le Monde**

**APPRENDRE à PHILOSOPHER**  
ÉTHIQUE, LIBERTÉ, JUSTICE

« Pensez le monde autrement avec les grands philosophes »

UNE COLLECTION QUI EXPLIQUE CLAIREMENT LES IDÉES DES GRANDS PHILOSOPHES

Le volume 4 **ARISTOTE**  
9,99 € SEULEMENT!

Présentée par Jean Birnbaum, essayiste, directeur du « Monde des livres ».

visuel non contractuel  
RCS B 533 671 095

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX  
[www.CollectionPhiloLeMonde.fr](http://www.CollectionPhiloLeMonde.fr)





INTERNATIONAL | CHRONIQUE

PAR ALAIN FRACHON

## Syrie: le duo américano-russe

Seul à son pupitre, tenant à royale distance un parterre de hauts dignitaires civils et militaires, dans la fastueuse salle Saint-Georges du Kremlin, Vladimir Poutine dresse le bilan de l'intervention russe en Syrie. A plusieurs reprises, ce 17 mars, il insiste: la Russie, depuis février, a pu agir «avec la coopération des Etats-Unis», «avec la coopération constructive de la partie américaine». Retour au bon vieux condominium américano-russe sur les affaires de la région?

Appelons ça des convergences d'intérêt. Au Moyen-Orient, dans la fournaise irako-syrienne, Américains et Russes travaillent de concert. Qu'il s'agisse de stabiliser la Syrie ou de lutter contre les djihadistes de l'autoproclamé Etat islamique (EI), Barack Obama et Vladimir Poutine font un bout de chemin ensemble. Leurs «clients» régionaux ralentissent. Ce n'est pas forcément mauvais signe.

Rappel des derniers épisodes. Début février, Washington et Moscou multiplient les pressions pour obtenir un cessez-le-feu dans la guerre civile syrienne – une sorte de trêve dont sont exclus l'EI et la branche locale d'Al-Qaïda, le front Al-Nosra. Cinq mois et demi d'intenses pilonnages de l'aviation russe ont permis à Poutine de remplir ses objectifs. Il a consolidé la mainmise du régime de Damas sur une bonne partie de la Syrie «utile». Sa démonstration de force signe le retour de la Russie sur la scène régionale: rien ne s'y fera sans Moscou.

### Donnant-donnant

Il faut maintenant éviter l'enlèvement. Il a remis son «client», Bachar Al-Assad, en position de force. Il faut faire tenir le cessez-le-feu et reprendre à Genève, sous l'égide de l'ONU, de Washington et de Moscou, l'esquisse d'une négociation. Le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, et son homologue russe, Sergueï Lavrov, s'y emploient avec succès. Donnant-donnant. Les Etats-Unis ont multiplié les pressions sur l'opposition armée pour qu'elle aille à Genève. Les Russes se sont portés garants du respect du cessez-le-feu par le régime de Damas.

Tout a marché, même si l'arrêt des hostilités reste fragile et si, à ce jour, il ne s'est pas passé grand-chose aux pourparlers de Genève. En annonçant, le 15 mars, apparemment sans prévenir Damas, le retrait partiel, très partiel, des forces russes déployées en Syrie, Moscou a adressé un message à Bachar Al-Assad: il faut une solution politique. En facilitant dix jours plus tard la reprise de Palmyre, aux mains de l'EI depuis mai 2015, Poutine en adresse un autre: on peut aussi compter sur lui dans la lutte contre l'EI – ce qui, jusqu'à présent, n'avait rien d'évident.

L'internationalisation du conflit syro-syrien par le haut – Moscou et Washington – a fait bouger les choses. Un peu. Il y a longtemps que les Etats-Unis ne font plus du départ de Bachar Al-Assad une condition préalable à la recherche d'une solution négociée. Tardivement, à l'été 2014, la Mai-

### CE PAS DE DEUX AVEC LES ETATS-UNIS CONSACRE LE RETOUR DE LA RUSSIE DANS LE CLUB DES «GRANDS»

son Blanche a décidé que priorité devait être donnée au démantèlement de l'EI. Les Russes sont plus attachés au maintien d'un Etat unitaire à Damas qu'à la personne d'Assad. Les Américains ont le même souci: préserver ce qui peut rester de structures étatiques à Damas (ne pas «refaire» l'Irak...).

Américains et Russes sont prêts à envisager l'avenir de la Syrie sous la forme d'un Etat décentralisé, fédéral – ce qui a immédiatement été rejeté à Genève par les représentants de Damas et par ceux de l'opposition, pour une fois d'accord. Peu importe, les Russes adorent ce pas de deux entrepris avec les Etats-Unis. Il consacre le retour de la Russie dans le club des Grands, comme «avant». Oubliée la conjoncture économique-sociale, désastreuse, du pays: Poutine reste au plus haut dans les sondages. Il a rendu son rang à la grande Russie.

Cette esquisse de coopération américano-russe, au moins implicite, modifie le profil en mille-feuille d'une guerre syrienne où l'on distinguait des camps bien séparés. D'un côté, le régime de Damas et ses alliés chiites, libanais, irakiens et, plus encore, iraniens, tous plus ou moins rangés derrière le parrain russe; de l'autre, une bonne partie des insurgés syriens soutenus par les puissances sunnites, de Riyad à Ankara, alliées traditionnelles des Etats-Unis dans la région.

Le duo Kremlin-Maison Blanche perturbe cet ordonnance. Tout se passe un peu comme si les Etats-Unis et la Russie voulaient sortir d'une logique de bataille rangée qui pourrait un jour les placer directement face à face. Ils remettent leurs clients à leur place. L'annonce du retrait russe est une manière d'avertissement adressé à Bachar Al-Assad. Les Russes ne croient pas à la possibilité d'une victoire militaire totale du régime. Ils s'opposent à «Bachar» quand celui-ci parle d'une reconquête de tout le territoire et d'élections en avril. Comme les Américains, les Russes veulent que les petits «parains» locaux, l'Iran et l'Arabie saoudite, ceux qui se battent par Syriens interposés pour la prépondérance régionale, commentent à dialoguer à Genève.

De son côté, Barack Obama secoue le vieil allié saoudien. Dans le mensuel *The Atlantic*, il accuse Riyad d'avoir contribué au djihadisme en semant partout le virus salafiste-wahabite et l'antiaméricanisme. Lui, l'homme de l'accord sur le nucléaire iranien, tacle ces puissances arabes sunnites, «sociétés répressives», qui veulent entraîner les Etats-Unis dans leurs guerres de religion. Obama refuse tout «alignement stratégique» sur les positions saoudiennes – dit Michel Makinsky, bon connaisseur de la région. Tout comme Poutine ne paraît pas disposé à se ranger à 100% derrière les positions de Bachar al Assad.

Assisterait-on à un début de réalignement des Deux Grands dans le brasier moyen-oriental? ■

frachon@lemonde.fr

## DÉCHÉANCE : UN DÉSASTRE POLITIQUE MAJEUR

ÉDITORIAL

J'ai décidé de clore le débat constitutionnel. En huit mots, prononcés mercredi 30 mars, François Hollande a signé la fin de ce qui restera comme le pire fiasco de son quinquennat. Quatre mois et demi après avoir annoncé solennellement devant le Parlement réuni en Congrès, le 16 novembre 2015, son intention d'inscrire dans la Constitution la déchéance de nationalité pour les terroristes binationaux, le président de la République est obligé de reculer en rase campagne. Après Georges Pompidou qui, en 1973, n'avait pu aller au bout d'une révision constitutionnelle visant à introduire le quinquennat, il est le deuxième président de la V<sup>e</sup> République à subir une telle humi-

liation. Mais le camouflet est beaucoup plus sévère car, au terme de ce calamiteux feuilleton, M. Hollande laisse un champ de ruines.

Sur la décision elle-même, on ne peut que se réjouir d'un tel abandon. Venue de l'extrême droite et d'une partie de la droite, la déchéance de nationalité était une très mauvaise idée. Elle contrevenait gravement aux valeurs humanistes de la République et son efficacité dans la lutte contre le terrorisme était comparable à celle d'un sabre en bois. On s'interrogera longtemps sur les raisons qui ont pu amener l'ancien premier secrétaire du Parti socialiste à recourir à une telle «arme». «Nous avons raté cette réforme», a reconnu Manuel Valls en mettant en avant, jeudi 31 mars, «des erreurs de méthode». Le premier ministre a incriminé la droite sénatoriale, qui a sa part de responsabilité, et «une partie de la gauche». Il est arrivé à de nombreux gouvernements, de droite comme de gauche, de rater une réforme. Mais, en l'espèce, les dégâts sont considérables.

M. Hollande s'est piégé lui-même. Sur la déchéance de nationalité, il a fait voler en éclats la fragile unité nationale qui s'était esquissée au lendemain des attentats du 13 novembre. Sans jamais se livrer devant l'opinion à la moindre pédagogie, il a fini par tout rater. Il a déchiré sa majorité, mis en ébullition un PS au bord de l'implosion,

troublé nombre de ses ministres – provoquant la démission de Christiane Taubira, la garde des sceaux –, et il a réussi à indisposer jusqu'à ses propres fidèles. A treize mois de l'élection présidentielle, M. Hollande aura bien du mal à recoudre les mailles d'un filet qu'il a lui-même déchiré.

Le président est aujourd'hui atteint dans sa crédibilité, sa fonction et son image. A cet égard, l'enquête du Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof) réalisée, en collaboration avec *Le Monde* par Ipsos-Sopra Steria et publiée le 30 mars, est ravageuse pour le chef de l'Etat. Dans toutes les hypothèses, qu'il soit face à Nicolas Sarkozy, à Alain Juppé ou même à François Fillon, M. Hollande serait dans l'incapacité de se qualifier pour le second tour. Dans le meilleur des cas, il est crédité d'un faible 16% au premier tour. Plus inquiétant encore, c'est au cœur même de son électoral qu'il enregistre la chute la plus forte des intentions de vote: seuls 45% de ceux qui ont voté pour lui au premier tour de 2012 envisagent de faire de même en 2017 s'il est confronté à M. Sarkozy. Cela donne une idée de l'ampleur des dégâts provoqués par la déchéance de nationalité puis par la loi El Khomri. M. Hollande aime l'image de Sisyphée sans cesse obligé de remonter son rocher en haut de la montagne. Mais aujourd'hui, c'est le rocher qui a la taille de la montagne. ■

### Quoi de neuf pour les 50+ ?

### 4 jours pour vous informer et vous faire plaisir !

### 18<sup>ème</sup> ÉDITION

# Salon des seniors

## 7.8.9.10 AVRIL

PARIS - PORTE DE VERSAILLES - PAVILLONS 5.2 & 5.3  
Tous les jours de 10h à 18h



### 70 CONFÉRENCES ET 30 ANIMATIONS 10 VILLAGES THÉMATIQUES AU SERVICE DE VOS PROJETS

Mes loisirs, mes voyages  
Mon alimentation

Culture  
Nouvelles technologies

Travailler après 50 ans  
Être en forme

Mon logement  
Associations

Bien vivre chez moi  
Mes droits, ma retraite, mon patrimoine

Programme, informations pratiques et invitation gratuite avec le code SSLM16 sur :

[www.salondesseniors.com](http://www.salondesseniors.com)

### CONFÉRENCES EN SALLE JOHN FITZGERALD KENNEDY

#### Jeu 7

10h30-11h15 : Lutte contre les cambriolages.

11h25-12h10 : Réalisez vos rêves à la retraite ! Des financements adaptés à chaque projet.

12h20-13h05 : Comment adapter mon logement au vieillissement.

13h15-14h00 : L'arthrose et la microcirculation, une vraie solution !

14h10-14h55 : La tonine, un outil de gestion patrimoniale.

15h05-15h50 : Résidences Services Seniors. Tout savoir pour faire le bon choix : quels tarifs, quels services, quels contrats ?

16h00-16h45 : L'homéopathie au service du bien dormir.

16h55-17h40 : Bientôt en retraite, connaître ses droits.

#### Vendredi 8

10h30-11h15 : Les antidouleurs naturels.

11h25-12h10 : Les résidences services seniors : une solution moderne d'habitat pour tous.

12h20-13h05 : Vivre au Portugal une retraite heureuse.

13h15-14h00 : Les aidants et leurs proches, l'information pour un choix éclairé.

14h10-14h55 : Prévenir ou retarder Alzheimer, c'est possible.

15h05-15h50 : La vie de couple à la retraite.

16h00-16h45 : Donation, succession, comment transmettre au moindre coût ?

16h55-17h40 : Comment bien utiliser la richesse des réseaux sociaux.

#### Samedi 9

10h30-11h15 : Les solutions naturelles pour détoxifier son foie.

11h25-12h10 : Périnée : tout faire pour le préserver.

12h20-13h05 : Les aidants et leurs proches, l'information pour un choix éclairé.

13h15-14h00 : Du domicile à la maison de retraite, découvrez les habitats innovants.

14h10-14h55 : La retraite, une nouvelle vie.

15h05-15h50 : Aider ses proches au quotidien.

16h00-16h45 : Vivre au Portugal une retraite heureuse.

16h55-17h40 : Protéger et défendre vos proches : tutelle, curatelle et mandat de protection future.

#### Dimanche 10

10h30-11h15 : L'autoédition, le numérique, une nouvelle façon d'écrire.

11h25-12h10 : Prostate et virilité ! Gardez le contrôle !

12h20-13h05 : Les aidants et leurs proches, l'information pour un choix éclairé.

13h15-14h00 : Les dangers d'internet.

14h10-14h55 : La transition emploi retraite : comment bien la gérer ?

15h05-15h50 : Aider ses proches au quotidien.

16h00-16h45 : Les chansons de l'année 1966.

16h55-17h40 : Les trésors du tourisme tunisien.

### CONFÉRENCES EN SALLE MARTIN LUTHER KING

#### Jeu 7

10h15-11h00 : Comment aider au mieux vos proches et anticiper votre transmission ?

11h10-11h55 : Présentation du «Silver Lab» du Salon : 22 start-up françaises au service des seniors.

12h05-12h50 : Bien manger... pour le plaisir et la santé !

13h00-13h45 : Travailler après 50 ans : 12 idées fortes pour rebondir professionnellement.

13h55-14h40 : Atelier découverte de la généalogie.

14h50-15h35 : Les SCPI vous connaissez ?

15h45-16h30 : Le dépistage organisé des cancers.

16h40-17h25 : Quelle place pour l'assurance-vie dans le patrimoine des seniors ?

#### Vendredi 8

10h15-11h00 : La sécurité sur Internet.

11h10-11h55 : Assurance-vie : les meilleures stratégies pour dynamiser les performances de votre contrat.

12h05-12h50 : Le soutien du RSI aux proches aidants.

13h00-13h45 : L'activité physique, un antalgique à la douleur.

13h55-14h40 : Comment améliorer ses revenus à la retraite ?

14h50-15h35 : Les clés d'un habitat pratique et confortable. Astuces pour aménager votre logement.

15h45-16h30 : Investir en Résidence Services Seniors pour se constituer un complément de retraite sur mesure.

16h40-17h25 : Diversifier son patrimoine avec les SCPI.

#### Samedi 9

10h15-11h00 : Comment préserver son capital audition ?

11h10-11h55 : Comment investir dans les SCPI ?

12h05-12h50 : Grands-parents et petits-enfants : le point juridique sur le droit de visite ou comment maintenir le lien.

13h00-13h45 : L'arthrose et la microcirculation, une vraie solution !

13h55-14h40 : Vaincre simplement l'incontinence urinaire.

14h50-15h35 : Utilisez votre droit à la formation avec le Compte Personnel de Formation (CPF).

15h45-16h30 : Le soutien du RSI aux proches aidants.

16h40-17h25 : Le luxe en résidence seniors, et pourquoi pas ?

#### Dimanche 10

10h15-11h00 : Préserver sa vitalité en améliorant son hygiène de vie.

11h10-11h55 : La diversification de patrimoine avec les SCPI.

12h05-12h50 : Méditation et opéra.

13h00-13h45 : L'archipel de l'Indonésie : 17 000 îles à découvrir.

13h55-14h40 : Les bienfaits du bicarbonate de soude et de l'ortie.

14h50-15h35 : Plus facile la vie avec la Chiropraxie.

15h45-16h30 : Le statut d'auto-entrepreneur : les règles à connaître, les erreurs à ne pas faire.

16h40-17h25 : Comment optimiser la vente de vos meubles et objets grâce aux enchères ?

CETTE ESQUISSE DE COOPÉRATION MODIFIE LE PROFIL D'UNE GUERRE OÙ L'ON DISTINGUAIT DES CAMPS BIEN SÉPARÉS

# Bouygues Telecom et Orange jouent les prolongations

► Les discussions en vue d'un mariage ne sont « pas suffisamment avancées » pour aboutir  
 ► Les deux opérateurs se donnent jusqu'au 3 avril pour conclure ou jeter l'éponge  
 ► La négociation achoppe notamment sur le prix de l'opération

→ LIRE PAGE 3



MICHEL GAILLARD/REA

## Numéro 23 : le Conseil d'Etat désavoue le CSA

C'est un camouflet pour le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Le Conseil d'Etat a annulé, mercredi 30 mars, la décision par laquelle le CSA avait retiré à Numéro 23 son autorisation d'émettre sur la TNT à compter du 30 juin. Cette sanction inédite avait été prononcée en octobre 2015, car la direction de la chaîne consacrée à la diversité était soupçonnée d'avoir voulu spéculer sur ce canal, revendu au printemps 2015 à NextRadioTV, le groupe propriétaire de BFM-TV et RMC, pour 90 millions d'euros, alors qu'il avait été obtenu gratuitement en 2012. Une vente qui était soumise à agrément du CSA. « L'existence de la fraude à la loi invoquée pour justifier le retrait de l'autorisation n'est pas démontrée », tranche le Conseil d'Etat.

Pour l'actionnaire principal de Numéro 23, Pascal Houzelot (également membre du conseil de surveillance du Monde), c'est une grande victoire. Il avait jugé injuste la décision du CSA. Pour faire plier l'autorité de régulation et garder l'autorisation d'émettre, M. Houzelot avait finalement renoncé à la vente. Depuis, il affirme qu'il souhaite avant tout développer Numéro 23. Mais Alain Weill, PDG de NextRadioTV, a toujours dit qu'il était ouvert à reprendre des discussions.

ALEXANDRE PIQUARD  
 → LIRE LA SUITE PAGE 8

# Dettes : l'Argentine enfin libérée des fonds vautours

► Le Parlement a donné son feu vert à l'accord permettant à l'Etat de rembourser les fonds spéculatifs

L'Argentine va pouvoir tourner la page d'un mauvais feuilleton qu'à Buenos Aires on avait l'habitude de qualifier de « bataille du siècle ». Dans la nuit du mercredi 30 au jeudi 31 mars, à l'issue d'un débat marathon de douze heures, le Sénat argentin a adopté à 54 voix contre 13 la loi qui permettra au pays de rembourser 4,65 milliards aux fonds vautours qui le harcèlent depuis des années, et d'émettre

12,5 milliards de dollars de dette. En d'autres termes : enfin sortie de cette bataille juridique, l'Argentine pourra faire son retour sur les marchés financiers, dont elle était exclue depuis quinze ans.

Le litige remonte à 2001, lorsqu'après des années de crise, le pays fit défaut sur sa dette publique. En 2005 et 2010, le gouvernement est parvenu à la restructurer partiellement : 93 % des créanciers acceptèrent alors une décote de 70 % sur leurs

titres. Mais 7 % de fonds spéculatifs emmenés par NML Capital, filiale du fonds Elliott Management, engagèrent alors une guérilla juridique. Leur but : obtenir le remboursement total des obligations argentines, qu'ils ont pourtant rachetées à prix cassé.

De jugements en affrontements, l'Argentine fut contrainte de faire défaut une nouvelle fois sur une partie de sa dette en 2014. Mais le départ de Cristina Kirch-

ner et l'arrivée au pouvoir, en décembre, du libéral Mauricio Macri ont changé la donne. Le 29 février, le pays a conclu un accord avec les principaux fonds récalcitrants. Pour les hedge funds, l'opération est un jackpot : NML devrait ainsi empêcher près de 2 milliards de dollars pour des obligations rachetées 80 millions de dollars dans les années 2000. Soit une plus-value de près de... 2 500 % !

→ LIRE PAGE 6

90

MILLIONS D'EUROS

C'EST LE MONTANT DU PROJET DE VENTE AVORTÉ

DE NUMÉRO 23 À NEXTRADIOTV

## BANQUE BPIFRANCE OU LE SUCCÈS DE LA « BANQUE DES GENTILS »

→ LIRE PAGE 4

## PLEIN CADRE LE CHÔMAGE DES JEUNES, PLAIE DE L'ÉCONOMIE EUROPÉENNE

→ LIRE PAGE 2

## PERTES & PROFITS | SHARP

### La conquête japonaise de Foxconn

Depuis l'Antiquité, on sait en Chine que les grandes conquêtes sont faites de patience et d'obstination. « Attendre que le terrain soit favorable et remporter une victoire facile », disait le général Sun Zi, dont le petit opuscule sur *L'Art de la guerre* a inspiré des générations de stratèges et de businessmen. Alors Terry Gou a attendu. Voici quatre ans que le fondateur de l'empire Foxconn tournait autour de Sharp, la gloire déchu de l'électronique japonaise. Le fruit mûr est tombé ce mercredi 30 mars. Le Taïwanais va s'offrir le deux tiers du capital de la société d'Osaka pour près de 3 milliards d'euros.

Un séisme au Japon, tant Sharp est associé aux succès du pays dans l'après-guerre. Le petit fabricant de stylos fondé en 1912 était devenu un géant de l'électronique grand public avec ses télévisions, ses radios et son électroménager. Célèbre pour son excellence technologique, il a été le premier à se développer dans les écrans plats et à intégrer des appareils photo dans des téléphones. L'essor des industriels coréens, taïwanais puis chinois lui a été fatal. Il s'est retrouvé pris en tenaille entre des investissements de plus en plus massifs dans la production d'écrans plats et la chute de leur prix. Depuis 2012, le groupe enchaîne les déficits et voit sa dette atteindre plus de 6 milliards d'euros en 2014.

Terry Gou lui aussi vient de loin. Il a créé sa société il y a plus de quarante ans dans la banlieue de Taipei (Taïwan). Fournisseur de pièces plastiques pour les consoles de jeux de l'américain Atari, il est progressivement monté en gamme

et en échelle. Très tôt, il a franchi le détroit qui sépare l'île nationaliste de la Chine communiste pour développer des usines géantes d'assemblage dans le sud du pays, en face de Hongkong. Certaines d'entre elles sont de véritables villes abritant plusieurs centaines de milliers de salariés. Fournisseur privilégié d'Apple, il a investi dans les écrans, partie noble d'un téléphone mobile, et s'est rapproché de Sharp.

#### Un des marchés les moins rentables

Son rêve aujourd'hui se concrétise : accéder au sommet de la technologie et récupérer une marque prestigieuse au moment où il cherche à s'affranchir de son statut de sous traitant low cost à faible marge pour vendre ses propres produits. Longtemps la Japan Inc., pouvoir et entreprises mêlés, a tenté d'empêcher cette invasion chinoise. Mais le lobbying intense du tenace M. Gou et l'aggravation de la situation financière de Sharp ont fait voler en éclats les espoirs d'une solution japonaise.

Comme toutes les grandes victoires, celle du Chinois a son revers. Terry Gou s'offre son bijou high-tech à un prix très élevé, en dépit du rabais qu'il a finalement obtenu à l'issue des dernières négociations. Il se déploie sur l'un des marchés les plus onéreux et les moins rentables de toute l'industrie mondiale. Même le leader du secteur, le coréen Samsung est à la peine sur son activité téléviseurs. Comme aurait pu le dire l'honorable Sun Zi, la défaite de l'adversaire n'est que le début de la conquête. ■

PHILIPPE ESCANDE

▼ CAC 40	4 403 PTS - 0,92 %
▼ DOW JONES	17 716 PTS + 0,47 %
▼ EURO-DOLLAR	1,1333
▼ PÉTROLE	96,79 \$ LE BARIL
▼ TAUX FRANÇAIS À 10 ANS	0,47 %

VALEURS AU 31 MARS À 9 H 30

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Le Monde NATIONAL GEOGRAPHIC

HISTOIRE & CIVILISATIONS

BATAILLE DE LÉPANTE  
 LA GRANDE DÉFAITE DES TURCS

L'EMPEREUR AKBAR  
 L'INDE RÉVÉE DU GRAND MOGHOL

SAINT MARTIN  
 TOUT CE QUE LA GAULE LUI DOIT

FRANCS-MAÇONS  
 ILS SORTENT DE L'OMBRE AU SIECLE DES LUMIÈRES

FASCINANTS HIÉROGLYPHES  
 ENTRE SCIENCE ET OCCULTISME

Chaque mois, un voyage à travers le temps et les grandes civilisations à l'origine de notre monde

# Le chômage des jeunes, un fléau européen

Partout en Europe, les moins de 25 ans paient un lourd tribut à la crise. La France ne fait pas exception à la règle, au contraire

J eudi 31 mars, étudiants et lycéens devaient une nouvelle fois manifester au côté des syndicats. Objet de leur colère : la réforme El Khomri du droit du travail. Le 9 mars, lors de la première journée de mobilisation, ils étaient entre 224 000 et 500 000, selon les sources, à avoir battu le pavé en France. C'est dire si la rupture entre le gouvernement et les jeunes est grande. En théorie, l'un des objectifs du projet de loi est de lutter contre le chômage des moins de 25 ans...  
En la matière, la France est plutôt mal lotie. Selon Eurostat, le taux de chômage des actifs de moins de 25 ans s'est établi à 25,9 % en janvier. C'est plus du double du taux de chômage de l'ensemble de la population active (10,3%). « Il faut néanmoins manipuler ce chiffre avec précaution », explique Eric Heyer, économiste à l'OFCE. « Si l'on compte les étudiants, le taux de chômage de l'ensemble des jeunes – et non plus seulement des jeunes actifs – est de 8,5 % ».

## Les non-diplômés plus touchés

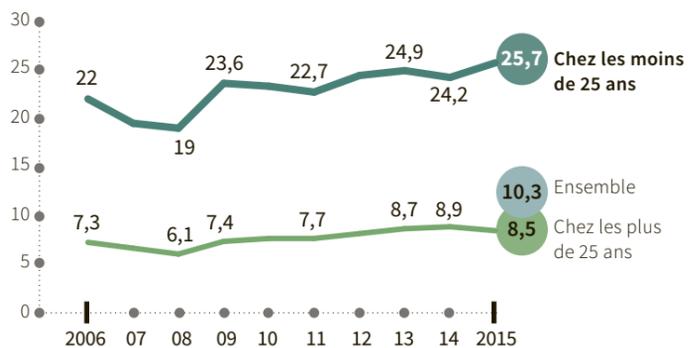
Surtout, ces statistiques masquent des réalités très diverses. « Les plus touchés sont les 120 000 jeunes sortant chaque année du système éducatif sans aucun diplôme », explique Stéphane Carcillo, spécialiste de l'emploi à Sciences Po. De fait, selon Eurostat, 40,3 % des 15-24 ans n'étant pas allés jusqu'au bac dans l'Hexagone n'ont pas de travail. Un pourcentage qui tombe à 23 % pour ceux détenant le bac ou un équivalent. Et à 14,4 % pour les diplômés de l'enseignement supérieur...  
Las, ce fléau n'est pas uniquement français. En moyenne, le taux de chômage des actifs de 15 à 24 ans était de 22 % en janvier dans la zone euro et de 19,7 % en moyenne dans l'Union européenne. Mais là aussi, ces chiffres dissimulent de grandes disparités selon les régions. Les Etats où la récession fut la plus violente affichent aujourd'hui les taux les plus élevés : 48,5 % en Grèce, 46,2 % en Espagne ou encore 35 % à Chypre. Un tableau qui aurait été pire encore sans l'émigration massive des jeunes de ces pays vers le Royaume-Uni, les Etats-Unis ou encore l'Allemagne.

A l'inverse, le nord de l'Europe est en moyenne plus épargné : le taux de chômage des moins de 25 ans est ainsi de 7,1 % en Allemagne, ou de 13,4 % au Royaume-Uni. Motif ? Une différence qui tient beaucoup au fonctionnement du système éducatif : trop généralistes, pas assez professionnalisantes, les universités italiennes ou portugaises offrent un taux d'insertion dans l'emploi moins bon. « Le travail au noir des jeunes, piégés dans les petits boulots précaires, y est également plus élevé », commente Stéphanie Villers, économiste chez Humanis.  
Comment lutter contre le chômage des jeunes ? La solution passera en partie, bien sûr, par le retour d'une croissance solide et créatrice d'emplois. Certains pays, comme l'Italie ou l'Espagne, ont également réformé leur marché du travail pendant la crise, pour diminuer l'écart entre emplois précaires et contrats à durée indéterminée. Ils ont également clarifié les motifs de licenciement, afin de réduire les réticences des entreprises à embaucher. Des mesures qui commencent à favoriser la baisse du taux de chômage général, mais qui ont encore peu d'effets sur celui des jeunes.  
De fait, les économistes recommandent des actions ciblées pour les moins de 25 ans, en particulier pour les peu ou pas diplômés. Par exemple, en leur proposant des formations longues et qualifiantes, notamment via les écoles de la deuxième chance en France. Mais aussi, en luttant contre le décrochage scolaire. Et ce, dès l'école primaire : « sur le long terme, la meilleure des options est encore de traiter le problème à la source », conclut M. Heyer. ■

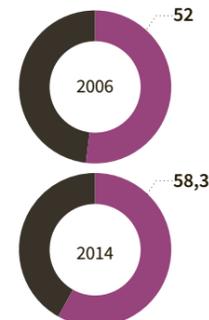
MARIE CHARREL

## 1 Une plaie française

TAUX DE CHÔMAGE EN FRANCE SELON LA CLASSE D'ÂGE, EN % DE LA POPULATION ACTIVE



PART D'EMPLOI TEMPORAIRE, EN % DES JEUNES EMPLOYÉS, EN FRANCE



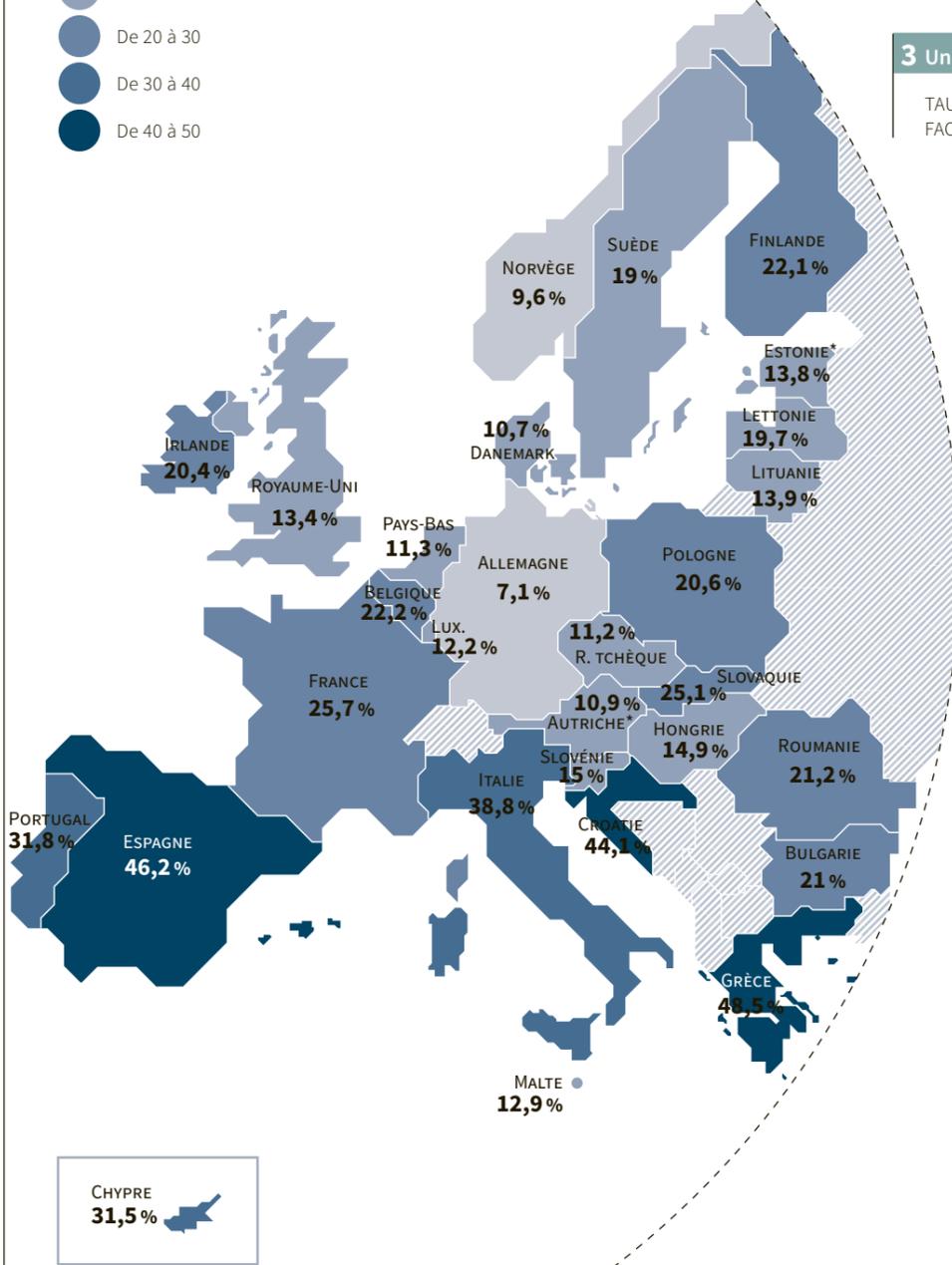
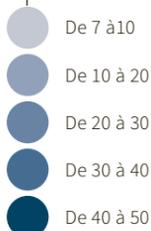
COEFFICIENT MULTIPLICATEUR DU CHÔMAGE DES 15-24 ANS / CHÔMAGE GLOBAL EN FRANCE

x 2,5

Le constat est terrible. En France, le taux de chômage des actifs de moins de 25 ans frôle les 26 % : c'est trois fois plus que chez les plus de 25 ans. Les jeunes sont les premières victimes de la flambée du chômage qui a accompagné la crise de 2008 dans l'Hexagone, mais aussi dans l'ensemble de l'Europe. En Grèce ou en Espagne, près d'un jeune actif sur deux est toujours sans emploi.

## 2 Mais pas une exception en Europe

TAUX DE CHÔMAGE DES 15-24 ANS AU QUATRIÈME TRIMESTRE 2015 (\* TROISIÈME TRIMESTRE)

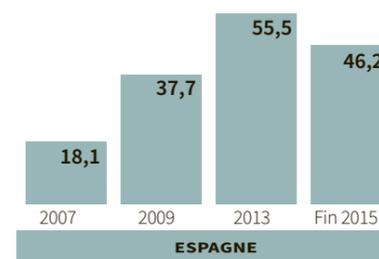
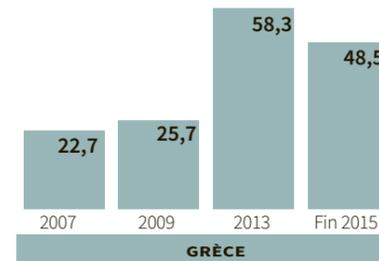


Sources : Eurostat, Istat  
Infographie : Eric Béziat, Marianne Boyer, Eugénie Dumas, Sylvie Gittus-Pourrias

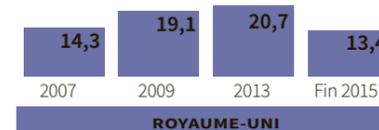
## 3 Une situation corrélée à la crise

TAUX DE CHÔMAGE DES 15-24 ANS SELON LA SITUATION DES PAYS FACE À LA CRISE, EN % DES JEUNES ACTIFS

### Pays balayés par la crise



### Pays ayant résisté à la crise

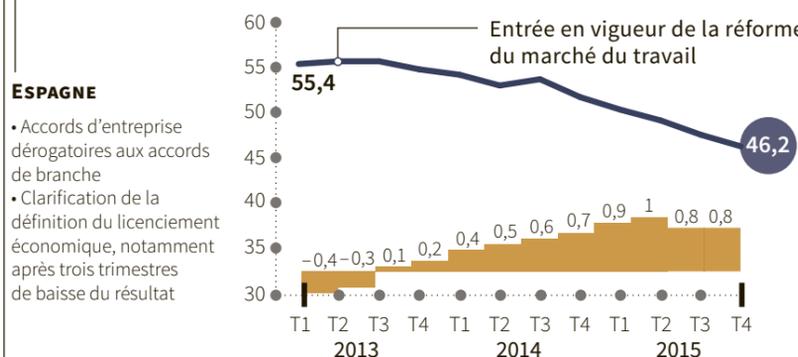


Sans surprise, les pays du sud de la zone euro où la récession a été plus profonde ou la plus longue sont ceux qui affichent aujourd'hui le taux de chômage le plus élevé, quel que soit l'âge.

## 4 Des réformes peu efficaces sans croissance

— TAUX DE CHÔMAGE DES 15-24 ANS, EN % (trimestriel pour l'Espagne, mensuel pour l'Italie)

■ CROISSANCE TRIMESTRIELLE DU PIB, EN %

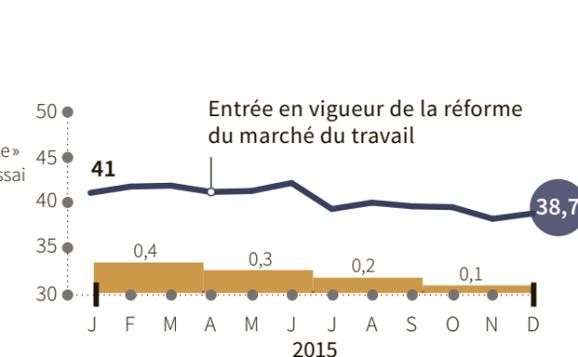


### ESPAGNE

- Accords d'entreprise dérogeant aux accords de branche
- Clarification de la définition du licenciement économique, notamment après trois trimestres de baisse du résultat

### ITALIE

- Création d'un CDI à « protection croissante » avec une période d'essai de trois ans
- Rupture du CDI par l'employeur sans justification requise



# Orange et Bouygues : le suspense se poursuit

Les groupes se donnent jusqu'à dimanche pour décider d'un rachat de la filiale télécom du géant du BTP

Martin Bouygues a échoué à tenir sa promesse. Le patron du groupe éponyme avait assuré que les négociations en vue du rachat de sa filiale de téléphonie mobile, Bouygues Telecom, par Orange, trouveraient leur épilogue « à la fin du premier trimestre ». Las, au lendemain de deux conseils d'administration, les deux opérateurs ont publié, jeudi 31 mars, un communiqué précisant que les « discussions n'étaient pas suffisamment avancées ». Les deux opérateurs convoqueront un nouveau conseil d'ici dimanche 3 avril, se fixant ainsi une nouvelle date butoir.

De nombreuses questions restent en suspens. Jeudi matin, Stéphane Richard devait de nouveau rencontrer Martin Bouygues. Principal problème : la valorisation de l'opération. En effet, Martin Bouygues, qui a fixé à 10 milliards d'euros le prix de Bouygues Telecom, a posé comme condition à la cession de sa filiale de téléphonie mobile son entrée au capital de l'opérateur historique. L'opération doit

## Le prix de l'opération reste le principal point de blocage

donc être réglée en titres et en cash.

Martin Bouygues souhaite acquérir 15 % du capital d'Orange. Depuis le départ, cette ambition paraît trop élevée à l'Etat. Actuellement détenteur de 23 % du capital d'Orange, l'Etat souhaite rester un actionnaire de référence avec au moins 20 % ou 21 % du capital. Le bras armé de l'Etat, l'Agence des participations de l'Etat, appuyée par Emmanuel Macron, est prête à accorder 12 % du capital à Bouygues.

Mais pas à n'importe quel prix. Les fonctionnaires de Bercy souhaitent valoriser Orange le plus cher possible, et Bouygues Telecom le plus bas possible, ce qui diminuerait de facto la part en cash reversée à Bouygues. Ils aimeraient également imposer une clause de « standstill » (clause de blocage), empêchant Martin Bouygues de monter au capital ces prochaines années, le tout sécurisé dans un pacte d'actionnaires. Ces points-là sont toujours en discussion.

### Un deal d'une rare complexité

Le ministre de l'économie, qui conserve un souvenir mitigé du rôle de l'homme d'affaires lorsqu'il était administrateur d'Alstom, est soucieux de montrer qu'il défend les intérêts de l'Etat actionnaire, et qu'il ne « fait pas de cadeau à Martin Bouygues ». Une position, jugée politique par certains. Propre à Emmanuel Macron, cette vision n'est, semble-t-il, pas partagée par Manuel Valls et François Hollande, qui se seraient montrés plus favorables à l'opération.

Stéphane Richard, qui a vu le président de la République récemment, continuerait à faire jouer ses relations à l'Elysée pour faire pencher la balance de son côté, à savoir faire des concessions à Martin Bouygues pour que l'opération réussisse. A un an de la présidentielle, les opérateurs agitent la perspective d'un nouveau plan social dans les télécoms, si la consolidation n'aboutissait pas. De fait, même si Bouygues Telecom va mieux, sa situation reste encore fragile.

Autre sujet difficile : les risques que les parties devraient assumer si l'opération venait à échouer à l'issue de son examen par l'Auto-

rité de la concurrence. Il faut dire que le « deal » est d'une rare complexité. Pour racheter Bouygues Telecom, Orange doit au préalable rétrocéder une partie des actifs de l'opérateur à SFR et à Free, (fondé par Xavier Niel, actionnaire à titre individuel du Monde), afin de ne pas grossir démesurément. SFR est censé racheter des clients, en particulier BYou, les abonnés low cost de l'opérateur et la clientèle entreprise. Le tout pour 3,5 milliards d'euros environ, si la valorisation finale de Bouygues Telecom ne varie pas.

De son côté, Free, qui serait prêt à dépenser 2,5 milliards d'euros, s'intéresse surtout aux fréquences de téléphonie et au réseau mobile de l'opérateur. Ces actifs lui permettraient de renforcer ses propres infrastructures, qu'il a commencé à bâtir il y a quatre ans seulement.

L'Autorité de la concurrence pourrait remettre en cause cette ligne de partage et imposer de nouveaux « remèdes » c'est-à-dire des contreparties, en poussant l'émergence d'un nouvel opérateur, via l'arrivée d'un MVNO (un opérateur sans réseau propre). Une nouvelle configuration de marché de nature à remettre en cause l'intérêt de l'opération,

voire à inciter certains acteurs, comme Orange, à faire marche arrière. « Qui portera le risque sur ses épaules, si dans quatorze mois, l'opération ne se fait pas ? », s'interroge un proche des discussions.

Même entre les opérateurs, les problèmes sont loin d'être résolus. Selon nos informations, les « exigences » de Xavier Niel commencent à hérissier Orange. L'entrepreneur souhaiterait obtenir des « avantages sur la mise en œuvre du réseau », dit une source sans préciser. La question de « l'itinérance », qui permet à Free d'utiliser le réseau d'Orange en atten-

dant que le sien soit entièrement construit, ne fait toujours pas consensus. Xavier Niel souhaiterait en effet prolonger son contrat au-delà de 2018, l'échéance de son accord actuel, en attendant d'avoir accès au réseau de Bouygues Telecom.

Autre souci : la question des boutiques de Bouygues Telecom n'est pas non plus réglée. Le trublion des télécoms avait accepté de reprendre les 300 magasins de téléphonie détenus en nom propre par son concurrent. « Tout peut encore bouger », dit un négociateur. L'opérateur a-t-il fait

volte-face définitivement ? « Il n'y aucun candidat à la reprise des boutiques, pas même Free », assure la même source. De fait, pour Free, habitué à commercialiser ses offres principalement en ligne, la reprise des magasins constituerait une concession de taille. Au départ, l'opérateur avait l'intention de se limiter à « quelques magasins » supplémentaires pour compléter les 49 pieds de porte qu'il possédait fin décembre. « Il n'y a pas de point bloquant, juste des discussions pas abouties », modère une source.

La perspective de voir les coûts fixes de Free s'alourdir n'enchantent guère les analystes parisiens. « Pour Free, l'intérêt de l'opération réside dans la valeur temps. La reprise du réseau et des fréquences pourrait leur faire gagner deux ans. Mais ce qu'il gagne d'un côté, il le perdrait en partie de l'autre avec des boutiques », dit Jacques de Greling, analyste chez Natixis.

La question des 7500 salariés de Bouygues Telecom est enfin centrale, les pouvoirs publics ayant exigé que la consolidation se fasse « sans casse sociale ». Jusque-là, Orange était censé reprendre 4500 personnes, SFR 1000 et Free 2000. ■

SANDRINE CASSINI

Les PDG de Bouygues et d'Orange, Martin Bouygues et Stéphane Richard, en janvier 2015, à Paris.

DENIS ALLARD/REA



## LES DATES

### 5 JANVIER 2016

Orange et Bouygues confirment être en discussion en vue d'un rapprochement. Les deux entreprises avaient commencé, plusieurs semaines auparavant, à échanger de façon informelle sur une éventuelle fusion.

### 24 FÉVRIER 2016

« Je ne travaille sur aucun scénario de sortie du secteur », déclare Martin Bouygues, le PDG du groupe du conglomérat du même nom. Son groupe précise viser une entrée au capital d'Orange de l'ordre de 15 %. L'Etat, qui détient 23 % de l'opérateur historique, refuserait de voir sa part descendre sous le seuil de 20 %, selon les discussions.

### 3 AVRIL 2016

Les groupes Orange et Bouygues annoncent, le 31 mars, se donner jusqu'à cette date pour prendre une décision définitive sur un rachat, ou non, de la filiale télécom de l'industriel par l'opérateur historique.

# Pour baisser ses coûts, Boeing supprime 4550 emplois

Le constructeur américain pourrait in fine réduire de 10 % le nombre d'employés dans sa branche aviation commerciale en 2016

Boeing va tailler dans ses effectifs. Le constructeur américain a annoncé, mercredi 30 mars, la suppression de 4000 postes dans sa branche aviation commerciale en 2016 ainsi que 550 postes au sein de son activité d'essais et de tests. Au total, ce sont donc 4550 emplois qui seront supprimés par le constructeur dans une branche de plus de 82000 salariés, soit près de 5 % de ses effectifs. Des coupes claires qui pourraient en annoncer d'autres. Selon certaines sources, Boeing envisagerait de supprimer au total 10 % des effectifs cette année de sa branche aviation commerciale, soit environ 8000 emplois. « Même s'il n'y a pas d'objectif de réduction des effectifs, plus nous pouvons contrôler les coûts dans leur ensemble moins il y aura d'impact sur

l'emploi », a reconnu Doug Alder, porte-parole de Boeing.

En taillant aussi brutalement dans ses effectifs, l'avionneur de Seattle aurait pour objectif de réduire ses coûts de production d'environ 1 milliard de dollars (883 millions d'euros). Ce plan social devrait se faire sans licenciements secs et uniquement sous la forme de départs volontaires. Paradoxalement, l'annonce de ses suppressions de postes a déplié aux marchés financiers. Mercredi, l'action Boeing perdait 1,77 % à la clôture à New York.

Ces coupes ne sont pas une véritable surprise. Boeing est coutumier du fait. En 2013, les problèmes électriques du long-courrier 787 avaient conduit l'américain à supprimer près de 2300 emplois. En 2016, la direction a préparé le terrain. En début d'année, elle a

annoncé une baisse de ses livraisons d'avions. Le groupe doit notamment gérer ce que les spécialistes nomment « un trou » entre la production du 787 et l'arrivée du futur long-courrier 777X, remplaçant du 777.

### Tenir les cadences

Le plan social préparé par Boeing est aussi l'illustration d'un basculement des positions entre l'américain et son rival Airbus. Depuis trois ans, l'avionneur européen enregistre plus de commandes que Boeing. En revanche, ce dernier livre plus d'appareils qu'Airbus. La preuve, en 2015, l'européen a engrangé 1036 commandes pour un montant total, prix catalogue, de 137 milliards de dollars. A l'inverse, le constructeur américain est resté le champion des livraisons avec 762 appareils

remis aux clients, un record, contre 635 pour Airbus.

Mais cette tradition touche à sa fin. Fort de ses meilleures performances commerciales, Airbus sait qu'il deviendra aussi le leader en termes de livraisons. Le moment le plus attendu par les constructeurs car c'est là qu'ils perçoivent l'essentiel (environ 80 %) du prix de l'appareil commandé. En janvier, Fabrice Brégier, PDG d'Airbus, a estimé que « dans trois ans » l'avionneur européen livrerait plus d'avions que Boeing. Une prévision qui paraît raisonnable car il s'écoule en moyenne cinq ans entre la commande et la livraison d'un appareil à sa compagnie cliente. Airbus s'est fixé comme objectif de parvenir à un rythme de « 70 livraisons par mois dans les deux ans qui viennent », soit 840 avions par an.

En outre, cette sorte de passation de pouvoir à venir est aussi la traduction de la domination de l'avionneur européen sur le segment des monocouloirs, les appareils les plus vendus au monde. Avec ses moyen-courrier A320 et A320 Neo moins gourmand en pétrole, Airbus enregistre « 62 % des commandes contre 38 % » pour le 737 de Boeing, estime l'européen.

Mais le véritable défi pour les deux rivaux est de parvenir à te-

nir les cadences de productions qu'ils ne cessent d'augmenter pour suivre le rythme du trafic passager, en croissance de 5 % par an. D'ici à 2019, Airbus prévoit de sortir 60 A320 par mois contre 42 aujourd'hui. Boeing compte en produire 52 appareils de la famille des 737 chaque mois dès 2018.

Enfin, les réductions d'effectifs du constructeur américain pourraient aussi être liées aux incertitudes sur la rentabilité du 787. De plus en plus d'analystes doutent que le Dreamliner, qui a déjà coûté plus de 8,5 milliards de dollars, gagne un jour de l'argent. La Securities and Exchange Commission, le gendarme américain des marchés financiers, a ouvert en février une enquête sur la manière dont Boeing comptabilise les programmes du 787 et du 747. ■

GUY DUTHEIL

**Ce plan social est l'illustration d'un basculement des positions entre l'américain et son rival Airbus**

# Bpifrance, un succès contre toute attente

Trois ans après sa création, la banque publique d'investissement est plébiscitée par les entrepreneurs

C'était l'une des promesses phares du candidat Hollande. Trois ans après sa création, la Banque publique d'investissement – rebaptisée Bpifrance – se révèle un succès. Elle finance 60 000 entreprises françaises, dont l'essentiel sont des PME et des TPE. Attentif au symbole, son directeur général, Nicolas Dufourcq, pourfendeur du parisianisme, a d'ailleurs choisi jeudi 31 mars de présenter son bilan d'activité 2015 à Ancenis (Loire-Atlantique), chez Manitou, le spécialiste de la manutention.

La naissance de la banque publique, par la loi de décembre 2012, avait pourtant été accueillie avec inquiétude, alors que les élus locaux – Ségolène Royal en tête, alors vice-présidente de Bpifrance et présidente de la région Poitou-Charentes – ne cachaient pas leurs intentions de se mêler de sa gestion. Des Sociétés de développement régional à la

**«Aujourd'hui c'est simple, si Bpifrance ne vient pas, personne ne vient»**

BENOIST GROSSMANN  
associé du fonds Indinvest

faillite du Crédit lyonnais, les histoires de banques aux ordres du politique finissent mal, en général. D'aucuns se demandaient à quelle vitesse allaient fondre les 20,5 milliards d'euros de fonds propres alloués à Bpifrance ?

Ils y sont toujours, moins les 2 milliards qu'elle n'a jamais reçus (mais dont «elle n'a pas besoin», assure M. Dufourcq). L'institution codétenue par l'Etat et la Caisse des dépôts et consignations est rentable : elle a enregistré

un bénéfice net part du groupe de 666 millions d'euros. C'est moins qu'en 2014, année où elle avait gagné 1,3 milliard après avoir bénéficié d'une réévaluation de sa participation dans l'opérateur télécom Orange.

M. Dufourcq évoque son «coefficient d'exploitation» maîtrisé (rapport des frais généraux sur produit net bancaire) et son «coût du risque très bas» : un discours que ne renieraient pas le Crédit agricole et BNP Paribas. «Nous sommes des banquiers. Nous ne prétendons qu'aux entreprises dont nous pensons qu'elles vont nous rembourser, sauf dans le cas particulier de l'innovation», explique le directeur général.

Certes, de Fagor à Doux en passant par Alstom, Bpifrance a été plus d'une fois sollicitée pour secourir une entreprise traversant une mauvaise passe. «Des coups de téléphone, il y en a eu, mais ils ont essuyé un taux de refus de 100 %. Terminé», balaye M. Du-

fourcq. *Nous avons prouvé l'hyper-résistance de la gouvernance de Bpifrance.* «C'est une banque qui a une vision d'intérêt général, gérée de façon rigoureuse», assure Eric Lombard, directeur général de Generali France, administrateur indépendant de Bpifrance.

## «De vrais concurrents»

Son soutien à la stratégie industrielle du pays se manifeste tout de même quand Bpifrance, actionnaire de Vallourec, organise l'augmentation de capital du parapétrolier dans la tourmente. Mais il se voit surtout dans les efforts déployés pour fluidifier le financement des entreprises, que ce soit en capital ou en crédit, avec une contribution annuelle de 21,7 milliards d'euros en 2015.

«Je faisais partie de ceux qui doutaient de l'intérêt de constituer une banque publique d'investissement. Mais le succès est incontestable», témoigne Benoist Grossmann, associé du fonds d'investissement

Idinvest. Pour lui comme pour d'autres, au-delà de la fusion entre Oséo, CDC Entreprises et du Fonds stratégique d'investissement – et bientôt de la partie publique de la Coface –, ce qui compte c'est la dynamique décomplexée orchestrée par M. Dufourcq.

Côté fonds propres, Bpifrance, qui vient d'annoncer son soutien au réseau de crèches Les Petits Chaperons rouges, a investi 1,1 milliard d'euros en direct dans Ingenico ou Parrot en 2015. A cela s'ajoutent 685 millions qui ont abondé quarante-quatre véhicules financiers gérés par Sofinnova et autres Partech. «Nous finançons 360 fonds français, à hauteur de 25 % de leurs levées de capitaux», précise M. Dufourcq, rappelant que Bpifrance investit ses fonds propres mais aussi des capitaux qui lui sont confiés par le Fonds européen d'investissement ou dans le cadre du programme d'investissement d'avenir

«Aujourd'hui, Bpifrance joue un rôle d'entraînement permettant d'attirer de l'argent privé dans les fonds qui investissent dans les PME françaises. C'est simple, si Bpifrance ne vient pas, personne ne vient», poursuit M. Grossmann. Et d'ajouter à propos des équipes publiques : «Dans leur activité d'investissement en direct, il leur arrive d'être nos concurrents. Mais dans neuf cas sur dix, nous sommes très contents de les avoir comme partenaires.»

Certains fonds se plaignent, en effet, que Bpifrance ajoute de la compétition sur le marché. Même son de cloche du côté du crédit. «Ils sont devenus de vrais concurrents notamment dans le financement des grosses PME ou des start-up», relate un banquier, en privé. En particulier, les réseaux s'agacent de voir la firme

## LES CHIFFRES

1,8

Somme investie par Bpifrance, en milliard d'euros, en 2015, en fonds propres, en direct ou au travers de fonds partenaires (+ 23 % par rapport à 2014).

8

Garantie de crédits bancaires aux entreprises (+ 3 %), en milliards d'euros.

1,3

Prêts et aides à l'innovation (+ 20 %), en milliards d'euros.

13,4

Octroi de crédits d'investissement et de trésorerie (+ 22 %), en milliards d'euros.

publique monopoliser sous sa bannière jaune le thème à la mode de l'innovation.

Pas question, toutefois, de se fâcher avec un opérateur aussi essentiel. «Bpifrance joue un rôle de place important qu'il convient de préserver et de développer dans le respect de ses partenaires historiques», se borne à déclarer Christophe Descos, directeur du marché des entreprises et des institutionnels pour Banque populaire. D'autant plus que les patrons plébiscitent la banque publique «Etre référencé par Bpifrance, c'est un gage de sérieux auprès des entrepreneurs. Pour eux, c'est la "banque des gentils"», témoigne un banquier d'affaires. ■

ISABELLE CHAPERON

Le Monde  
WEEK-END



LE MONDE VOIT GRAND POUR VOTRE WEEK-END  
AVEC DEUX ÉDITIONS



### Le vendredi :

Le Monde + Éco & entreprise + M le Magazine + Sports + **Idées**

Ce nouveau supplément est le lieu de l'enquête intellectuelle, de l'approfondissement des débats, autour de sujets de fond en résonance avec l'actualité.

4,20 €



### Le samedi :

Le Monde + Éco & entreprise + **L'époque**

Ce nouveau supplément raconte les petits changements et les grandes mutations de notre vie quotidienne, pour mieux profiter de notre époque.

2,40 €

Découvrez notre offre spéciale d'abonnement sur [LeMonde.fr/offrewe](http://LeMonde.fr/offrewe)

## «Chef, oui chef»... les patrons au garde-à-vous

Tyrolienne au-dessus d'un plan d'eau, nage commando et parcours du combattant : des activités a priori fort éloignées du quotidien d'un chef d'entreprise. C'est pourtant le programme qui attend sept patrons d'entreprises ayant moins de 5 000 salariés, mercredi 30 et jeudi 31 mars, au centre national d'entraînement commando de Collioure (Pyrénées-Orientales). Ce «stage d'aguerrissement» s'effectue dans le cadre du «Parcours défense-entrepreneurs», fruit d'un partenariat entre le Medef et Défense mobilité, l'agence chargée de la reconversion des personnels militaires.

Pour les patrons volontaires, «c'est l'occasion de découvrir l'excellence opérationnelle des armées», souligne Thibault Lanxade, vice-président du Medef et lui-même issu d'une famille d'amiraux. Militaires et patrons sont appelés à former des binômes, avec possibilité de prolonger l'aventure dans le régiment de leur interlocuteur : «Lors de la première édition, un patron d'entrepôts logistiques a ainsi pu observer la gestion des pièces détachées sur le porte-avions Charles-de-Gaulle», indique M. Lanxade.

Au-delà du dépassement et de la performance sportive, il s'agit surtout de faire découvrir le monde de l'entreprise à des officiers et sous-officiers en passe de retourner à la vie civile. Pour les militaires intéressés, le stage se poursuit en effet par une immersion en entreprise.

«Nos militaires ont des carrières courtes, d'une durée moyenne de trente-deux ans. Sur les 13 000 personnes que nous accompagnons chaque année, près de 10 000 intègrent des entreprises privées, 2 500 les fonctions publiques, et 450 à 500 se destinent à l'entrepreneuriat», explique André Martin, directeur adjoint de Défense mobilité. Un statut souvent alléchant pour ces meneurs d'hommes, mais qui nécessite d'intégrer de nouveaux codes.

«La reconnaissance dont on jouit en tant qu'entrepreneur n'est pas la même que dans les métiers d'armes», glisse M. Lanxade, qui évoque aussi la «zone de confort» que doivent quitter les gradés. «Le rapport à l'administration n'est pas le même que dans le civil : les militaires sont habitués à une prise en charge très complète, de la santé aux questions familiales.» Charge donc aux patrons de servir de relais, et de promouvoir ensuite l'embauche de militaires. En 2014, onze binômes avaient participé à la première édition de l'opération et six anciens militaires avaient créé leur entreprise. ■

AUDREY TONNELIER

# Restauration : la grande bagarre de la livraison

Les investisseurs redoublent d'appétit pour les start-up livrant des plats aux particuliers

Dans les rues de Paris, devant les restaurants, des cyclistes, sac au dos, sont de plus en plus nombreux. Des pelotons aux dossards toujours plus variés : Foodora, Take Eat Easy, Deliveroo, AlloResto, Frichti, etc. Des noms connus, non des passionnés de la petite reine, mais des amateurs de plats livrés à domicile. Mais aussi des noms qui font saliver les investisseurs. Ils se bousculent pour investir dans ces start-up de la « foodtech ». Alléchés par un marché jugé en pleine explosion. Des perspectives qui attirent aussi les grands noms de l'Internet comme Uber, qui s'y intéresse de près.

Signe de cette effervescence, le groupe californien a annoncé, mercredi 30 mars, le lancement à Paris, d'UberEATS, une application permettant de se faire livrer des plats proposés par des restaurants. Le même jour, la société française Frichti a dévoilé une levée de fonds de 12 millions d'euros. Fait plutôt rare pour une entreprise qui n'existait pas il y a sept mois...

« Cela faisait un an qu'on regardait ce secteur. Il y a un marché énorme », témoigne Benoist Grossmann, d'Idinvest Partners, un fonds d'investissement qui vient d'entrer au tour de table de Frichti, aux côtés d'Alven Capital et de trois « business angels ». Le profil des deux fondateurs de la start-up, Julia Bijaoui et Quentin Vacher, a séduit les financiers. Ils ont déjà à leur actif la création de Joliebox, une entreprise de vente de coffrets beauté, cédée avec profit à Birchbox.

Toutefois, comme le reconnaît M. Grossmann, « le marché est encombré ». Surtout, assure-t-il, « personne ne gagne d'argent. Tout le monde investit pour prendre des parts de marché. C'est une course de vitesse ». Certains sont partis plus tôt que d'autres. AlloResto s'est ainsi placé avant tout le monde dans les starting-blocks. Son fondateur, Sébastien Forest, a



**Signe de cette effervescence: Uber lance à Paris sa propre plate-forme de livraison, UberEATS**

tera un ou deux», pronostique M. Forest. Une vision qui n'est pas partagée par M. Grossmann: « Ce n'est pas comme pour un site de rencontre où celui qui a le plus de membres est avantagé. Là, il y a de la place pour plusieurs sites, tout dépend de la qualité de l'offre. » Il met en exergue la nécessité « d'être pragmatique, d'adapter le business model quitte à se contredire ».

Frichti se distingue, par exemple, en livrant des repas cuisinés par ses propres soins. Un modèle déjà plébiscité par FoodChéri et PopChef. D'autres comme Cookingtheworld, qui proposait de la cuisine du monde, se sont repositionnés. Rebaptisée QuiToque, cette start-up qui a pour actionnaire M. Forest, propose la livraison de l'équivalent de quatre repas par semaine avec ingrédients et recettes. Quant à La Belle Assiette, qui propose, un chef à domicile, elle se diversifie dans le service traiteur.

Toutes ces start-up vont devoir batailler dur contre la concurrence des grands de l'Internet. Uber est prêt à exploiter ses positions pour s'arroger une part du gâteau de la livraison à domicile. Le géant américain compte sur sa base de clients à qui il a envoyé automatiquement sa nouvelle application UberEATS. Sur sa plate-forme de mise en relation pour que les restaurateurs inscrivent leurs plats prêts à livrer. Et sur les chauffeurs ou sur les sociétés de coursiers qui se structurent sous sa marque pour assurer la livraison. ■

LAURENCE GIRARD

élaboré le concept dès 1998. Son idée : développer une plate-forme de commande de plats jouant le rôle d'intermédiaire entre les clients et un certain nombre de restaurants. A eux, ensuite, d'assurer la livraison. AlloResto s'arrogant une commission.

## « Etre pragmatique »

Depuis, nombre de concurrents sont partis à l'assaut pour croquer une part de ce marché. En France, Resto In, Chronorest, ont emboîté le pas au pionnier. D'autres initiatives ont vu le jour simultanément dans plusieurs pays européens. Un fonds d'investissement allemand, Rocket Internet, a joué

un rôle tout particulier de catalyseur. Cet acteur, qui a pour ambition d'« industrialiser » la création de start-up, a porté sur les fonts baptismaux l'allemand Foodora. En 2015, il a misé 496 millions d'euros pour prendre 30 % du capital d'un autre allemand, Delivery Hero, avec lequel il a fusionné Foodora. Plus d'un milliard d'euros ont été investis dans Delivery Hero depuis sa création. Rocket Internet ne craint pas d'investir dans des concurrents. Il est ainsi au capital de la société belge Take Eat Easy, qui a levé 16 millions d'euros en 2015.

Ces sociétés sont en phase de déploiement à l'international. Et

croisent le fer avec d'autres concurrents partis, eux aussi, à la conquête des clients hors de leurs frontières. En particulier les deux britanniques Deliveroo et Just Eat. Ce dernier s'est rapproché d'AlloResto et en détient 80 % du capital depuis 2014, M. Forest conservant les 20 % restants. La société cotée à Londres affiche un chiffre d'affaires de 247 millions de livres en 2015 (312,58 millions d'euros), en progression de 58 %. Son statut d'entreprise cotée l'oblige à la transparence financière. Un exercice guère prisé dans ce milieu des start-up, où l'on préfère souvent évoquer la féroce compétition pour jeter un voile pudique sur les

comptes. Deliveroo a, lui, levé 200 millions de dollars depuis sa création en 2013 (176,41 millions d'euros) avec, en tête de file, le fonds d'investissement russe DST Global.

Ces expansions internationales sont très gourmandes en capitaux. Autre poste de dépense : le marketing et la publicité. « Les investissements en communication grèvent les budgets de ces entreprises », estime M. Forest. Les campagnes d'affichage martèlent les noms des concurrents et incitent les gens, non seulement à ne plus cuisiner, mais également à ne plus aller au restaurant... Combien d'acteurs survivront? « Il en res-

## Le gendarme du rail met en difficulté l'Etat sur le choix du patron de SNCF Réseau

L'Arafer a mis son veto, mercredi 30 mars, à la nomination de Jean-Pierre Farandou

C'est un camoufflet pour le gouvernement. Déjà pris au dépourvu par la démission de Jacques Rapoport de la présidence de SNCF Réseau, le gestionnaire des rails, l'exécutif a voulu parer au plus pressé en poussant, pour le remplacer, la candidature de Jean-Pierre Farandou, un historicien de la maison cheminote. Son nom a été présenté, le 22 mars, au conseil de surveillance de SNCF, la maison mère de SNCF Réseau et SNCF Mobilités. Problème, l'Arafer, l'Autorité de régulation du ferroviaire dirigé par l'indépendant Pierre Cardo, a opposé, mercredi 30 mars, son veto à la nomination de M. Farandou. S'il n'est effectivement plus salarié de la SNCF, puisqu'il dirige depuis 2012 Keolis, une filiale à 70 % de la SNCF, le candidat, de l'avis du gendarme du rail, ne répondait pas à tous les critères d'indépendance requis par rapport à SNCF Mobilités.

« Sans que soient nullement en jeu les qualités personnelles ou les compétences de l'intéressé, l'Arafer considère que les responsabilités exercées et les liens professionnels étroits noués avec SNCF Mobilités tout au long de cette carrière sont de nature à susciter, vis-à-vis des tiers, un doute légitime sur l'indépendance de la personne concer-

née », écrit le collège de l'autorité indépendante dans son avis rédigé à la suite de l'audition du candidat.

« L'Arafer est dans le registre de l'appréciation, il n'appuie pas sa décision sur des faits et des pièces juridiques, juge-t-on au sein du groupe public. De ce fait, un recours n'est pas impossible. » C'est le conseil de surveillance de la SNCF ou l'Etat qui peuvent faire appel de cette décision devant le Conseil d'Etat, mais l'affaire prendra du temps à se dénouer dans ce cas.

## « C'est un job compliqué »

Sur le fond du dossier, la nomination du patron de SNCF Réseau est une véritable épine dans le pied du gouvernement. Alors que Jacques Rapoport n'entendait pas initialement quitter son poste avant l'été, l'annonce de son prochain départ par le secrétaire d'Etat en charge des transports, dès fin février, a bousculé le timing de son remplacement.

Sachant que Pierre Cardo, le président intransigent de l'Arafer, doit quitter ses fonctions à l'été, le gouvernement aurait pu se donner plus de chance de passer plus aisément cette épreuve en attendant quelques mois. Pas sûr cependant, que son successeur – les noms des parlementaires Gilles Savary (PS, Gironde) ou

## Le gouvernement ne dispose pas d'un nombre incalculable de candidats pour prendre la tête de SNCF Réseau

Philippe Duron (PS, Calvados) sont cités – aurait béni le profil de M. Farandou.

En fait, le gouvernement ne dispose pas d'un nombre incalculable de candidats pour prendre la responsabilité de SNCF Réseau. « Pour remplacer M. Rapoport, on cherche une personne à la fois indépendante et complémentaire de Guillaume Pepy, le patron de SNCF Mobilités. Il faut mettre en œuvre la réforme, pas ouvrir de nouveaux fronts au sein du groupe public... Les candidats compétents et adéquats ne sont donc pas nombreux », indique une source gouvernementale.

Selon Mobilette, une lettre professionnelle, une liste de huit noms avait été établie par Matignon et le ministère des transports, parmi lesquelles on

compte David Azema, ex-numéro deux de la SNCF, Pierre Verzat, le patron de l'ingénieriste Systra, ou Sophie Mougard, l'ancienne patronne du Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF). Tous trois auraient décliné l'offre pour diverses raisons.

« Ce job est très compliqué, relève un dirigeant du secteur du transport. Le réseau ferroviaire est aujourd'hui en fort mauvais état et les financements du système sont très loin d'être sécurisés... Je comprends la difficulté de trouver un candidat. » Reste que d'autres profils intéressaient initialement le gouvernement. Selon Mobilette, Jean-Pierre Farandou a été au dernier moment préféré à Pierre Jeanet, le directeur général d'Aéroport de Paris et ancien de Keolis.

Par ailleurs et hasard du calendrier, la SNCF a annoncé, mercredi, le départ de Barbara Dalibard, la patronne de la branche Voyageurs de la SNCF. Au 1<sup>er</sup> juillet, elle dirigera Sita, une société spécialisée dans les services technologiques pour l'industrie aérienne. Elle sera remplacée le 1<sup>er</sup> mai par Florence Parly, actuellement en charge de la stratégie de la SNCF. Une candidate potentielle de moins pour remplacer M. Rapoport. ■

PHILIPPE JACQUÉ

## 171

C'est le nombre de banquiers en France ayant perçu une rémunération supérieure à 1 million d'euros en 2014, selon un rapport, publié mercredi 30 mars, par l'Autorité bancaire européenne. Les opérateurs de marchés et autres banquiers conseils ont empoché en moyenne 1,6 million d'euros. A comparer aux 2 millions d'euros gagnés en moyenne par les 2 926 banquiers concernés à Londres, la France est en troisième position derrière l'Allemagne. Sur l'ensemble de l'Europe, 3 865 traders ou gérants ont été payés plus de 1 million d'euros, un chiffre en croissance de 2 %.

## AUTOMOBILE Manuel Valls critique le salaire de M. Tavares

Le premier ministre a critiqué, jeudi 31 mars, la rémunération du président du directoire du groupe PSA. En 2015, Carlos Tavares a touché plus de 5,2 millions d'euros de rémunération, contre 2,7 millions en 2014. « Je regrette cette augmentation, qui ne correspond, me semble-t-il, pas à la réalité que vivent aujourd'hui les salariés de cette grande entreprise », a jugé sur RTL Manuel Valls, tout en qualifiant M. Tavares de « grand patron ». – (Reuters.)

## CONJONCTURE Consommation des ménages en hausse

Les dépenses de consommation des ménages ont progressé de 0,6 % en février, après +1 % en janvier et +1,1 % en décembre, a annoncé l'Insee jeudi 31 mars. Cette hausse est attribuée au rebond de 1,5 % des achats dans l'alimentaire et à l'accélération (+3,1 %) des dépenses en

biens d'équipement du logement. L'habillement retombe dans le rouge (-4,4 %). – (AFP)

## DISTRIBUTION Le groupe Metro va se scinder en deux

Après avoir revendu ses grands magasins Kaufhof, l'allemand Metro veut se scinder en deux entreprises distinctes, l'une dédiée à la distribution alimentaire et l'autre à l'électronique grand public, d'ici à la mi-2017, a déclaré son patron, Olaf Koch, mercredi 30 mars. – (AFP)

## ÉNERGIE Maurel et Prom tombe dans le rouge

La compagnie pétrolière française accuse une perte nette de 95 millions d'euros en 2015, après un bénéfice net de 13 millions d'euros en 2014. Affecté par la chute du cours du pétrole, Maurel et Prom a vu son résultat opérationnel fondre à 9 millions d'euros en 2015, pour un chiffre d'affaires divisé par deux, à 276 millions d'euros. – (AFP)

# L'Argentine se libère enfin des fonds vautours

Le Sénat argentin a validé la loi permettant de solder le contentieux entre Buenos Aires et les hedge funds

Cette fois, ce devrait être la fin d'un feuilleton tragique qui empoisonne la vie économique de l'Argentine depuis quinze ans. Dans la nuit du mercredi 30 au jeudi 31 mars, à l'issue d'un débat marathon de 12 heures, le Sénat argentin a adopté à 54 voix contre 16 la loi qui permettra au pays de rembourser 4,65 milliards de dollars (4,10 milliards d'euros) aux fonds vautours qui le harcèlent depuis des années, et d'émettre 12,5 milliards de dollars (11 milliards d'euros) de dette. En d'autres termes : enfin dégagée de cette bataille juridique, l'Argentine pourra faire son retour sur les marchés financiers, dont elle était exclue depuis 2001.

C'est une grande victoire politique pour Mauricio Macri, le président argentin (libéral), arrivé au pouvoir en décembre 2015 avec la ferme intention de clore cette « bataille du siècle », comme on la surnomme parfois dans le pays.

## Le pays pourra faire son retour sur les marchés financiers

« L'Argentine a récupéré sa crédibilité et la confiance, ce qui va relancer les investissements », a déclaré M. Macri lors d'un entretien télévisé début mars, après un premier accord conclu avec les fonds spéculatifs.

Ce litige remonte à 2001, lorsque, après des années de crise, le pays fit défaut sur sa dette publique. En 2005 et 2010, le gouvernement est parvenu à la restructurer en partie : 93 % des créanciers acceptèrent alors une décote de 70 % sur leurs titres. Mais 7 % de fonds spéculatifs emmenés par NML Capital, filiale du fonds Elliott Management Corporation, entamèrent

une interminable guérilla juridique. Leur but : obtenir le remboursement total des obligations argentines, qu'ils avaient pourtant rachetées à prix cassé.

### Changement d'attitude radical

Après avoir multiplié les recours en tout genre et tenté de saisir les avoirs argentins à l'étranger, les fonds ont obtenu une première victoire en juillet 2012. Un juge new-yorkais, Thomas Griesa, interdit alors à Buenos Aires de continuer à rembourser la dette restructurée en 2005 et 2010... tant que les hedge funds ne seraient pas eux aussi remboursés. Une décision validée en 2014 par la Cour suprême américaine. Mais que Cristina Kirchner, alors présidente de l'Argentine, refusa vigoureusement d'appliquer. Son pays, durement affecté par la baisse des cours des matières premières, fit de nouveau partielle-ment défaut sur sa dette, en juillet 2014.

Depuis le départ du clan Kirchner, le changement d'attitude de l'Argentine est radical. « L'élection de Macri a tout changé », confiait ainsi le juge Griesa, le 19 février. De fait, le 29 février, le pays a conclu un accord avec les principaux fonds récalcitrants : en échange d'un remboursement de 4,65 milliards de dollars versés d'ici au 14 avril, ils abandonneront les poursuites contre le gouvernement. Un accord désormais validé par les deux Chambres argentines.

Pour les hedge funds, l'opération est un jackpot : NML, le fonds appartenant au milliardaire américain Paul Singer, devrait ainsi empocher près de 2 milliards de dollars, pour des obligations rachetées à 80 millions de dollars dans les années 2000. Soit une plus-value de près de... 2 500 % ! Ce qui fait dire à Roberto Lavagna, ministre de l'économie au moment de la restructuration de 2005, que l'accord si-

## Pour les fonds, l'opération est un jackpot avec une plus-value de près de 2 500 % !

gné par Macri est « mauvais et extrêmement coûteux » pour le pays.

Le président, lui, souligne qu'il paie le prix de la mauvaise gestion de l'administration précédente. Et que, grâce à lui, l'Argentine est désormais en mesure de tourner la page – un point de vue que partagent la plupart des économistes. Depuis son arrivée, il a déjà éliminé une partie des mesures protectionnistes introduites par Nestor et Cristina Kirchner, à la tête du pays entre 2003 et 2015, a baissé la fiscalité sur le secteur industriel et a dévalué le peso. « Le pays retrouve de l'at-

tractivité pour les investisseurs étrangers », jugent les analystes de Capital Economics.

Néanmoins, le chapitre des fonds vautours ne sera définitivement clos qu'après le 13 avril. Ce jour-là, une cour d'appel américaine devra se prononcer sur la décision prise par le juge Griesa le 3 mars. Celle-ci a suspendu l'injonction de juillet 2012, qui interdisait à l'Argentine de rembourser la dette restructurée en 2005 et 2010, tant que les hedge funds ne seraient pas remboursés également.

Selon toute vraisemblance, la cour d'appel devrait confirmer la suspension de l'injonction – l'administration du président américain, Barack Obama, soutient vivement les efforts de M. Macri pour clore le dossier au plus vite. Néanmoins, dans cette interminable affaire, un rebondissement de dernière minute n'est pas totalement exclu... ■

MARIE CHARREL

## Le marché de la transmission de fonds de commerce à la peine

En 2015, 40 000 boutiques ont changé de mains, soit 9,1 % de moins qu'en 2014

La consommation des Français manque de tonus : les ventes dans les magasins s'en ressentent mais ce n'est pas la seule conséquence. Cette mollesse se traduit aussi sur le marché peu connu des fonds de commerce. Selon le 6<sup>e</sup> baromètre du Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC) diffusé en partenariat avec Altares jeudi 31 mars, moins de 40 000 fonds de commerce (39 835) ont changé de mains en 2015, un chiffre inférieur de 10 % à la moyenne des cinq dernières années et en baisse de 9,1 % sur un an, après une année 2014 animée par la grande distribution, et son développement dans les petites surfaces de proximité.

La tendance semble s'affirmer : trouver un repreneur pour un commerce n'est pas facile et n'attire plus grand monde. Pour mémoire, en 2012, 48 622 transactions de fonds de commerce avaient été réalisées.

Avec le développement d'Internet où la création d'une activité se fait facilement, de moins en moins de jeunes entrepreneurs ont envie de reprendre une boutique en dur. La perspective de devoir acquitter des taxes locales est dissuasive, comme le risque de devoir assumer une ou plusieurs embauches. Une désaffection qui ne fait pas les affaires de certaines villes de province, où il n'est pas rare d'observer une succession de pas-de-porte à l'abandon, constellés d'affichettes indiquant un bail à céder.

### Recul des prix

Ce désintérêt pour la reprise d'une activité s'est traduit par un recul des prix des fonds de commerce. La valeur moyenne des transactions accuse une baisse de 5,1 % sur un an, passant sous la barre des 180 000 euros. C'est 10 000 euros de moins que la moyenne des cinq dernières années. Avec de fortes disparités selon le secteur : de 60 000 euros dans la coiffure ou soins de beauté jusqu'à 1,062 million d'euros pour la pharmacie. « Ces prix représentent en moyenne quatre mois (alimentation générale) à un an d'activité (débits de boisson) », rapportent le BODACC et Altares.

« Il est plus difficile qu'avant de trouver un repreneur qui accepte de prendre le risque en sortant un chèque qui reste important », constate Thierry Millon, directeur des études d'Altares. Et pourtant, près de 88 % de ceux qui ont repris un fonds de commerce en 2011 étaient encore en activité en 2015. Les chiffres publiés jeudi témoignent, selon M. Millon, de la difficulté du commerce en général, où le créateur d'un nouveau magasin va préférer être succursaliste d'une enseigne connue, et bénéficier de sa notoriété et de sa communication, plutôt que de reprendre, en tant qu'indépendant, un fonds de commerce avec sa clientèle. La situation est encore plus tendue dans le domaine de la restauration où moins de 8 000 restaurants ont été repris en 2015, contre 10 000 transactions en 2012.

« Il y a souvent des repreneurs quinquagénaires en reconversion qui sont intéressés », raconte M. Millon. Banquiers ou financiers, ils se verraient bien changer de vie. Mais s'ils ont la capacité à gérer une entreprise, leur absence de formation culinaire fait souvent peur aux banques, qui, depuis la crise, attendent de l'emprunteur des gages de réussite, car les performances passées du commerce ne préjugent pas de l'avenir. »

La transmission des commerces est également d'autant moins facilitée qu'à l'heure d'Internet il n'existe paradoxalement toujours pas de plate-forme institutionnelle de mise en relation sur l'ensemble du territoire. « Si l'on veut reprendre une activité, il faut se rendre dans la région où l'on veut s'installer, s'abonner à un journal d'annonces locales, aller à la chambre de commerce... », explique M. Millon. Car les transmissions d'activité se font le plus souvent par le bouche-à-oreille, ou au travers des chambres de commerce, des magazines d'annonces ou encore par une affichette collée sur le magasin, le tout de manière assez désordonnée. « Ce qui fait qu'un coiffeur qui voudrait s'installer à Nantes aurait très bien pu être tenté de s'installer à Nice si tant est qu'il ait eu connaissance des opportunités », conclut M. Millon. ■

CÉCILE PRUDHOMME

“TU AS VU LES IMAGES SUR BFMTV ?”



#MUTATIONS | CHRONIQUE

PAR VINCENT GIRET

# Arnaques, mensonges et manipulations

Les Belges, qui ont fait de l'humour un art de vivre contre le tragique de la vie, affirment volontiers que l'économie se présente comme un iceberg : au-dessus, tout va toujours bien, mais en bas, plus rien ne va. C'est ce même constat, en apparence peu académique, que deux économistes, et non des moindres, ont cherché à décrypter. Tous deux Prix Nobel d'économie, George Akerlof et Robert Shiller ont choisi d'éclairer la face sombre, pour ne pas dire sinistre, du « libre marché ». Et la taille de l'iceberg est telle qu'il ressemble à un vaste continent pavé de mensonges, de manipulations et d'escroqueries plus vilaines les unes que les autres.

Ces deux-là ne sont ni de dangereux gauchistes ni des amateurs de grands complots, mais deux chercheurs universitaires – le premier est même l'époux de Janet Yellen, la patronne de la Federal Reserve américaine. Ces deux néokeynésiens se sont intéressés aux « informations » dont disposent les différents acteurs du marché, leur qualité, leur fiabilité, leurs « asymétries » quand dans une transaction, l'une des parties en sait plus que

l'autre... On savait, depuis Thomas Hobbes, que « l'homme est un loup pour l'homme », mais, avec Akerlof et Shiller, on découvre que son sport naturel est d'escroquer son prochain. Et si les auteurs prennent soin de dire leur « admiration » pour le « libre marché » – qui a inventé la prospérité –, c'est pour mieux accabler un système économique qui favorise tous les abus.

Le mensonge et la « manip » ne sont pas accidentels, ni une « externalité » comme une autre, mais ils sont intrinsèques à l'économie libre, gouvernée par la concurrence. Abonnements trop coûteux, médicaments inutiles ou dangereux, produits toxiques, jeux addictifs, crédits bancaires pourris, services fausement innovants... la liste Akerlof-Shiller de ces « marchés de dupes », semble infinie. « Les marchés sont les produits de la paix et de la liberté, ils prospèrent dans les périodes de stabilité, quand les gens ne vivent plus dans la peur », mais en ces temps troublés, l'arnaque est au coin de la rue et nous fonçons sur elle avec un aveuglement désarmant.

Les auteurs affirment ainsi avoir

voulu écrire un livre pédagogique pour alerter les consommateurs et les citoyens que nous sommes. Et que « celui qui considère prendre toujours par lui-même et pour lui-même la meilleure décision possible » passe son chemin et referme vite ce livre. Chacun de grands « marchés de dupes » a droit à un chapitre accablant : les médicaments, l'immobilier, l'alcool, le tabac, les jeux et même les clubs de gym, dont le marché a explosé parce qu'ils nous font payer à prix d'or un abonnement annuel à la place d'un paiement à la séance tellement plus équitable...

**L'EXEMPLE DES SUBPRIMES**

A chaque fois, la même morale de l'histoire : « L'économie de marché exploite, de manière mécanique, nos faiblesses, notre vulnérabilité extrême. » Une petite voix, celle du « petit singe juché sur notre épaule » nous pousse à ne pas choisir « ce que nous voulons vraiment et serait bon pour nous ». Nos deux Prix Nobel démontrent combien le champ de la psychologie et de l'analyse comportementale a révolutionné la science économique. A « l'optimum théorique de l'équilibre

de marché », ils opposent « l'équilibre économique de la vie réelle », où mensonges et tromperies règnent en maîtres.

La démonstration la plus pénettante cible la finance. « Les arnaques pratiquées sur les marchés financiers sont la principale cause des crises financières », affirment les auteurs. Dans la dernière des crises, celle de 2007-2008, dont le monde n'est d'ailleurs toujours pas sorti, les auteurs démontent les ravages de « l'exploitation de la réputation ». « Si j'ai la réputation de vendre de bonnes pommes, une opportunité s'offre à moi, expliquent-ils. Je peux vendre des pommes farineuses au prix des belles pommes. J'aurai exploité ma réputation et un client se fera rouler. »

C'est exactement ainsi que se sont comportées plusieurs grandes institutions financières : les agences de notation ont surnoté des produits financiers d'un nouveau genre, issus des « produits dérivés ». Les acheteurs n'avaient pas les moyens de distinguer les bons titres des titres dangereux ou frauduleux, comme dans le cas des subprimes, ces crédits immobiliers à très grand risque. Résultat : le

château de cartes s'est écroulé et a secoué toute la planète.

Que faire ? Les auteurs croient plus que jamais à la nécessité d'une nouvelle régulation publique dans trois domaines cruciaux : la Sécurité sociale pour préserver les plus vulnérables, la politique pour protéger la démocratie menacée par l'argent corrompé des lobbys et, enfin, les marchés financiers qu'il faut réguler davantage pour garantir un minimum de stabilité. Les auteurs voient poindre avec bonheur – et sans doute un optimisme excessif – la fin du grand cycle libéral ouvert avec Ronald Reagan. « Nous plaïdons pour une économie en mode mineur, plus proche de la "Symphonie du nouveau monde" que des chorales d'église... » A entendre le tohu-bohu des primaires de la prochaine élection présidentielle américaine, ce n'est pas gagné, mais il est urgent d'espérer ! ■

**Marché de dupes. L'économie du mensonge et de la manipulation,** George Akerlof et Robert Shiller, éditions Odile Jacob, 322 pages, 25,90 euros.

RECHERCHES

## Les chiffres de l'ubérisation sont frappants

PAR PAUL SEABRIGHT

Deux phénomènes peuvent expliquer le potentiel de transformation de nos sociétés de l'économie du partage. Celle-ci utilise d'abord des technologies d'appariement innovatrices, capables de mettre en rapport les demandeurs et les fournisseurs de services de manière plus efficace qu'auparavant. Ensuite, ces technologies favorisent la participation au marché de nouveaux fournisseurs de services. Un particulier peut ainsi mettre son appartement sur Airbnb sans jamais avoir imaginé participer au marché de services hôteliers – et sans avoir le moindre diplôme en hôtellerie, convient-il aussi de préciser.

Ce deuxième aspect met souvent les intérêts des nouveaux fournisseurs de services en contradiction avec ceux des professionnels – comme le montre le conflit entre Uber et les taxis. Dans ce conflit, que peut dire la recherche ? Une évaluation globale de l'apport de l'économie du partage est difficile sur la base des informations existantes.

En revanche, estimer le simple gain d'efficacité des technologies d'appariement est envisageable. Un récent papier de travail du National Bureau of Economic Research à Boston compare la société Uber aux compagnies de taxis dans plusieurs grandes villes américaines, selon le critère de taux d'utilisation des véhicules (« Disruptive Change in the Taxi Business : the Case of Uber », par Judd Cramer et Alan Krueger, *NBER Working Paper* n° 22083).

Le papier n'a pas encore été validé dans une revue à comité de lecture, mais les chiffres sont frappants et leur interprétation simple. A Boston, les chauffeurs de taxi passent 32 % de leur temps de travail avec un client dans le taxi, comparé à 46,1 % pour les chauffeurs qui travaillent pour Uber. A San

Francisco, les chiffres sont respectivement de 38,5 % et de 54,3 %. Dans d'autres villes, on compare plus facilement les kilomètres parcourus. A Seattle, les chauffeurs de taxi font 39,1 % de leurs kilomètres avec un client à bord, contre 55,2 % pour les chauffeurs Uber ; à Los Angeles, les chiffres sont respectivement de 40,7 % et 64,2 %.

La seule ville où il n'existe pas de différence importante est New York, où les chauffeurs de taxi passent 49,5 % de leur temps de travail avec un client, comparé à 51,2 % pour les chauffeurs Uber. Mais, globalement, les chauffeurs de taxi utilisent leurs véhicules moins intensivement que ceux d'Uber.

**QUATRE EXPLICATIONS POSSIBLES**

Les auteurs de l'étude évoquent quatre explications possibles, même si les données ne leur permettent pas d'en vérifier le poids respectif.

La première serait la technologie informatique elle-même, qui permet au chauffeur Uber de se diriger vers le client plus rapidement qu'en errant dans la rue ou en attendant un coup de téléphone.

La deuxième serait l'effet d'économies d'échelle, Uber ayant atteint une taille plus grande que les compagnies de taxis dans les villes citées.

La troisième serait l'effet des régulations, qui empêchent un chauffeur de taxi de charger un passager en dehors de sa propre zone, l'obligeant souvent à revenir d'une course sans passager.

La quatrième serait la tarification variable d'Uber, qui augmente les prix aux heures de pointe par rapport aux heures creuses, ce qui encourage les chauffeurs Uber à concentrer leur service au moment où la demande est la plus forte et à éviter une offre excessive aux heures creuses.

Le taux d'utilisation n'est pas, bien sûr, le seul critère permettant une évaluation globale d'Uber (ou des plates-formes de partage sur d'autres marchés comme l'hôtellerie). Il faut aussi considérer d'autres critères comme l'asymétrie du poids des taxes et des charges sociales, l'asymétrie des qualifications exigées des professionnels par rapport à celles des fournisseurs particuliers. Mais l'efficacité de la technologie d'appariement est, elle, une leçon valable pour les taxis eux aussi. Avant que taxis et Uber ne soient à leur tour dépassés, dans quelques années, par l'arrivée des véhicules sans conducteur... ■

## Des économistes de tout bord ouvrent le débat d'idées avant la présidentielle

Avec le Cercle des économistes et « Le Monde », quinze think tanks ont lancé des débats publics. Leur objectif : donner aux futurs électeurs les clés d'analyse des enjeux économiques et sociaux

La France est à un moment singulier. Le triste record du nombre de chômeurs, les incertitudes économiques mais aussi géopolitiques, énergétiques et financières mondiales freinent la reprise économique. Les radicalisations de tout bord, les bouleversements migratoires, le réchauffement climatique, les opportunités, mais aussi les impacts du progrès technique et du numérique rebattent les cartes et les cadres dans lesquels nous vivons l'habitude d'analyser le monde.

Les réponses inadéquates, le manque de débat apaisé et la saturation d'affrontements binaires ont pour conséquence une perte totale de confiance de nos concitoyens dans les institutions et les politiques. Nous risquons aujourd'hui un point de non-retour.

Voilà pourquoi, à l'initiative du Cercle des économistes et avec *Le Monde*, quinze représentantes et représentants d'institutions de réflexion et de think tanks ont lancé, en 2015, l'opération totalement inédite de se regrouper, acceptant leurs désaccords, autour de questions qu'ils jugent primordiales dans la perspective de l'élection présidentielle de 2017.

C'est ainsi qu'Attac, le Cercle des économistes, Coe-Rexecode, la Fabrique de l'industrie, la Fondapol, l'Institut Montaigne, GenerationLibre, Les Economistes atterrés, l'Institut de l'entreprise, la Fondation Concorde, l'OFCE, la Fondation Jean-Jaurès, la Fabrique Spinoza, Terra Nova et le CEPII ont engagé un cycle de débats publics afin de faire progresser la réflexion sur l'économie française et les voies à

emprunter pour en améliorer le fonctionnement, l'efficacité et le rang dans le monde.

Nos premiers échanges ont permis une confrontation des points de vue autour de trois sujets : les incertitudes de la trajectoire de l'économie mondiale ; le rôle des banques centrales, notamment en Europe ; l'ouverture du marché du travail à la jeunesse.

**REFUSER LE RENONCEMENT**

Car même si la situation est difficile, nous refusons le renoncement, la rétrogradation de notre économie et l'effritement de la cohésion de notre société. Nous refusons que notre pays compte durablement plus de six millions de chômeurs, que notre système éducatif produise autant d'échecs et d'inégalités, que l'Europe ne survive que grâce aux crises.

Par nos travaux, par nos réflexions, par nos échanges en France et ailleurs, nous savons que les solutions existent. Il est de notre responsabilité de les partager, de les discuter le plus largement possible afin que la campagne électorale qui s'ouvrira bientôt soit porteuse d'espoirs et d'un nouveau souffle.

Notre objectif est ainsi de pouvoir donner au plus grand nombre, sans logique partisane, les clés et les outils d'analyse à la compréhension des enjeux économiques et sociaux afin de pouvoir agir et voter en conscience.

Nous avons ainsi décidé de poursuivre notre cycle de débats lors des prochains mois autour de quatre thématiques qui seront déterminantes pour l'avenir de tous.

- La refondation de l'Europe. Il existe en Europe des divergences, nous devons les reconnaître et travailler à une unité sur ce qui nous rassemble. Comment les économistes peuvent-ils répondre aux défis que posent l'Union européenne et les crises qu'elle traverse actuellement ?

- Le logement. La préoccupation qu'il représente pour notre jeunesse, ses liens étroits avec le marché du travail, son impact sur l'organisation des territoires, notamment des périphéries délaissées que sont les ban-

- J Laurent Bigorgne** (Institut Montaigne),
- Benjamin Coriat** (Les Economistes atterrés),
- Denis Ferrand** (Coe-Rexecode),
- Gilles Finchelstein** (Fondation Jean-Jaurès),
- Alexandre Jost** (La Fabrique Spinoza),
- Gaspard Koenig** (GenerationLibre),
- Jean-Hervé Lorenzi** (Le Cercle des économistes),
- Thierry Pech** (Terra Nova),
- Frédéric Monlouis-Félicité** (Institut de l'entreprise),
- Dominique Plihon** (Attac),
- Xavier Ragot** (Observatoire français des conjonctures économiques, OFCE),
- Dominique Reynié** (Fondation pour l'innovation politique, Fondapol),
- Michel Rousseau** (Fondation Concorde),
- Natacha Valla** (Centre d'études prospectives et d'informations internationales, CEPII),
- Thierry Weil** (La Fabrique de l'industrie)

lieues et le monde rural, sont autant d'entrées pour cette question primordiale.

- L'évaluation des politiques publiques. Nous interrogerons ainsi la fonction de la puissance publique, l'efficacité et la pertinence des politiques économiques, notamment pour favoriser l'emploi, et les innovations politiques à mettre en place.

- Le système de production de soins. Il ne doit y avoir aucun tabou sur le fonctionnement de notre système social et de son financement, notamment en termes d'innovation.

Dans un contexte de crise politique particulièrement aiguë, qui voit les Français se défier des principales forces politiques et sociales, nous nous donnons pour mission commune que nos échanges apportent des réponses concrètes aux défis que la France doit relever, et qu'ils soient, pour les citoyens comme pour ceux qui aspirent à les représenter, un foyer d'idées et d'inspirations. ■

**NOUS SAVONS  
QUE DES SOLUTIONS  
EXISTENT.  
IL EST DE NOTRE  
RESPONSABILITÉ  
DE LES PARTAGER**

# Numéro 23 : le Conseil d'Etat casse la décision du CSA

Pour s'opposer à sa vente, l'autorité de régulation avait retiré l'autorisation d'émettre de la chaîne de la diversité

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Une cession ou un partenariat dans quelques mois ne sont donc pas à exclure.

« Le raisonnement du CSA, qu'il soit fondé ou pas, ne suffit de toute façon pas à démontrer que l'intéressé aurait eu pour seul objectif de réaliser une plus-value lorsqu'il a présenté sa candidature [à la fin de l'année 2011] », écrit le Conseil d'Etat. Le CSA a appuyé sa décision sur un pacte d'actionnaires datant du 21 octobre 2013 et qui révélait, selon l'autorité, « l'intention de l'actionnaire principal de Diversité TV France de sortir du capital de la société dès que possible (à expiration du délai de deux ans et demi prévu par la convention du 3 juillet 2012) », ainsi que le rappelle le Conseil d'Etat dans son communiqué.

Le Conseil relève aussi que la société Diversité TV France « a réuni les financements nécessaires au développement de la chaîne » et

que « cette chaîne a obtenu certains résultats en termes de part d'audience ». Pourtant, le CSA avait relevé des manquements dans le respect des obligations fixées à la chaîne, par exemple sur le quota de films français diffusés. Le Conseil d'Etat le reconnaît mais nuance : « On ne saurait reprocher à la chaîne de n'avoir pas mis en œuvre les moyens nécessaires à l'exploitation du service de télévision pour la diffusion duquel elle était autorisée à utiliser une fréquence. »

Le rapporteur public du Conseil d'Etat, dans ses conclusions rendues vendredi 25 mars, avait toutefois préconisé de confirmer la décision du CSA. Son avis n'a donc pas été suivi.

Pour Olivier Schrameck, le président du CSA, il s'agit d'un coup dur, bien que l'autorisation d'émettre de Numéro 23 ait au départ été accordée avant son mandat : M. Schrameck, issu du Conseil d'Etat et fin juriste, voit pour la

deuxième fois son corps d'origine s'opposer à un de ses choix. La première fois, c'était dans le dossier LCI : le Conseil d'Etat avait estimé en juin 2015 que le CSA aurait dû publier l'étude d'impact économique réalisée sur le sujet avant de rendre sa décision. Cette fois-ci, le Conseil se place sur le fond.

**Stupeur**

« Les autorités indépendantes, ici le CSA, doivent prendre des décisions en s'appuyant sur la règle de droit et non sur l'émotion. L'accusation de fraude est extrêmement grave. Elle ne peut pas être lancée à la légère », s'est plu à réagir M<sup>e</sup> Olivier Sureau, l'avocat de Numéro 23.

Depuis le début, ce dossier est effectivement très politique. Dès l'annonce de la vente de la chaîne au groupe d'Alain Weill, au printemps 2015, de nombreuses voix, à droite comme à gauche, se sont élevées contre ce qu'elles considéraient comme une « spéculation » sur le bien public que sont les fré-

quences audiovisuelles, attribuées gratuitement en échange du respect d'obligations. Le Parlement et le gouvernement sont allés jusqu'à faire voter un amendement ad hoc pour relever a posteriori la taxe sur la revente des chaînes de la TNT, passée de 5 % à 20 %.

Pour le CSA, dans ce contexte, accorder son agrément à la vente aurait été politiquement difficile à défendre. Mais le refuser était juridiquement malaisé, vu la loi. Il a donc choisi la voie du retrait de l'autorisation. Un chemin peu évident au regard de la jurisprudence. Pour abroger le droit d'émettre, il faut une « modification substantielle des conditions qui ont permis l'autorisation de la chaîne ».

Deux fois, le rapporteur du CSA a conclu qu'une telle modification n'avait pas eu lieu. L'autorité a pourtant choisi de sanctionner Numéro 23, en estimant que l'arrivée d'un actionnaire russe en 2013, assortie d'une clause pré-

**Olivier Schrameck, le président du CSA, voit de nouveau son corps d'origine s'opposer à un de ses choix**

voyant une revente de la chaîne en 2015, suffisait à montrer qu'il y avait une volonté « d'abus de droit entaché de fraude ».

Au CSA, la décision du Conseil d'Etat a créé de la surprise, voire de la stupeur. L'autorité pensait pouvoir emporter l'adhésion avec son raisonnement fondé sur les notions « d'intérêt général », de « rectitude » et de « probité », autant de principes rappelés dans un communiqué de réaction. « Le Conseil supérieur de l'audiovisuel

prend acte du fait qu'au regard des éléments d'appréciation qu'il a retenus, qu'en l'état de la législation, il ne lui est pas possible de remplir pleinement sa mission en sanctionnant les comportements des chaînes contraires à ces objectifs » lit-on dans le communiqué.

La phrase est un appel du pied destiné à obtenir davantage de pouvoir alors qu'on peut lire dans les décisions du Conseil d'Etat une volonté de limiter l'influence de cette autorité administrative, qui se targue d'exercer sa mission avec indépendance. Et qui a depuis l'arrivée de M. Schrameck une interprétation large de son champ d'action. Une attitude qui fait grincer des dents. La question de la place du CSA est sensible et politique, car le renforcement de ses prérogatives est la pierre angulaire de la politique audiovisuelle de François Hollande. Et la présidentielle de 2017 se profile déjà. ■

ALEXANDRE PIQUARD

## La Chine veut durcir sa législation sur les sites Internet étrangers

Un projet de loi propose l'interdiction de tous les noms de domaine non chinois

SHANGHAI - correspondance

Mark Zuckerberg risque de regretter son footing dans la pollution pékinoise le 18 mars. Alors que le patron de Facebook multiplie les appels du pied à la Chine, où son réseau social est bloqué depuis cinq ans, Pékin s'apprête à adopter une loi qui pourrait exclure tous les sites étrangers de l'Internet chinois : le ministère de l'industrie et des technologies de l'information a publié, mardi 29 mars, un projet de loi de régulation des noms de domaines qui envisage d'interdire les sites ne se terminant pas par «.cn». Le texte est ouvert aux commentaires publics jusqu'au 25 avril.

Nombre de sites couramment utilisés dans le monde sont aujourd'hui bloqués en Chine : Google, YouTube, des sites d'information comme celui du *New York Times* ou du *Monde*. Mais beaucoup d'autres sont encore accessibles. Avec cette loi, la censure deviendrait la règle et non plus l'exception.

Le texte actuel reste toutefois assez flou. C'est le cas de l'article 37, qui concentre les inquiétudes. « Les noms de domaines accessibles à l'intérieur des frontières [chinoises] doivent être fournis par des entités d'enregistrement de nom de domaine nationales, peut-on lire. Concernant les noms de domaine fournissant un accès au réseau à l'intérieur des frontières, mais qui ne sont pas gérés par des entités d'enregistrement de nom de domaine nationales, les fournisseurs d'accès à Internet pourraient ne pas fournir de service d'accès au réseau. »

Le projet stipule également que les noms de domaine ne peuvent « menacer la sécurité de l'Etat », « divulguer des secrets d'Etat » ou « nuire à l'honneur national », au risque de se voir infliger une amende pouvant aller jusqu'à 30 000 yuans (4 100 euros).

Les interprétations divergent. Dans le pire des cas, tout site Internet non chinois serait banni. Les entreprises étrangères devraient donc créer des sites spécifiques

pour le pays ; une mesure qui rappelle la tentative de Pékin d'obliger tous les services de télécommunication accessibles en Chine à conserver leurs données sur le territoire chinois.

Mais cette disposition du projet de loi antiterroriste annoncé début 2015, qui avait fait polémique à l'époque, a été retirée du texte adopté le 27 décembre. De même, l'obligation annoncée de fournir des « backdoors » aux services de sécurité chinois a été remplacée par une formulation plus vague, obligeant les opérateurs de télécommunication à coopérer avec les autorités chinoises.

**Contrôle des médias**

Rien n'est donc arrêté à ce stade. Pour Kan Kaili, professeur à l'Université des postes et des télécommunications, à Pékin, ces règles visent à réguler les entreprises chinoises délivrant des noms de domaine et n'affecteront pas l'accès aux sites étrangers. Tout dépendra du texte final et de la manière dont il est appliqué. Il n'est pas rare que des projets controversés restent lettre morte.

Toutefois, le contexte actuel est clairement celui d'un resserrement du contrôle de l'Internet en Chine. Après la loi antiterroriste de décembre, une disposition adoptée en février renforce le contrôle de tous les médias étrangers, des journaux aux films en passant par les jeux vidéo.

Fin février, la visite du président, Xi Jinping, à plusieurs médias chinois affiliés au Parti communiste a fait grincer les dents des libéraux. Le chef de l'Etat avait affirmé que tous les médias devaient servir les intérêts du parti et avoir « Le Parti » pour nom de famille. En 2014, le chef de l'Etat a mis en place un « groupe pour la direction de la sécurité sur Internet et de l'information ». C'est cette cellule, que Xi dirige en personne, qui donne la direction des politiques informatiques du pays et formule parfois directement des propositions de loi. ■

SIMON LEPLÂTRE

Le Monde

HORS-SÉRIE

Être français

Les grands textes de Montesquieu à Edgar Morin  
Les nouveaux défis

60 AUTEURS  
40 DESSINS

ÊTRE FRANÇAIS

Un hors-série du « Monde »  
164 pages - 8,50 €

Chez votre marchand de journaux  
et sur [Lemonde.fr/boutique](http://Lemonde.fr/boutique)

Prise dans le tumulte d'un début de siècle menaçant, la France s'interroge sur elle-même. Sa cohésion nationale est mise à l'épreuve, son « identité » fait débat, ses valeurs vacillent. Comme si le présent dévidait chaque jour un peu plus un ouvrage patiemment tissé par l'histoire. *Le Monde* a donc décidé de se demander ce que signifiait « être français » aujourd'hui... En vous proposant une sélection de textes d'auteurs classiques de Montesquieu à Edgar Morin. Et en mettant face à face des intellectuels comme Pascal Bruckner et Patrick Weil, des hommes politiques comme François Bayrou et Jean-Pierre Chevènement, des historiens tels que Eric Fassin et Sophie Wahnich.